



La revue des marchés publics



N° 4460 – Jeudi 06 Août 2026

www.dgcmef.gov.bf

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES



MARCHES
PUBLICS

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf
Site web : www.finances.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle des
Marchés Publics et des
Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA
E-mail : dgcmef@finances.gov.bf

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga
OUEDRAOGO
Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBANGA
Kadiatou ZONGO/NACOUMLA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 20

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 34
- *Marchés de travaux* P. 36
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 37

Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 40
- *Marchés de travaux* P. 43
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 54

Information importante

Seule la version des quotidiens disponible sur le site web de la DGCMEF est officielle et authentique.
Toute autre copie ou diffusion en dehors de cette plateforme n'a aucune valeur légale.

<http://www.dgcmef.gov.bf>



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERS, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

OFFICE NATIONAL DES AIRES PROTEGEES

Demande de prix n°2026-001/MSECU/SG/OFINAP/DG du 29/06/2026 pour les travaux de réhabilitations et de réalisation d'infrastructures hydrauliques dans les Unités de gestion de Nazinga et des Deux Balé (lot 1, lot 2 et lot 3).

Nombre de plis reçus : cinq (05) plis ; Date de Publication : N°4435 du jeudi 02 juillet 2026

Date de dépouillement : lundi 13 juillet 2026 ; Nombre de lots : 03.

Lot 01 : Travaux de réhabilitation du pont de franchissement du poste d'entrée des Deux Balé.

Montant prévisionnel : 15 000 000 Moyenne pondérée : 13 839 331

Moyenne des offres financières : 12 098 328 Borne anormalement basse : 11 763 431 Seuil de tolérance 5% : Néant

N°	Soumissionnaires	Montants lus	Montants Corrigés	Montants TTC	Observations	Classement
1	EKORIF	10 169 826 HTVA	10 169 826 HTVA	12 000 395	RAS	1 ^{er} Attributaire du lot 02
2	VAINQUEUR PLUS	10 335 815 HTVA	10 335 815 HTVA	12 196 262	RAS	2 ^e

Attributaire : **VAINQUEUR PLUS** pour un montant de dix millions trois cent trente-cinq mille huit cent quinze (10 335 815) francs CFA HTVA, avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.

Lot 2 : Travaux de réalisation d'un (01) forage positif équipé de pompage solaire à Nazinga.

Montant prévisionnel : 15 000 000 Moyenne pondérée : 14 238 806

Moyenne des offres financières : 13 097 015 Borne anormalement basse : 12 102 985 Seuil de tolérance 5% : 11 497 836

N°	Soumissionnaires	Montants lus	Montants Corrigés	Montants TTC	Observations	Classement
1	SOCIO	12 700 000 HTVA	12 700 000 HTVA	14 986 000	RAS	3 ^e
2	SORCIAM	9 595 000 HTVA	9 595 000 HTVA	11 322 100	RAS	Non classé : Offre anormalement basse
3	EKORIF	10 296 660 HTVA	10 296 660 HTVA	12 150 059	RAS	1 ^{er}
4	SAPA	13 929 900 TTC	13 929 900 TTC	13 929 900	RAS	2 ^e

Attributaire : **EKORIF** pour un montant de dix millions deux cent quatre-vingt-seize mille six cent soixante (10 296 660) francs CFA HTVA, avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.

Lot 3 : Travaux de réhabilitation de pompes à motricité humaine à Nazinga et au Deux Balé

Montant prévisionnel : 3 500 000 Moyenne pondérée : 3 390 920

Moyenne des offres financières : 3 227 300 Borne anormalement basse : 2 882 282 Seuil de tolérance 5% : Néant

N°	Soumissionnaires	Montants lus	Montants Corrigés	Montants TTC	Observations	Classement
1	SOCIO	2 920 000 HTVA	2 920 000 HTVA	3 445 600	RAS	2 ^e
2	EKORIF	2 550 000 HTVA	2 550 000 HTVA	3 009 000	RAS	1 ^{er} Attributaire du lot 02

Attributaire : **SOCIO** pour un montant de deux millions neuf cent vingt mille (2 920 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Appel d'offres ouvert N°2026-058/MEF/SG/DMP du 29/05/2026 pour les travaux de réalisation de huit (08) forages dans le cadre de la rationalisation des consommations d'eau au profit du MEF (Lot 1, 2 et 3).

Référence et date de la publication de l'avis : Quotidien N°4420 du 11 Juin 2026 ;

Financement : Budget de l'Etat, exercice 2026 ; Date de dépouillement : 10/07/2026 ; Date de délibération : 24/07/2026 ;

Nombre de plis reçus : Dix (10) ; Références de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés :

Lettres n°2026-0660/MEFP/SG/DMP/SMT-PI du 02/07/2026 et n°2026-0712/MEF/SG/DMP/SMT-PI du 21/07/2026.

Soumissionnaires	Montant lu (En FCFA)		Montant corrigé (En FCFA)		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		

LOT 1 : Travaux de réalisation de trois (03) forages dans le cadre de la rationalisation des consommations d'eau Ouagadougou

Moyenne des offres financières conformes (P) : 56 264 465 FCFA TTC ;

Montant prévisionnel (E) : 71 250 000 FCFA TTC

Moyenne pondérée du montant prévisionnel et de la moyenne des offres financières (M) : 65 255 786 FCFA TTC

Borne inférieure (0,85M) : 55 467 418 FCFA TTC

Seuil de tolérance (Borne inférieureX0,95) : 52 694 047 FCFA TTC

AFES	-	59 564 040	-	-	Non Classé	Non Conforme : M. ZOUNGRANA Alain proposé au poste de chef de chantier plombier a fourni un BQP en Plomberie sanitaire obtenue en 2022 donc dispose de quatre années d'expérience au lieu de cinq années comme requis dans le DAO.
2AEI	-	53 631 000	45 450 000	53 631 000	2 ^{ème}	Conforme
FTP CONCEPT SARL	-	66 262 500	-	-	Non Classé	Non recevable : -lettre de soumission non conforme, le soumissionnaire a visé les clauses 14 et 16 des IC dans sa lettre de soumission au lieu des clauses 19.1 et 23.1 des IC ; -la garantie de soumission est non conforme, le soumissionnaire a référencé le dossier AOO n°2026-014/MEF/SG/DMP du 18/03/2026 au lieu de n°2026-058/MEF/SG/DMP du 29/05/2026.
GBC	-	62 127 000	-	-	Non Classé	Non recevable : Agrément technique non conforme, le soumissionnaire a fourni un agrément technique R1 Lp du domaine de l'assainissement des eaux usées et excréta au lieu d'un agrément technique U2
EKOCT	-	62 215 500	52 725 000	62 215 500	3 ^{ème}	Conforme
T.D.G INTER	-	53 300 895	44 870 250	52 946 895	1 ^{er}	Conforme : -Variation à la baisse de 354 000 FCFA TTC due à une erreur de sommation des prix totaux de tous les items pour un site entraînant une variation à la baisse de 100 000 FCFA HTVA. Le total HTVA par site est de 14 956 750 FCFA HTVA au lieu de 15 056 750 FCFA HTVA. -L'offre financière de T.D.G INTER (52 946 895 FCFA TTC) est déclarée anormalement basse car elle est inférieure à la borne inférieure qui est de 55 467 418 FCFA TTC mais supérieure au seuil de tolérance qui est de 52 694 047 FCFA TTC. -Confirmation de prix et acceptation de la garantie de bonne exécution de 40% par la lettre de T.D.G INTER du 21/07/2026.
Lot 2 : Travaux de réalisation de trois (03) forages dans le cadre de la rationalisation des consommations d'eau à Bobo-Dioulasso Moyenne des offres financières conformes (P) : 60 079 405 FCFA TTC ; Montant prévisionnel (E) : 71 250 000 FCFA TTC Moyenne pondérée du montant prévisionnel et de la moyenne des offres financières (M) : 66 781 762 FCFA TTC Borne inférieure (0,85M) : 56 764 498 FCFA TTC Seuil de tolérance (Borne inférieureX0,95) : 53 926 273 FCFA TTC						
AFES	-	60 803 040	-	-	Non Classé	Non Conforme : M. ZOUNGRANA Alain proposé au poste de chef de chantier plombier a fourni un BQP en Plomberie sanitaire obtenue en 2022 donc dispose de quatre années d'expérience au lieu de cinq années comme requis dans le DAO. Même personnel proposé pour le lot 1.
2AEI	-	56 463 000	47 850 000	56 463 000	2 ^{ème}	Conforme
GBC	-	62 127 000	-	-	Non Classé	Non recevable : Agrément technique non conforme, le soumissionnaire a fourni un agrément technique R1 Lp du domaine de l'assainissement des eaux usées et excréta au lieu d'un agrément technique U2
EKOCT	-	60 711 000	51 450 000	60 711 000	5 ^{ème}	Conforme
ETS PINGWENDE ET FRERES	45 975 000	-	-	-	Non Classé	Non recevable : La garantie de soumission est non conforme. En plus d'avoir fourni une copie de la garantie dans son offre technique originale, le modèle de garantie de soumission est non conforme au modèle joint à la section III du DAO. La clause 20.2 b) des IC dispose que la garantie doit être conforme au formulaire de garantie de soumission figurant à la section III.
AZ BUSINESS INTERNATIONAL SARL	-	56 170 950	47 602 500	56 170 950	1 ^{er}	Conforme : -L'offre financière du AZ BUSINESS INTERNATIONAL SARL (56 170 950 FCFA TTC) est anormalement basse car elle est inférieure à la borne inférieure qui est de 56 764 498 FCFA TTC mais supérieure au seuil de tolérance qui est de 53 926 273 FCFA TTC. -Confirmation de prix et acceptation de la garantie de bonne exécution de 40% par la lettre de AZ BUSINESS INTERNATIONAL du 21/07/2026.
T.D.G INTER	-	56 850 630	48 178 500	56 850 630	3 ^{ème}	Conforme
COTRA/GS	-	61 843 800	52 410 000	61 843 800	6 ^{ème}	Conforme
AES	-	57 997 500	57 997 500	68 437 050	4 ^{ème}	Conforme : Variation à la hausse de 10 439 550 FCFA TTC due à une erreur de sommation des prix totaux de tous les items pour un site entraînant une variation à la hausse de 2 949 025 FCFA HTVA. Le total HTVA par site est de 19 332 500 FCFA HTVA au lieu de 16 383 475 FCFA HTVA
Lot 3 : Travaux de réalisation de deux (02) forages dans le cadre de la rationalisation des consommations d'eau à Koudougou et à Dédougou Moyenne des offres financières conformes (P) : 40 771 793 FCFA TTC ; Montant prévisionnel (E) : 47 500 000 FCFA TTC Moyenne pondérée du montant prévisionnel et de la moyenne des offres financières (M) : 44 808 717 FCFA TTC Borne inférieure (0,85M) : 38 087 410 FCFA TTC Seuil de tolérance (Borne inférieureX0,95) : 36 183 039 FCFA TTC						

FTP CONCEPT SARL	-	42 686 500	-	-	Non Classé	Non recevable : -lettre de soumission non conforme, le soumissionnaire a visé les clauses 14 et 16 des IC dans sa lettre de soumission au lieu des clauses 19.1 et 23.1 des IC ; -la garantie de soumission est non conforme, le soumissionnaire a référencé le dossier AOO n°2026-014/MEF/SG/DMP du 18/03/2026 au lieu de n°2026-058/MEF/SG/DMP du 29/05/2026.
GBC	-	41 418 000	-	-	Non Classé	Non recevable : Agrément technique non conforme, le soumissionnaire a fourni un agrément technique R1 Lp du domaine de l'assainissement des eaux usées et excréta au lieu d'un agrément technique U2
ETS PINGWENDE ET FRERES	30 650 000	-	-	-	Non Classé	Non recevable : La garantie de soumission est non conforme. En plus d'avoir fourni une copie de la garantie dans son offre technique originale, le modèle de garantie de soumission est non conforme au modèle joint à la section III du DAO. La clause 20.2 b) des IC dispose que la garantie doit être conforme au formulaire de garantie de soumission figurant à la section III.
T.D.G INTER	-	38 800 878	32 882 100	38 800 878	2 ^{eme}	Conforme
COTRA/GS	-	38 232 000	32 400 000	38 232 000	1 ^{er}	Conforme
AES	-	38 375 000	38 375 000	45 282 500	3 ^{eme}	Conforme : Variation à la hausse de 6 907 500 FCFA TTC due à une erreur de sommation des prix totaux de tous les items pour un site entraînant une variation à la hausse de 2 926 907 FCFA HTVA. Le total HTVA par site est de 19 187 500 FCFA HTVA au lieu de 16 260 593 FCFA HTVA.
ATTRIBUTAIRES	Lot 1 : Travaux de réalisation de trois (03) forages dans le cadre de la rationalisation des consommations d'eau Ouagadougou, au soumissionnaire « T.D.G INTER » pour un montant toutes taxes comprises de cinquante-deux millions neuf cent quarante-six mille huit cent quatre-vingt-quinze (52 946 895) francs CFA et délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours. Cette attribution fait suite après confirmation de prix et acceptation de la garantie de bonne exécution de 40% par la lettre de T.D.G INTER du 21/07/2026 en application de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Lot 2 : Travaux de réalisation de trois (03) forages dans le cadre de la rationalisation des consommations d'eau à Bobo-Dioulasso, au soumissionnaire « AZ BUSINESS INTERNATIONAL SARL » pour un montant toutes taxes comprises de cinquante-six millions cent soixante-dix mille neuf cent cinquante (56 170 950) francs CFA et délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours. Cette attribution fait suite après confirmation de prix et acceptation de la garantie de bonne exécution de 40% par la lettre de AZ BUSINESS INTERNATIONAL du 21/07/2026 en application de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Lot 3 : Travaux de réalisation de deux (02) forages dans le cadre de la rationalisation des consommations d'eau à Koudougou et à Dédougou, au soumissionnaire « COTRA/GS » pour un montant toutes taxes comprises de trente-huit millions deux cent trente-deux mille (38 232 000) francs CFA et délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Fiche de synthèse des résultats du dépouillement de la demande de Prix N°2026-001/PRIM/CAB/FASPWB/DG/PRCP du 07/07/2026 pour l'acquisition de mobiliers de bureau au profit du Fond d'Appui au Sport et à la Presse Privée Wassa Bondo (FASP-WB)

Financement : Budget FASPWB – Exercice 2026 ; Publication : RMP N°4443 du mardi 14 juillet 2026

Date d'ouverture : 23 juillet 2026 ; Date de délibération : 30 juillet 2026 ; Nombre de plis reçus : 11 ; Nombre de lots : Unique

Budget prévisionnel : 30 000 000 FCFA TTC, Moyenne (M) TTC : 26 874 414 ;

Seuil Minimum TTC (0,85M) : 22 843 252 ; Seuil de Tolérance (5%) : 21 701 089

Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés : Lettre n°2026-004/PRIM/CAB/FASPWB/DG/SG/PRCP du 16/07/2026.

N°	Soumissionnaires	Montant en FCFA HTVA		Montant en FCFA TTC		Observations	Rang
		Lu	Corrigé	Lu	Corrigé		
1	AFICA GLOBAL SERVICE (AGS)	19 300 000	19 300 000	22 774 000	-	Conforme	4 ^{ème}
02	MAHME DISTRIBUTION SARL	18 418 400	18 418 400	21 733 712	-	Conforme Offre anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance qui est 21 701 089 FCFA TTC	1 ^{er}
03	SODIKAD	-	-	21 835 900	-	Conforme Offre anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance qui est 21 701 089 FCFA TTC	3 ^{ème}
04	GALAXIE BUSINESS EMERGENCE	22 925 000	22 925 000	27 051 500	-	Conforme	5 ^{ème}
05	ENTREPRISE ALPHA OMEGA	-	-	21 598 130	-	Non Conforme Offre anormalement basse Le montant de la soumission inférieur au seuil de tolérance qui est de 21 701 089.	Non classé
06	ESAIF	18 041 000	-	21 288 380	-	NON CONFORME Offre anormalement basse. Le montant de la soumission inférieur au seuil de tolérance qui est de 21 701 089 FCFA.	Non classé
7	PENGR WEND BUSINESS CENTER SARL	-	-	21 806 400	-	Conforme Offre anormalement basse mais le montant de la soumission supérieur au seuil de tolérance qui est de 21 701 089 FCFA.	2 ^{ème}
8	SORIMCOM SARL	17 545 000	-	20 703 100	-	NON CONFORME Offre anormalement basse. Le montant de la soumission inférieur au seuil de tolérance qui est de 21 701 089 FCFA.	Non Classé

9	SEZAM SERVICES	18 297 500	-	-	-	Non Conforme Pour n'avoir pas indiqué de délai de validité de son offre. En effet, la durée de validité mentionnée dans son offre fait référence à la clause 14 des IC qui traite des documents de qualification des soumissionnaires. De ce fait, son offre ne précise pas de période de validité ou au contraire fait référence aux anciens DSNA dans lesquels la clause 14 des IC relative à la durée de validité des offres prévoyait une durée de 60 jours au lieu 70 jours comme exigé dans ce dossier.	Non classé
10	INNOVA TRADING	18 376 200	-	21 683 916	-	NON CONFORME Offre anormalement basse. Le montant de la soumission inférieur au seuil de tolérance qui est de 21 701 089 FCFA.	Non Classé
11	URANUS TECHNOLOGIE	18 123 140	-	21 385 305	-	NON CONFORME Offre anormalement basse. Le montant de la soumission inférieur au seuil de tolérance qui est de 21 701 089.	Non Classé
Attributaires Provisoires		MAHME DISTRIBUTION SARL pour un montant HTVA dix-huit millions quatre cent dix-huit mille quatre cents (18 418 400) francs CFA et un montant TTC de vingt et un millions sept cent trente-trois mille sept cent douze (21 733 712) francs CFA après confirmation de ses prix et acceptation du rehaussement du montant de la garantie de bonne exécution à 35 % par lettre S/N° du 30 juillet 2026 conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.					

MINISTERE DE LA SANTE

APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°2026-0015/MS/SG/DMP DU 03/06/2026 POUR L'ACQUISITION DE KITS MINIMUM D'INSTALLATION AU PROFIT DES ADOLESCENTES ET JEUNES FILLES/FEMMES FORMEES EN DEUX (02) LOTS.

Financement : Crédit/IDA n° Banque Mondiale, Numéro de crédit : IDA-74140 ; REFERENCE STEP: BF-SWEDD-BF-543737-GO-RFB.

Publication : Quotidien des marchés publics N°4420 du 11 juin 2026 ; **Date d'ouverture** vendredi 10 juillet 2026 ; **Nombre de plis reçus :** 09.

Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) pour l'ouverture des plis : **Lettre n°2026-2041/MS/SG/DMP/gcam/ir du 07/07/2026** ; Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) pour la délibération : **Lettre n°2026-2147/MS/SG/DMP/gcam/ir du 17/07/2026.**

LOT1 : Acquisition de kits minimum d'installation au profit des adolescentes et jeunes filles/femmes formées en 2025

N° D'ODRE	SOUSMISSIONNAIRES	MONTANTS LUS PUBLIQUEMENT EN FCFA		MONTANTS CORRIGES EN FCFA		OBSERVATIONS	CLASSEMENT
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	INTER TROPICAL TRADING SARL	99 488 500	-	99 488 500	-	NON CONFORME	Non qualifié (chiffre d'affaires insuffisant) 121 180 445 FCFA fourni au lieu de 150 000 000 FCFA demandé
2	GROUPEMENT HASS GROUPE SAS & PRESIMEX SOMETA Sarl	150 000 000	177 000 000	150 000 000	177 000 000	CONFORME	Qualifié 3ème
3	KANDOR GROUP		189 508 000	-	189 508 000	CONFORME	Qualifié 2ème
4	RELAX SERVICE	92 000 000	-	92 000 000	-	NON CONFORME	Non qualifié (chiffre d'affaires insuffisant) 125 219 308 FCFA fourni au lieu de 150 000 000 FCFA demandé
5	SONAZA SARL	74 654 404-	88 092 196	74 654 404	88 092 196	CONFORME	Qualifié 1er
6	GROUPEMENT IMPERIUM GROUP INTERNATIONAL & NOVIS INTERNATIONAL	-	103 309 000	87 550 000	103 309 000	NON CONFORME	Non qualifié Matériel clé non conforme : -Absence de contrat de location des véhicules.
7	SLCGB SARL	103 800 000	122 484 000	103 800 000	122 484 000	NON CONFORME	Non qualifié - Absence d'attestation de travail pour les deux chauffeurs proposés -le Permis de conduire de Kouraogo Moussa légalisé le 16 juillet 2026 - Carte grise, Assurance et visite technique légalisés en date du 16 juillet 2026 ; NB :l'ouverture des offres a eu lieu le 10 juillet 2026
Attributaire provisoire		SONAZA SARL pour l'acquisition de kits minimum d'installation au profit des adolescentes et jeunes filles/femmes formées en 2025 pour un montant de quatre-vingt-cinq millions sept cent trente-six mille quatre cent soixante-quinze (85 736 475) F CFA HTVA soit cent un millions cent soixante-neuf mille quarante un (101					

		169 041) F CFA TTC avec une augmentation des kits aux items 6,7 et 8 respectivement de 10, 17 et 10 soit une variation de 14.84% pour un délai de livraison de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.					
LOT2 : Acquisition de kits minimum d'installation au profit des adolescentes et jeunes filles/femmes formées en 2026							
N° D'ODRE	SOUSMISSIONNAIRES	MONTANTS LUS PUBLIQUEMENT EN FCFA		MONTANTS CORRIGES EN FCFA		OBSERVATIONS	CLASSEMENT
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	FIRST AFRIQUE CONSTRUCTION (FAC)	393 242 025	464 025 589	457 590 720	464 025 589	NON CONFORME	Non qualifié (chiffre d'affaires insuffisant) 354 031 211 FCFA fourni au lieu de 425 000 000 FCFA demandé
2	SONAZA SARL	361 491 200	426 559 516	391 491 200	426 559 516	CONFORME	Qualifié 1er
3	GROUPEMENT IMPERIUM GROUP INTERNATIONAL & NOVIS INTERNATIONAL	449 100 000	529 398 000	449 100 000	529 398 000	NON CONFORME	-Montant du marché similaire insuffisant 205 581 535 FCFA fourni au lieu de 350 000 000 demandé - Absence de contrat de location des véhicules
Attributaire provisoire		SONAZA SARL pour l'acquisition de kits minimum d'installation au profit des adolescentes et jeunes filles/femmes formées en 2026 pour un montant de quatre cent cinquante millions cent mille six cents (450 100 600) F CFA HTVA soit cinq cent trente un millions cent dix-huit mille sept cent huit (531 118 708) F CFA TTC avec une augmentation des kits aux items 7,8,9,10,11 et 12 respectivement de 40,30,40,40,20 et 20 soit une variation de 14.97% pour un délai de livraison de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.					

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE				
Objet : Demande de propositions n°2026-01/CNAMU/DG/DMP du 20/05/2026 pour le recrutement d'une agence de communication pour assurer la couverture médiatique des activités de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle (CNAMU) au titre de l'année 2026.				
Convocation de la CAM : N°2026-115/CNAMU/DG/ DMP du 21/07/2026				
Convocation de la sous-commission : N°2026-115/CNAMU/DG/ DMP du 21/07/2026				
Publication des résultats techniques : Quotidien N°4434 du 01 juillet 2026				
Date d'ouverture des propositions financières : 24/07/2026. Date de délibération : 24/07/2026				
Consultants retenus : - CRAC ; - CITECOM ; - BCS SARL ; - EXCELLE GROUP INTERNATIONAL ; - ACE DEVELOPPEMENT SYNERGIE				
METHODE DE SELECTION : Budget déterminé (cf Article 70 du Décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 ; point 6 de l'avis à manifestation d'intérêt publié dans le quotidien N°4368 du 31/03/2026, p.142, relatif aux critères de sélection ; DPRO, p.04)				
Lot unique : Recrutement d'une agence de communication pour assurer la couverture médiatique des activités de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle (CNAMU) au titre de l'année 2026				
Consultants	Sélection dans le cadre d'un budget déterminé			Classement
	Score technique/100 points	Propositions financières en FCFA TTC		
		Lues	Corrigées	
CRAC (Tél : 73 02 99 99/73 03 99 99)	94,32	Mini. : 28 517 060 Maxi. : 74 310 500	Mini. : 28 517 060 Maxi. : 74 310 500	1 ^{er}
ACE DEVELOPPEMENT SYNERGYIE (Tél : 25 30 16 54/60 08 30 31)	86,32	Maxi : 74 853 300	Maxi. : 74 853 300	2 ^e
CITECOM (Tél : 77 40 54 40/70 18 61 39)	85,33	Maxi : 53 454 000	Maxi. : 54 221 000	3 ^e Erreur de calcul à l'item "Couverture médiatique presse écrite et radio"
BCS SARL (Tél : 70 26 63 83/53 31 15 16)	79,66	Maxi : 71 036 000	Maxi : 71 036 000	4 ^e
EXCELLE GROUP INTERNATIONAL (Tél : 70 84 80 80/25 66 15 15)	78,33	Maxi : 60 923 400	Maxi : 60 923 400	5 ^e
Attributaire	La proposition technique la mieux classée dans la limite du budget. Nom du consultant : CRAC pour un montant minimum de vingt-huit millions cinq cent dix-sept mille soixante (28 517 060) francs CFA TTC et un montant maximum de soixante-quatorze millions trois cent dix mille cinq cents (74 310 500) francs CFA TTC avec un délai de validité étalé sur toute l'année budgétaire 2026. Le délai d'exécution de chaque commande est de rente (30) jours .			

MINISTERE DE LA FAMILLE ET DE LA SOLIDARITE									
INSTITUT DEEN KANU									
FICHE DE SYNTHESE DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PRIX N°2026-09/MFS/SG/IDK/DG/PRCP du 1 ^{ER} JUILLET 2026									
Objet : Acquisition de matériels d'atelier et kits d'installation au profit de l'Institut DEEN KANU (IDK)									
Financement : Budget de IDK, exercice 2026 ; Date d'ouverture et d'examen des plis : 27 juillet 2026									
Nombre de plis reçus : quinze (15) ; Date de délibération : 27 juillet 2026									
Acquisition de matériels d'atelier et kits d'installation au profit de l'Institut DEEN KANU (IDK)									
N°	Soumissionnaire et numéro IFU	Montant lu		Montant corrigé		Ecart	Taux de variation	Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC				
Attributaire		INFRUXTUEUX POUR INSUFFISANCE TECHNIQUE DU DOSSIER.							

AGENCE BURKINABE DE NORMALISATION, DE LA METROLOGIE ET DE LA QUALITE (ABNORM)

Demande de prix à commandes N°2026-010/ABNORM/DG/PRCP du 30/06/2026 relatif à la diffusion de spots institutionnels en version télé et radio en français, mooré, dioula et fulfuldé au profit de ABNORM. **Financement** : Budget ABNORM 2026.
Imputation budgétaire : Chap. 62 Art 627 Para 6271. **Date de publication** : Quotidien N°4443 du mardi 14 juillet 2026 (page 39).
Date du dépouillement : 23/07/2026. **Nombre de plis vendus** : huit (08). **Nombre de plis reçus** : huit (08).
Lettre d'invitation de la CAM : N°2026-152/ABNORM/DG/PRCP du 16/07/2026.
Offre anormalement basse du montant minimum : 10 397 148 TTC < M < 14 066 729 TTC.
Marge de 5% de la borne inférieure : 9 877 290 TTC.
Offre anormalement basse du montant maximum : 20 890 745 TTC < M < 28 263 949 TTC.
Marge de 5% de la borne inférieure : 19 846 208 TTC

N°	Soumissionnaires	Montant lu en F CFA		Montant corrigé en F CFA		Rang	Observations
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
01	BCS SARL	9 986 000 HTVA 11 783 480 TTC	19 110 000 HTVA 22 549 800 TTC	Non évaluée		Non classé	Non conforme : lettre de soumission non conforme (clauses 14 et 16 visées au lieu de 15 et 16).
02	SYNERGIE MEDIA	8 670 000 HTVA 10 230 060 TTC	17 000 000 HTVA 20 060 000 TTC	8 910 000 HTVA 10 513 000 TTC	17 000 000 HTVA 20 060 000 TTC	2 ^e	Conforme ; erreur de sommation sur le montant minimum total HTVA entraînant une variation positive de 240 000 F CFA.
03	OUIE COMMUNICATION	8 483 200 HTVA	17 328 400 HTVA	8 598 200 HTVA	17 313 400 HTVA	1 ^{er}	Conforme ; erreur de sommation sur le montant minimum total HTVA entraînant une variation positive de 115 000 F CFA et sur le montant maximum total HTVA entraînant une variation négative de 15 000 F CFA.
04	IMEDIA SARL	8 889 000 HTVA 10 489 020 TTC	17 120 000 HTVA 20 201 600 TTC	9 339 000 HTVA 11 020 020 TTC	17 870 000 HTVA 21 086 600 TTC	3 ^e	Conforme ; erreur de sommation sur le montant minimum total HTVA entraînant une variation positive de 450 000 F CFA et sur le montant maximum total HTVA entraînant une variation positive de 750 000 F CFA.
05	ZELUS	9 878 000 HTVA 11 656 040 TTC	18 755 000 HTVA 22 130 900 TTC	11 094 000 HTVA 13 090 920 TTC	21 415 000 HTVA 25 269 700 TTC	6 ^e	Conforme ; discordance entre le montant en lettre (quatre-vingt mille) et celui en chiffre (4 000) à l'item 4 du B entraînant une variation positive du montant minimum total HTVA de 1 216 000 F CFA et du montant maximum total HTVA de 2 660 000 F CFA.
06	CRAC COMMUNICATION	9 257 000 HTVA	18 823 000 HTVA	9 257 000 HTVA	18 823 000 HTVA	5 ^e	Conforme
07	CINETIC	10 875 850 HTVA	20 696 500 HTVA	Non évaluée		Non classé	Non conforme : lettre de soumission non conforme (clauses 14 et 16 visées au lieu de 15 et 16) et diplôme du chef de mission non fourni
08	SIDABO VISION PRO	9 140 000 HTVA 10 785 200 TTC	17 475 500 HTVA 20 621 090 TTC	9 140 000 HTVA 10 785 200 TTC	17 502 500 HTVA 20 652 950 TTC	4 ^e	Conforme : erreur de sommation sur le montant minimum total HTVA entraînant une variation positive de 27 000 F CFA.

Attributaire provisoire :

OUIE COMMUNICATION : pour un montant de huit millions quatre cent quatre-vingt-trois mille deux cents (8 483 200) francs CFA HTVA au minimum et de dix-sept millions trois cent treize mille quatre cents (17 313 400) francs CFA HTVA au maximum avec un délai d'exécution de soixante (60) jours par commande. Le montant de la garantie de bonne exécution est fixé à trente-cinq pour cent (35%) du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

FONDS DE SOUTIEN A L'EDUCATION ET A LA RECHERCHE « Bangr Baoobo »

Demande de prix n°2026-0002/MESRI/SG/FOSER/DG/PRCP du 08/07/2026 relative à l'entretien et le nettoyage des locaux du FOSE « Bangr Baoobo ». **Financement** : Budget FOSE ; **Référence de la publication de l'avis** : -RMP N° 4443 – mardi 14 juillet 2026
Nombre de plis : trente-huit (38) ; **Date de dépouillement** : 23/07/2026 ; **Date de délibération** : 24/07/2026.

N°	SOUSSIONNAIRES	Montant lu en FCFA	Montant corrigé en FCFA TTC	OBSERVATIONS	RANG
Lot 1 : Nettoyage des locaux du FOSE à Ouagadougou					
1.	ECOGS GLOBAL SERVICE INTERNATIONAL	Min : 2 810 467 TTC Max : 16 862 804 TTC	Min : 2 810 467 TTC Max : 16 862 804 TTC	Conforme	11 ^{ème}
2.	TA SERVICES SARL	Min : 2 195 035 HT Max : 13 170 210 HT		Lettre de soumission ne respectant pas le model de la demande de prix (clause 14 et 16 IC au lieu de 15 et 16) Non conforme	Non classé
3.	SEN	Min : 2 031 191 HT Max : 12 187 146 HT	Min : 2 396 805 TTC Max : 14 380 832 TTC	Conforme	6 ^{ème}
4.	SF BURKINA SA	Min : 1 228 097 TTC Max : 7 368 581 TTC	Min : 1 228 097 TTC Max : 7 368 581 TTC	Montant inférieur à 50% du montant de l'enveloppe Non Conforme	Non classé
5.	SAINTE HELENE FASHION	Min : 2 000 000 TTC Max : 19 289 999 TTC	Min : 1 999 997 TTC Max : 11 999 984 TTC	Erreur de sommation à l'item 8 et 9 Montant inférieur au seuil de tolérance qui est de 14 016 865 FCFA Non Conforme	Non classé
6.	FALINGA AGM SERVICES	Min : 2 459 952 TTC Max : 14 759 711 TTC	Min : 2 459 952 TTC Max : 14 759 711 TTC	Conforme	8 ^{ème}
7.	NITRAM SARL	Min : 2 605 440 TTC Max : 15 632 640 TTC	Min : 2 605 440 TTC Max : 15 632 640 TTC	Conforme	10 ^{ème}

8.	SUPREME KLEEN MULTISERVICE	Min : 945 670 HT Max : 11 348 040 HT	-	Lettre de soumission ne respectant pas le model de la demande de prix (clause 14 et 16 IC au lieu de 15 et 16) Non conforme	Non classé
9.	ETIFA	Min : 1 993 409 HT Max : 11 960 454 HT	Min : 2 352 223 TTC Max : 14 113 336 TTC	Conforme	4 ^{ème}
10.	SOCIETE MAMOU	Min : 2 003 460 HT Max : 12 020 760 HT	Min : 2 364 083 TTC Max : 14 184 497 TTC	Conforme	5 ^{ème}
11.	ENRW	Min : 1 986 800 HT Max : 11 920 800 HT	Min : 2 344 424 TTC Max : 14 066 544 TTC	Conforme	2 ^{ème}
12.	NERWAYYA SERVICES	Min : 2 436 100 HT Max : 14 616 600 HT		Document administratif faisant ressortir un homme comme dirigeant Non conforme	Non classé
13.	YIKORE	Min : 2 370 710 TTC Max : 14 224 258 TTC		Lettre de soumission ne respectant pas le model de la demande de prix (clause 14 et 16 IC au lieu de 15 et 16) Non conforme	Non classé
14.	ETOILE MULTI SERVICE	Min : 2 360 136 TTC Max : 14 160 814 TTC		Document administratif faisant ressortir un homme comme dirigeant Non conforme	Non classé
15.	JM SERVICE	Min : 2 039 785 HT Max : 12 238 710 HT	Min : 2 406 946 TTC Max : 14 441 678 TTC	Conforme	7 ^{ème}
16.	BASYIRE SERVICE	Min : 1 984 965 HT Max : 11 909 790 HT	Min : 2 342 259 TTC Max : 14 053 552 TTC	Conforme	1 ^{er}
17.	RAZAMBISSOM DIVERS SERVICES	Min : 1 992 236 HT Max : 11 953 416 HT	Min : 2 350 838 TTC Max : 14 105 031 TTC	Conforme	3 ^{ème}
18.	SERPROCOM	Min : 2 536 532 TTC Max : 15 219 189 TTC	Min : 2 536 532 TTC Max : 15 219 189 TTC	Conforme	9 ^{ème}
19.	MAELORN SERVICE	Min : 6 410 685 HT Max : 12 821 370 HT		Le délai de validité de la garantie est de 60 jours au lieu de 70 jours requis Non conforme	Non classé
20.	LOKRE MULTI SERVICES	Min : 1 979 900 HT Max : 11 879 400 HT		Document administratif faisant ressortir un homme comme dirigeant Non conforme	Non classé
21.	BESEL	Min : 1 979 900 Max : 11 879 400	Min : 38 748 722 TTC Max : 232 492 332 TTC	Erreur de sommation : montant hors enveloppe	Non classé
22.	GUESDELA	Min : 1 974 080 HT Max : 11 884 480 HT	Min : 2 329 414 TTC Max : 13 976 486 TTC	Montant inférieur au seuil de tolérance qui est de 14 016 865 FCFA Non Conforme	Non classe
23.	RAFRAYA SERVICES	Min : 1 772 135 HT Max : 10 632 810 HT		Lettre de soumission ne respectant pas le model de la demande de prix (clause 14 et 16 IC au lieu de 15 et 16) Non conforme	Non classé
Lot 2 : Nettoyage des locaux du FOSEF dans les antennes régionales Bobo-Dioulasso, Banfora et Gaoua					
1.	TA SERVICES SARL	Min : 759 203 HT Max : 4 555 218 HT		Lettre de soumission ne respectant pas le model de la demande de prix (clause 14 et 16 IC au lieu de 15 et 16) Non Conforme	Non classé
2.	CFPP	Min : 852 955 TTC Max : 5 117 720 TTC	Min : 852 955 TTC Max : 5 117 720 TTC	Conforme	5 ^{ème}
3.	NITRAM SARL	Min : 911 243 TTC max : 5 467 459 TTC	Min : 911 243 TTC max : 5 467 459 TTC	Conforme	7 ^{ème}
4.	ETIFA	Min : 711 846 HT max : 4 271 076 HT	Min : 838 798 TTC max : 5 032 790 TTC	Erreur de quantité au niveau de l'item 6, 1 demandé au lieu de 6	3 ^{ème}
5.	BCS SARL	Min : 997 964 TTC max : 5 922 448 TTC	Min : 903 849 TTC max : 5 423 096TTC	Montant en lettre 8 et montant en chiffre 10 et erreur de calcul dans les items 8, 9 et 10 Conforme	6 ^{ème}
6.	CEN	Min : 824 918 TTC max : 4 949 508 TTC	Min : 824 918 TTC max : 4 949 508 TTC	Conforme	1 ^{er}
7.	YIKORE	Min : 814 428 TTC max : 4 886 566 TTC		Lettre de soumission ne respectant pas le model de la demande de prix (clause 14 et 16 IC au lieu de 15 et 16) Non conforme	Non classé
8.	JM SERVICE	Min : 708 533 HT max : 4 251 198 HT	Min : 836 069 TTC max : 5 016 414 TTC	Conforme	2 ^{ème}
9.	BASYERE SERVICE	Min : 694 716 HT max : 4 168 296 HT	Min : 28 894 915 TTC Max : 173 369 489 TTC	Erreur de sommation dans l'item 8 : prix unitaire en lettre 5000 avec un total Hors enveloppe Non conforme	Non classé
10.	RAZAMBISSOM DIVERS SERVICES	Min : 697 841 HT max : 4 184 646 HT	Min : 17 876 930 TTC max : 107 261 582 TTC	Erreur de sommation dans l'item 8 : prix unitaire en lettre 5000 avec un total Hors enveloppe Non conforme	Non classé
11.	SERPROCOM	Min : 843 846 TTC max : 5 062 476 TTC	Min : 843 846 TTC max : 5 062 476 TTC	Conforme	4 ^{ème}
12.	MAELORN SERVICE	Min : 2 263 689 HT max : 4 527 378 HT	Min : 2 263 689 HT max : 4 527 378 HT	Le délai de validité de la garantie est de 60 jours au lieu de 70 jours requis Non conforme	Non classé

13.	LOKRE MULTISERVICES	Min : 693 665 HT max : 4 161 990 HT	Min : 818 525 TTC max : 4 911 148 TTC	Montant inférieur au seuil de tolérance qui est de 4 924 967 FCFA Non Conforme	Non classé
Lot 3 : Nettoyage des locaux du FOSER dans les antennes régionales Ziniaré, Kaya et Dori					
1.	SEN	Min : 600 020 HT max : 3 600 120 HT	Min 708 024 TTC max : 4 248 142 TTC	Conforme	1^{er}
2.	NITRAM SARL	Min : 759 365 TTC max : 4 556 192 TTC	Min : 759 365 TTC max : 4 556 192 TTC	Conforme	3^{ème}
3.	SOCIETE MAMOU	Min : 715 910 HT max : 4 295 460 HT	Min : 844 774 TTC max : 5 068 643 TTC	Conforme	4^{ème}
4.	CEN	Min : 686 129 TTC max : 4 116 772 TTC	Min : 686 129 TTC max : 4 116 772 TTC	Montant inférieur au seuil de tolérance qui est de 4 151 685 FCFA Non Conforme	Non classé
5.	ETOILE MULTI SERVICE	Min : 671 142TTC max : 4 026 849TTC		Le 2 ^{ème} contrôleur ne disposant pas de diplôme Non conforme	Non classé
6.	JM SERVICE	Min : 601 266 HT max : 3 607 596 HT		Absence de personnel au lot 3 Non conforme	Non classé
7.	BASYIRE SERVICE	Min : 578 422 HT max : 3 470 432 HT	Min : 28 412 066 TTC max : 170 472 396 TTC	Erreur de sommation dans l'item 8 : prix unitaire en lettre 5000 avec un total Hors enveloppe Non conforme	Non classé
8.	RAZAMBISSOM DIVERS SERVICES	Min : 580 632 HT max : 3 483 792 HT	Min : 28 627 546 TTC max : 171 765 275 TTC	Erreur de sommation dans l'item 8 : prix unitaire en lettre 5000 avec un total Hors enveloppe Non conforme	Non classé
9.	MAELORN SERVICE	Min : 2 161 269 HT max : 4 412 538 HT		Le délai de validité de la garantie est de 60 jours au lieu de 70 jours requis Non conforme	Non classé
10.	CHANEL OFFICE	Min : 533 274 HT max : 3 199 644 HT	Min 735 463 TTC max : 4 412 780 TTC	Erreur de multiplication	2^{ème}
11.	LOKRE MULTISERVICES	Min : 598 185 HT max : 3 469 110 HT	Min : 682 258 TTC max : 4 093 550 TTC	Montant inférieur au seuil de tolérance qui est de 4 151 685 FCFA Non Conforme	Non classé
Lot 4 : Nettoyage des locaux du FOSER dans les antennes régionales Manga, Tenkodogo et Fada N'Gourma					
1.	SEN	Min : 608 357 HT max : 3 650 142 HT	Min : 717 861 TTC max : 4 307 168 TTC	Conforme	7^{ème}
2.	NITRAM SARL	Min : 759 365 TTC max : 4 556 192 TTC	Min : 759 365 TTC max : 4 556 192 TTC	Conforme	8^{ème}
3.	ETIFA	Min : 600 662 HT max : 3 603 972 HT	Min : 708 781 TTC max : 4 252 687 TTC	Conforme	6^{ème}
4.	SOCIETE MAMOU	Min : 590 927 HT max : 3 545 562 HT	Min : 697 294 TTC max : 4 183 763 TTC	Conforme	4^{ème}
5.	CEN	Min : 682 589 TTC max : 4 095 532 TTC	Min : 682 589 TTC max : 4 095 532 TTC	Conforme	1^{er}
6.	ETOILE MULTI SERVICE	Min : 684 234 TTC max : 4 105 402 TTC	Min : 684 234 TTC max : 4 105 402 TTC	Conforme	3^{ème}
7.	BASYIRE MULTI SERVICES	Min : 578 322 HT max : 3 469 932 HT	Min : 28 406 756 TTC max : 170 440 536 TTC	Erreur de sommation dans l'item 8 : prix unitaire en lettre 5000 avec un total Hors enveloppe Non conforme	Non classé
8.	RAZAMBISSOM DIVERS SERVICES	Min : 580 822 HT max : 3 484 932HT	Min : 3 117 170 TTC max : 138 703 020 TTC	Erreur de sommation dans l'item 8 : prix unitaire en lettre 5000 avec un total Hors enveloppe Non conforme	Non classé
9.	SERPROCOM	Min : 698 348 TTC max : 4 190 086 TTC	Min : 698 348 TTC max : 4 190 086 TTC	Conforme	5^{ème}
10.	MAELORN SERVICE	Min : 2 198 682 HT max : 4 397 364 HT		Le délai de validité de la garantie est de 60 jours au lieu de 70 jours requis Non conforme	Non classé
11.	LOKRE MULTISERVICES	Min : 579 770 HT max : 3 478 620 HT	Min : 684 129 TTC max : 4 104 772 TTC	Conforme	2^{ème}
Lot 5 : Nettoyage des locaux du FOSER dans les antennes régionales de Koudougou, Dédougou et Ouahigouya					
1.	TA SERVICES SARL	Min : 675 769 HT Max : 4 054 614 HT		Lettre de soumission ne respectant pas le model de la demande de prix (clause 14 et 16 IC au lieu de 15 et 16) Non Conforme	Non classé
2.	NITRAM SARL	Min : 880 870 TTC max : 5 285 220 TTC	Min : 880 870 TTC max : 5 285 220 TTC	Conforme	6^{ème}
3.	Y MAS NOVA	Min : 791 890 HT max : 4 751 340 HT	Min : 934 430 TTC max : 5 606 581 TTC	Conforme	7^{ème}
4.	ETIFA	Min : 694 509 HT max : 4 167 054 HT	Min : 819 521 TTC max : 4 917 124 TTC	Conforme	5^{ème}
5.	ETABLISSEMENT TAPSOBA SAMIRA	Min : 683 600 HT max : 4 101 600 HT	Min : 806 648 TTC max : 4 839 888 TTC	Conforme	3^{ème}
6.	HYPPOL SERVICE	Min : 818 722 TTC max : 4 854 076 TTC	Min : 818 722 TTC max : 4 912 331 TTC	Erreur de calcul à l'item 8 Conforme	4^{ème}
7.	ENRW	Min : 672 287 HT max : 4 033 722 HT	Min : 800 733 TTC max : 4 804 396 TTC Montant avec remise de 0,64%	Montant en lettre 2000 et montant en chiffre 1700 à l'item 7 Conforme	2^{ème}

			Min : 795 608 TTC max : 4 773 647 TTC		
8.	CEN	Min : 800 733 TTC max : 4 804 396 TTC	Min : 800 733 TTC max : 4 804 396 TTC Montant avec remise de 0,65% Min : 795 528 TTC max : 4 773 167 TTC	Conforme	1 ^{er}
9.	YIKORE	Min : 784 741 TTC max : 4 886 566 TTC		Lettre de soumission ne respectant pas le model de la demande de prix (clause 14 et 16 IC au lieu de 15 et 16) Non conforme	Non classé
10.	BASYIRE SERVICE	Min : 671 017 HT max : 4 026 102 HT	Min : 28 687 000 TTC max : 172 122 000 TTC	Erreur de sommation dans l'item 8 : prix unitaire en lettre 5000 avec un total Hors enveloppe Non conforme	Non classé
11.	RAZAMBISSOM DIVERS SERVICES	Min : 673 151 HT max : 4 038 906 HT	Min : 28 723 738 TTC max : 172 342 429 TTC	Erreur de sommation dans l'item 8 : prix unitaire en lettre 5000 avec un total Hors enveloppe Non conforme	Non classé
12.	MAELORN SERVICE	Min : 2 316 375 HT max : 4 632 750 HT		Le délai de validité de la garantie est de 60 jours au lieu de 70 jours requis Non conforme	Non classé
13.	LOKRE MULTISERVICES	Min : 670 102 HT max : 4 020 612 HT	Min : 790 720 TTC max : 4 744 322 TTC	Montant inférieur au seuil de tolérance qui est de 4 772 901 FCFA Non Conforme	Non classé
ATTRIBUTION		1 : BASYIRE SERVICE pour un montant Minimum HTVA d'un million neuf cent quatre-vingt-quatre mille neuf cent soixante-cinq (1 984 965) francs CFA et un montant Maximum HTVA de onze millions neuf cent neuf mille sept cent quatre-vingt-dix (11 909 790) francs CFA ; avec un délai d'exécution d'un (01) mois calendaire pour chaque commande durant l'année budgétaire 2026 ; 2 : CEN pour un montant Minimum TTC de Huit cent vingt-quatre mille neuf cent dix-huit (824 918) francs CFA et un montant Maximum TTC de quatre millions neuf cent quarante-neuf mille cinq cent huit (4 949 508) francs CFA ; avec un délai d'exécution d'un (01) mois calendaire pour chaque commande durant l'année budgétaire 2026 ; 3 : SEN pour un montant Minimum HTVA de six cent mille vingt (600 020) francs CFA et un montant Maximum HTVA de Trois millions six cent mille cent vingt (3 600 120) francs CFA ; avec un délai d'exécution d'un (01) mois calendaire pour chaque commande durant l'année budgétaire 2026. 4 : CEN pour un montant Minimum TTC de six cent quatre-vingt-deux mille cinq cent quatre-vingt-neuf (682 589) francs CFA et un montant Maximum TTC de quatre millions quatre-vingt-quinze mille cinq cent trente-deux (4 095 532) francs CFA ; avec un délai d'exécution d'un (01) mois calendaire pour chaque commande durant l'année budgétaire 2026. 5 : CEN pour un montant Minimum TTC de sept cent quatre-vingt-quinze mille cinq cent vingt-huit (795 528) francs CFA et un montant Maximum TTC de Quatre millions sept cent soixante-treize mille cent soixante-sept (4 773 167) francs CFA ; avec un délai d'exécution d'un (01) mois calendaire pour chaque commande durant l'année budgétaire 2026.			

BURKINA SUUDU BAWDE

RECTIFICATIF DES RESULTATS PROVISOIRES PORTANT SUR LE LOT 2 ET LE LOT 3 DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT ACCELERE N°2026-014/MESFPT/SG/BSB/DG/PRCP PARUS DANS LE QUOTIDIEN N°4459 DU MERCREDI 5 AOUT 2026

Appel d'offres ouvert accéléré n°2026-014/MESFPT/SG/BSB/DG/PRCP du 22 juin 2026, relatif à l'acquisition de matière d'œuvre pour les formations modulaires qualifiantes et les formations dispensées par les Unités Mobiles de Formation (UMF), exercice 2026 ; **Publication** : revue N° 4427 Date de dépouillement : **06 juillet 2026** ; Date de délibération : **27 juillet 2026** ; Nombre de plis : quatre (04)

Lot 2 acquisition de la matière d'œuvre pour les formations modulaires qualifiantes au profit de la Direction Inter-Régionale N° 2

N°	SOUSSIONNAIRES	Montants lus en francs CFA HTVA	Montants lus en francs CFA TTC	Montants corrigés lu en F CFA HTVA	Montants corrigés en F CFA TTC	Observations	RANG
Lot 2 acquisition de la matière d'œuvre pour les formations modulaires qualifiantes au profit de la Direction Inter-Régionale N° 2							
Enveloppe = 85 679 259 FCFA TTC; 0,85M = 71 842 267 F CFA TTC ; seuil de tolérance de 5% = 68 250 154 FCFA TTC							
1	AREBATE SARL	-	75 387 073		--	- Item 664 multimètres. Au lieu de Multimètre Digital 220 V V DT9205, multimètre 220 V V DT8205 A a été proposé - item 637 2V/230V -500VA. Au lieu de E230+C6 :C182V/230V-500VA il a été proposé E230 E230+C6 :C182V/230V-300VA a été proposé donc inférieur à ce qui est demandé dans le DAO NON CON FORME	Non classé
2	ERK	-	70 909 878	--	--	Offre rejetée pour non-conformité technique. Pour les items 1 à 1945, aucune marque n'a été renseignée pour les fournitures proposées, Non-respect du canevas de la lettre de soumission - les rubriques a), b) et d) n'ont pas été renseignées ; -la lettre de soumission ne précise pas le lot concerné parmi les quatre (04) lots constituant le marché. NON CON FORME	Non classé
3	CTEC AFRIK	--	82 017 118	--	--	Non-respect du formulaire de lettre de soumission exigée par le DAO. (Son point « a » traite du rabais alors que celui-ci relève du point « c » du canevas ; le point « b » ne reprend ni les dispositions relatives au rabais ni	Non classé

						l'engagement de se conformer au dossier d'appel d'offres) - Absence de l'accord de groupement exigé par le DAO conformément à la caution de soumission. -Procuration individuelle fournie au nom chaque membre en lieu et place d'une procuration unique au nom d'un mandataire NON CON FORME	
4	SL-CGB SARL	70 154 150	82 781 897	--	--	Conforme	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE		SLCGB SARL, pour un montant toutes taxes comprises (TTC) de Soixante-dix millions quatre cent trente mille cinq cent treize (70 430 513) francs CFA , après une diminution des quantités de 14,92 % , avec un délai de livraison de trente (30) jours					
Lot 3 acquisition de la matière d'œuvre pour les formations modulaires qualifiantes au profit de la Direction Inter-Régionale N° 3							
N°	SOUSSIONNAIRES	Montants lus en francs CFA HTVA	Montants lus en francs CFA TTC	Montants corrigés lu en francs CFA HTVA	Montants corrigés en francs CFA TTC	Observations	RANG
Lot 3 acquisition de la matière d'œuvre pour les formations modulaires qualifiantes au profit de la Direction Inter-Régionale N° 3							
Enveloppe = 86 116 405 FCFA TTC; 0,85M = 72 010 037 F CFA TTC ; seuil de tolérance de 5% = 68 409 535 FCFA TTC							
1	AREBATE SARL	-	78 075 733	--	--	Item 722,12 pans jeu de 17 clés à pipe de 10 à 32 au lieu de 12 pans jeu de 17 clés à pipe de 10 à 32, 12 pans jeu de 17 clés à pipe de 10 à 20 à été proposé Item 741. Moteur d'essuis glace 1J0955119 wiper motor au lieu de Moteur d'essuis glace 1J0955119 wiper motor, Moteur d'essuis glace 1J095119 wiper motor a été proposé NON CON FORME	Non classé
2	ERK	-	73 606 630	--	--	Offre rejetée pour non-conformité technique car marque non proposée pour l'ensemble des items concernés. -Item 1186 : capacité du gaz proposé (< 8) non conforme aux spécifications techniques exigées. Au lieu de gaz capacité 8 ,une gaz 2,5mm2 a été proposé -Item 2069 : le nom du produit a été indiqué à la place de la quantité demandée. -Item 2071 : le gaz HTVO-XTL exigé n'a pas été proposé ; le soumissionnaire a indiqué du gasoil sans autre précision Pour les articles de l'items 1289 à 1718, sont tous assortis d'un prix unitaire uniforme de 1 000 FCFA, ne reflétant manifestement pas les prix réels des fournitures proposées Non-respect du canevas de la lettre de soumission . les rubriques a), b) et d) n'ont pas été renseignées ; la lettre de soumission ne précise pas le lot concerné parmi les quatre (04) lots constituant le marché. NON CON FORME	Non classé
3	CTEC AFRIK	--	84 797 119	--	--	Non-respect du formulaire de lettre de soumission exigée par le DAO. (Son point « a » traite du rabais alors que celui-ci relève du point « c » du canevas ; le point « b » ne reprend ni les dispositions relatives au rabais ni l'engagement de se conformer au dossier d'appel d'offres) - Absence de l'accord de groupement exigé par le DAO conformément à la caution de soumission. -Procuration individuelle fournie au nom chaque membre en lieu et place d'une procuration unique au nom d'un mandataire NON CON FORME	Non classé
4	SL-CGB SARL	70 016 625	82 619 618	--	--	Conforme	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE		SLCGB SARL, pour un montant toutes taxes comprises (TTC) de Soixante-dix millions deux cent quatre-vingt-quatorze mille huit cent treize (70 294 813) francs CFA , après une diminution des quantités de 14,92 % , avec un délai de livraison de trente (30) jours					

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Demande de prix à commande	: N°2026-11f/MAERAH/SG/DMP portant acquisition de fournitures de bureau, de produits d'entretien, de consommables et de divers imprimés administratifs au profit des diverses structures du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH)
Financement	: Budget de l'Etat, exercice 2026
Publication de l'Avis	: Quotidien des marchés N°4415 du 04/06/2026
Date de dépouillement	: 15/06/2026
Date de délibération	: 15/06/2026
Lettre de convocation	: Lettres N°2026-0264/MAERAH/SG/DMP du 09 juin 2026
Nombre de lot	: Six (6)
Nombre de plis	: Trente (30) plis

Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement		Prix de l'offre corrigé		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot 1 : acquisition de fournitures de bureau, de produits d'entretien, de divers imprimés et de cachets au profit de la Direction Générale de l'Environnement et du Cadre de Vie (DGEVCV) ;						
Budget prévisionnel : 16 000 000 FCFA TTC Moyenne pondérée :14 746 523 FCFA TTC Montant seuil des offres anormalement basses :12 534 544 FCFA TTC Seuil de tolérance : 11 907 817FCFA TTC						
ECF -GBI SARL	Min : 5 589 500 Max : 10 832 250	-	-	Min : 6 595 610 Max :12 782 055	Conforme	5ème
ELTINHO TELECOMMUNICATION BUSINESS	-	Min : 5 775 510 Max : 11 803 245	-	-	Non conforme Engagement code d'éthique, formulaire de renseignement non joints Absence de formulaire de renseignement sur le candidat Absence de déclaration sur l'honneur Pièces administratives non fournies malgré de la lettre du 15 juin 2026 pour complément des pièces Item 31 : attaches lettre 82*60 mm au lieu de 80*60mm demandé par la DPX	Non classée
LK MANENERE SARL		Min : 6 463 155 Max : 12 719 220	-	Min : 6 463 155 Max : 12 719 220	Conforme	2eme
SOCIETE RABAOAONGO DISTRIBUTION	Min : 5 149 550 Max : 10 060 050	-	-	Min : 6 076 469 Max : 11 870 859	Non conforme Offres-en deçà du seuil de tolérance	Non classée
PROTECHBO	Min : 5 401 500 Max : 10 424 000	-	-	Min : 6 373 770 Max : 12 300 320	Conforme Offre anormalement basse, mais compris dans le seuil de tolérance et Confirmation des prix et rehaussement de la garantie de bonne exécution de 30% suivant la lettre de demande de confirmation de prix N°2026-448/MAERAH/SG/DMP conformément à l'alinéa 3 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF	1er
ICNF SARL	Min : 4 528 000 Max : 9 853 250	-	-	Min : 5 343 040 Max : 11 626 835	Non Conforme Offres-en deçà du seuil de tolérance	Non classé
PLANETE SERVICE	-	Min : 6 301 790 Max : 14 602 500	-	Min : 7 490 640 Max : 14 602 500	Conforme une erreur de sommation au niveau du montant minimum. la correction entraine une augmentation de 1 188 850 au minimum et passent de 6 301 790FCFA TTC à 7 490 640 FCFA TTC soit une augmentation de 18,86%.	6ème
RACHETE SERVICES SARL	-	Min : 6 585 049 Max : 12 921 177	-	Min : 6 585 049 Max : 12 921 177	Conforme	4eme
JEHO Nissi sarl	-	Min : 6 434 540 Max : 13 424 270	-	-	Non conforme le délai de validé de la garantie de soumission est inférieur à la validité de l'offre (70 jours au lieu de 60 jours) Pièces administratives non fournies malgré la lettre du 15 juin 2026 pour complément des pièces	Non classée
BURKIMBI PRESTATION SARL	-	Min : 6 479 852 Max :14 107 490	-	Min : 6 479 852 Max :14 107 490	Conforme	3eme
Attributaire	L'ENTREPRISE PROTECHBO pour un montant minimum HTVA de cinq millions quatre cent et un mille cinq cents (5 401 500) FCFA et un montant maximum HTVA de dix millions quatre cent vingt-quatre mille (10 424 000) F CFA HTVA avec une garantie de bonne exécution de 30% et un délai de livraison ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2026.					
Lot 2 : acquisition d'imprimés et de divers documents pour les examens de fin de formation au profit de la Direction Générale du Foncier, de la formation et de l'Organisation du Monde Rural (DGFOMR) ;						
Budget prévisionnel : 21 000 000 FCFA TTC Moyenne pondérée :18 812 255 FCFA TTC Montant seuil des offres anormalement basses :15 990 417 FCFA TTC Seuil de tolérance : 15 190 896 FCFA TTC						
SAAP SARL	13 199 500	15 575 410	-	-	Non conforme Non-respect du formulaire de la caution de soumission Pièces administratives non fournies malgré la lettre du 15 juin 2026 pour complément des pièces Marque non fourni aux items 25, 26, et 27	Non classée
GLOBALE PUB	13 235 500		-	-	Non conforme Non-respect du formulaire de la lettre d'engagement du code d'éthique pas de déclaration sur l'homme Clause 15 des IC au lieu de 14 de la lettre de soumission Pièces administratives non fournies malgré la lettre du 15 juin 2026 pour complément des pièces	Non classée

					Marque non fourni aux items 25, 26, et 27	
ELTINHO TELECOMMUNICATI ON BUSINESS	-	15 237 340	-	14 623 090	Non Conforme Pièces administratives non fournies malgré de la lettre du 15 juin 2026 pour complément des pièces En Application des dispositions du code des impôts ; les montants des items 21 et 22 sont exonorés de la TVA. Apres correction : montant exonoré : 3 412 500 FCFA montant non exonoré HTVA : 9 500 000 montant non exonoré TTC : 11 210 590 FCFA Montant corrigé= Montant exonoré + montant non exonoré TTC :14 623 090 Offre en deçà du seuil de tolérance	Non classé
SHINY SERVICES	-	15 112 250	-	15 112 250	Non Conforme En Application des dispositions du code des impôts ; les montants des items 21 et 22 sont exonorés de la TVA. Apres correction : montant exonoré de la TVA : 3 150 000 FCFA montant non exonoré HTVA : 10 137 500 montant non exonoré TTC : 11 962 250 FCFA Montant corrigé= Montant exonoré + montant non exonoré TTC : 15 112 250 Offre en deçà du seuil de tolérance	Non classé
DEFI GRAPHIQUE		15 267 430	-	-	Non conforme Non-respect du modèle d'engagement a respecté le code d'éthique et de déontologie en matière de commande publique clause 15 au lieu de 14 lettre de soumission Absence de marque aux items 25,26,27	Non classée
PROTECHBO	12 065 000				Non conforme Absence d'engagement écrit de remplacement demandé par le DDPX Clause 15 des IC au lieu de 14 de la lettre de soumission Marque non fourni aux items 25, 26, et 27	Non classée
RENACOM	12 925 500	15 252 090	-	14 968 590	Non Conforme En Application des dispositions du code des impôts les montants des items 21 et 22 sont exonorés de la TVA. Apres correction : Montant exonoré de la TVA : 1 575 000 FCFA Montant non exonoré HTVA : 11 350 500 Montant non exonoré TTC : 13 393 590 FCFA Montant corrigé= Montant exonoré + montant non exonoré TTC : 14 968 590 Offres-en deçà du seuil de tolérance	Non classé
SEZAM SERVICES	14 930 000	-	-	17 081 900	Conforme En Application des dispositions du code des impôts les montants des items 21 et 22 sont exonorés de la TVA. Apres correction : Montant exonoré de la TVA : 2 975 000 FCFA montant non exonoré HTVA : 11 955 000 montant non exonoré TTC : 14 106 900 FCFA Montant corrigé= Montant exonoré + montant non exonoré TTC :17 081 900	4eme
DEC COM BURKINA	13 600 000	16 048 000	-	15 796 000	Conforme En Application des dispositions du code des impôts les montants des items 21 et 22 sont exonorés de la TVA. Apres correction : Montant exonoré de la TVA : 1 400 000 FCFA montant non exonoré HTVA : 12 200 000 montant non exonoré TTC : 14 396 000 Montant corrigé= Montant exonoré + montant non exonoré TTC : 15 796 000	2eme

SOCIETE NARISNA SERVICES	13 345 500	-	-	15 290 940	Conforme une erreur au niveau des bordereaux des prix unitaires à l'item 21 deux cent quatre-vingt-dix (290) en lettre et 90 en chiffre, item 22 en lettre cent quarante-cinq (145) et 45 en chiffre Au niveau de la lettre de soumission en lettre treize millions trois cent quarante-cinq mille cinq cents (13 345 500) en lettre et en chiffres 10 845 500 FCFA. La correction de cette erreur n'entraîne pas une variation du montant de l'offre En Application des dispositions du code des impôts les montants des items 21 et 22 sont exonorés de la TVA. Apres correction : Montant exonoré de la TVA : 2 537 500 FCFA Montant non exonoré HTVA : 10 808 000 Montant non exonoré TTC : 12 753 440 Montant corrigé= Montant exonoré + montant non exonoré TTC : 15 290 940 Offre anormalement basse, mais compris dans le seuil de tolérance Confirmation des prix et rehaussement de la garantie de bonne exécution de 30% suivant la lettre de demande de confirmation de prix N°2026-451/MAERAH/SG/DMP conformément à l'alinéa 3 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF	1er
JEBNEJA SARL	-	15 804 300	-	23 911 810	Conforme Erreur au niveau des bordereau des prix pour les fournitures à l'item 1 : montant en chiffre 3 100 et montant en lettre dans le bordereau des prix unitaires neuf mille (9 000). Cette correction entraîne un réajustement du montant de l'offre lequel passe respectivement de 15 804 300 FCFA à 24 195 310 FCFA soit une variation de 53,09% En Application des dispositions du code des impôts les montants des items 21 et 22 sont exonorés de la TVA. Apres correction : Montant exonoré de la TVA : 1 575 000 FCFA Montant non exonoré HTVA : 18 929 500 Montant non exonoré TTC : 22 336 840 Montant corrigé= Montant exonoré + montant non exonoré TTC : 23 911 810 Offres hors enveloppe	Non classe
RACHETE SERVICES SARL	--	16 958 075	--		Non conforme Marque non fourni aux items 25, 26, et 27	Non classée
CAREM ENERGIE Sarl	-	16 800 840	-	-	Non conforme Pièces administratives non fournies malgré de la lettre du 15 juin 2026 pour complément des pièces Marque non fourni aux items 25, 26, et 27	Non classée
BURKIMBI PRESTATION SARL	-	16 178 744	-	15 841 694	Conforme En Application des dispositions du code des impôts, les montants des items 21 et 22 sont exonorés de la TVA. Apres correction : Montant exonoré de la TVA : 1 872 500 FCFA Montant non exonoré HTVA : 11 838 300 Montant non exonoré TTC : 13 969 194 Montant corrigé= Montant exonoré + montant non exonoré TTC :15 841 694	3eme
Attributaire	La SOCIETE NARISNA SERVICES pour un montant de treize millions trois cent quarante-cinq mille cinq cents (13 345 500) FCFA HTVA avec une garantie de bonne exécution de 30% et un délai de livraison de trente (30) jours.					
Lot 3 : acquisition de consommables de production de cartes professionnelles agricoles au profit de la Direction Générale du Foncier, de la formation et de l'Organisation du Monde Rural (DGfOMR) ;						
Budget prévisionnel : 25 000 000 FCFA TTC		Montant seuil des offres anormalement basses :20 149 859 FCFA TTC				
Moyenne pondérée :23 705 716 FCFA TTC		Seuil de tolérance : 19 142 366 FCFA TTC				
EZO INTERNATIONAL	--	Min : 3 563 600 Max : 19 679 450	-	Min : 6 029 800 Max : 19 679 450	Offre conforme	4eme

					Diminution des quantités minimum des items 6,8, et 9 (item 6 : 4 au lieu de 1 ; item 8 : 26 au lieu de 10 ; item 9 : 13 au lieu de 8). La correction de cette erreur arithmétique a entraîné un ajustement du montant minimum de l'offre, lequel est passé de trois millions cinq cent soixante-trois mille six cent (3 563 600) FCFA TTC à six millions vingt-neuf mille huit cent (6 029 800) FCFA TTC Offre anormalement basse et comprise dans la limite du seuil de tolérance	
ELTINHO TELECOMMUNICATION BUSINESS	-	Min : 5 239 000 Max : 24 930 450	-	Min : 5 003 318 Max : 24 612 086	Non conforme Pièces administratives non fournies malgré de la lettre du 15 juin 2026 pour complément des pièces une erreur au niveau du bordereau des prix unitaire à l'item 11 en lettre cinquante et en chiffre 50 000. La correction de ces erreurs entraîne un réajustement des montants minimum et maximum de l'offre, lesquels passent respectivement de 5 239 000 FCFA TTC à 5 003 318 FCFA TTC et de 24 930 450 FCFA TTC à 24 612 086 FCFA TTC. une erreur au niveau de la lettre de soumission en lettre cinq millions deux cent trente-neuf mille et en chiffres 5 239 200 FCFA TTC	Non classé
LK MANENERE SARL		Min : 6 861 700 Max : 22 889 640	-	Min : 6 861 700 Max : 22 889 640	Offre conforme	5eme
ALIBABA'S ACTION sarl	Min : 4 980 000 Max : 16 253 500		-	Min : 5 876 400 Max : 19 179 130	Offre conforme Offre anormalement basse et comprise dans la limite du seuil de tolérance	3eme
SAHABANE DISTRIBUTION & COMMERCE SARL	Min : 960 000 Max : 16 675 000	-	-	-	Non conforme Offre déséquilibrée conformément à la disposition de l'article 116 du décret 2026-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 portant procédure de passation d'exécution et des règlements des marchés publics. Les prix des items 2,3, 4, 5, 6, 7 et 8 sont sous évalués et le prix de l'item 10 surévalué Ces prix unitaires ne sont pas sincères.	Non classée
JEBNEJA SARL	-	Min : 2 472 100 Max : 22 700 840	Min : 2 836 000 Max : 21 165 000	Min : 3 346 480 Max : 24 974 700	Conforme Erreur au niveau du bordereau des prix unitaire à l'item 10 en lettre soixante-dix-huit mille et en chiffre 50 000. La correction de ces erreurs entraîne un réajustement des montants minimum et maximum de l'offre, lesquels passent respectivement de 2 472 100 FCFA TTC à 3 346 480 FCFA TTC et de 22 700 840 FCFA TTC à 24 974 700 FCFA TTC soit une augmentation de 10,01%. Il est invité à corriger son devis estimatif conformément au montant lu de la lettre de soumission.	1er
OUMZA DISTRIBUTION sarl	Min : 1 192 000 Max : 15 866 450	-	Min : 3 520 000 Max : 15 952 500	Min : 4 153 600 Max : 18 823 950	Non Conforme Erreur de sommation au niveau du montant minimum HTVA et au montant maximum HTVA. La correction de ces erreurs entraîne un réajustement des montants minimum et maximum de l'offre, lesquels passent respectivement de 1 192 000 FCFA HTVA à 3 520 000 FCFA HTVA et de 15 866 450 FCFA à 15 952 500 FCFA HTVA Offres-en deçà du seuil de tolérance	Non classé
JEHO NISSI sarl	-	Min : 8 694 240 Max : 18 679 990	-	-	Non conforme Pièces administratives non fournies malgré la lettre du 15 juin 2026 pour complément des pièces le délai de validé de la garantie de soumission est inférieur à la validité de l'offre (70 jours au lieu de 60 jours) et l'Agrément technique en matière informatique non fourni	Offre écarté

BURKIMBI PRESTATION SARL		Min : 5 416 200 Max : 22 191 080	-	Min : 5 416 200 Max : 22 191 080	Offre conforme	2eme
Attributaire	L'ENTREPRISE JEBNEJA SARL pour un montant minimum TTC de deux millions quatre cent soixante-douze mille cent (2 472 100) FCFA et un montant maximum TTC de vingt-deux millions sept cent mille huit cent quarante (22 700 840) F CFA et le délai de livraison ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2026.					
Lot 4 : acquisition d'imprimés divers au profit du Projet Petite Irrigation dans le Grand Ouest et de la Région de l'Est (PIGO Plus)						
Budget prévisionnel : 5 000 000 FCFA TTC		Montant seuil des offres anormalement basses :4 008 339 FCFA TTC				
Moyenne pondérée :4 715 692 FCFA TTC		Seuil de tolérance : 3 807 922 FCFA TTC				
AZA Services	Min : 2 507 500 Max : 3 933 500			Min : 2 958 850 Max : 4 641 530	Offre conforme	5eme
SHINY SERVICES SARL		Min : 2 336 400 Max : 3 879 250	-	Min : 2 336 400 Max : 3 879 250	Offre anormalement basse mais compris dans le seuil de tolérance Confirmation des prix et rehaussement de la garantie de bonne exécution de 30% suivant la lettre de demande de confirmation de prix N°2026-451/MAERAH/SG/DMP conformément à l'alinéa 3 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF	1er
ALIBABA'S ACTION SARL	Min : 2 585 000 Max : 3 975 000		-	Min : 3 050 300 Max :4 690 500	Offre conforme	6eme
RENACOM	Min : 2 281 435 Max : 4 214 042	Min : 2 692 093 Max : 4 972 570	-	Min : 2 692 093 Max : 4 972 570	Offre conforme	4eme
DEC COM BURKINA	Min : 2 108 000 Max : 3 315 000	Min : 2 487 440 Max : 3 911 700	-	Min : 2 487 440 Max : 3 911 700	Conforme Offre anormalement basse mais compris dans le seuil de tolérance	2eme
RACHETE SERVICES SARL	-	Min : 2 050 368 Max : 4 037 724	-	Min : 2 168 368 Max :3 775 469	Non conforme Diminution des quantités minimum de l'Item 11 (quantité 25 au lieu de 15) et une augmentation des quantités au maximum à l'item 12 (quantité 5 au lieu de 75). La correction de cette erreur arithmétique a entraîné un ajustement du montant minimum et maximum de l'offre, lesquels passent de (2 050 368) FCFA à (2 168 368) et de 4 037 724 FCFA TTC à 3 775 469 FCFA TTC soit une augmentation de 118 000FCFA TTC et une diminution de 262 255 FCFA TTC Offres-en deçà du seuil de tolérance	Non classé
BURKIMBI PRESTATION SARL		Min : 2 607 210 Max : 4 153 600	-	Min : 2 607 210 Max : 4 153 600	Offre conforme	3eme
Attributaire	L'ENTREPRISE SHINY SERVICES SARL pour un montant minimum TTC de deux millions trois cent trente-six mille quatre cents (2 336 400) FCFA et un montant maximum TTC de trois millions huit cent soixante-dix-neuf mille deux cent cinquante (3 879 250) F CFA avec une garantie de bonne exécution de 30% et le délai de livraison ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2026.					
Lot 5 : Impression et multiplication de la nouvelle loi portant contrôle des engrais au Burkina Faso au profit de la Direction Générale de la Production Végétale (DGPV)						
Budget prévisionnel : 5 000 000 FCFA TTC		Montant seuil des offres anormalement basses :3 778 069 FCFA TTC				
Moyenne pondérée : 4 444 787 FCFA TTC		Seuil de tolérance : 3 589 165 FCFA TTC				
SHINY SERVICES SARL		Min : 2 519 300 Max : 3 599 000	-	Min : 2 519 300 Max : 3 599 000	Conforme Offre anormalement basse mais compris dans la limite du seuil de tolérance Confirmation des prix et rehaussement de la garantie de bonne exécution de 30%	1er
DEFI GRAPHIQUE		Min : 2 548 210 Max : 3 640 300	-	Min : 2 548 210 Max : 3 640 300	Conforme Offre anormalement basse mais compris dans la limite du seuil de tolérance	2eme
EVEDAF	Min : 2 289 000 Max : 3 270 000		-	Min : 2 701 020 Max : 3 858 600	Non Conforme Pièces administratives non fournies malgré de la lettre du 15 juin 2026 pour complément des pièces	Non classé
LKD EMPIRE SARL	Min : 1 690 500 Max : 2 415 000		-	Min :1 994 790 Max :2 849 700	Non Conforme Offres-en deçà du seuil de tolérance	Non classé
RENACOM	Min : 2 119 530 Max : 3 027 900	Min : 2 501 045 Max : 3 572 922	-	Min : 2 501 045 Max : 3 572 922 :	Non conforme Offres-en deçà du seuil de tolérance	Non classé
SAHABANE DISTRIBUTION & COMMERCE SARL	Min : 840 000 Max : 4 200 000	-	Min : 2 940 000 Max : 4 200 000	Min : 3 469 200 Max :4 956 000	Non conforme Après avoir été invité par lettre N°2026-450/MAERAH/SG/DMP à corriger son devis suite à des erreurs relevées dans son offre financière, pour se conformer au montant lu de la lettre de soumission en application des dispositions de l'article 112 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024, le soumissionnaire a transmis un nouveau devis comportant à son tour des incohérences affectant les quantités maximales (item 1 : 100 au lieu	Non classée

					de 350). Les corrections opérées par la commission ont conduit à une réévaluation de l'offre à un montant de 840 000 FCFA HTVA et 991 200 FCFA TTC pour le minimum et de 1 200 000 FCFA HTVA et 1 416 000 FCFA TTC pour le maximum. A l'issue de cette réévaluation, l'offre a été jugée anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance. En conséquence, elle est écartée en tant qu'offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance.	
SOCIETE NARISNA SERVICES	Min : 2 100 000 Max : 3 000 000	-	-	Min : 2 478 000 Max : 3 540 000	Non conforme Offres-en deçà du seuil de tolérance	Non classé
OUMZA DISTRIBUTION SARL	Min : 2 187 500 Max : 3 125 000	-	-	Min : 2 581 250 Max : 3 687 500	Conforme Offre anormalement basse mais compris dans la limite du seuil de tolérance	3 ^{eme}
RACHETE SERVICES SARL	-	Min : 2 826 572 Max : 4 037 960	-	Min : 2 826 572 Max : 4 037 960	Conforme	5 ^{eme}
BURKIMBI PRESTATION SARL	-	Min : 2 605 204 Max : 3 721 720	-	Min : 2 605 204 Max : 3 721 720	Conforme Offre anormalement basse mais compris dans la limite du seuil de tolérance	4 ^{eme}

Attributaire L'ENTREPRISE SHINY SERVICES SARL pour un montant minimum TTC de deux millions cinq cent dix-neuf mille trois cents (2 519 300) FCFA et un montant maximum TTC de trois millions cinq cent quatre-vingt-dix-neuf mille (3 599 000) F CFA avec une garantie de bonne exécution de 30% et le délai de livraison ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2026.

Lot 6 : Acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit du Programme d'Approvisionnement en Eau et d'Assainissement (PAEA).

Budget prévisionnel : 10 000 000 FCFA TTC			Montant seuil des offres anormalement basses : 8 494 011 FCFA TTC		
Moyenne pondérée : 9 992 955 FCFA TTC			Seuil de tolérance : 8 069 311 FCFA TTC		

AZA SERVICE	Min : 2 458 500 Max : 3 096 500	-	-	-	Non conforme Sans correction les montants mentionnés sur la lettre de soumission au minimum et au maximum diffèrent de ceux figurant sur son devis estimatif. (Circulaire ARCOP 2020-30/ARCOP/CR /Znmr du 03/09/2020)	Non classée
ECF -GBI SARL	Min : 5 584 800 Max : 8 456 750	-	-	Min : 6 590 064 Max : 9 978 965	Conforme	1er
LK MANENERE SARL		Min : 7 695 134 Max : 11 609 902	-	Min : 7 695 134 Max : 11 609 902	Hors enveloppe	Non classée
EVEDAF	Min : 5 375 150 Max : 8 472 500	-	-	Min : 6 342 677 Max : 9 997 550	Conforme Pièces administratives non fournies malgré de la lettre du 15 juin 2026 pour complément des pièces	Non classé
LKD EMPIRE SARL	Min : 7 656 550 Max : 11 600 400	-	-	Min : 9 034 729 Max : 13 688 472	Hors enveloppe	Non classée
JEHO Nissi sarl		Min : 6 527 240 Max : 9 854 627	-	-	Non conforme le délai de validé de la garantie de soumission est inférieur à la validité de l'offre (60 jours au lieu de 70 jours) Pièces administratives non fournies malgré de la lettre du 15 juin 2026 pour complément des pièces.	Offre écarté

Attributaire L'ENTREPRISE ECF -GBI SARL pour un montant minimum HTVA de cinq millions cinq cent quatre-vingt-quatre mille huit cents (5 584 800) FCFA et un montant maximum HTVA de huit millions quatre cent cinquante-six mille sept cent cinquante (8 456 750) FCFA et le délai de livraison ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2026.

DEMANDE DE PRIX				N°2026-07/MAERAH/SG/DMP PORTANT TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA COUR ET ETANCHEITE DU BATIMENT DE LA DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DE STATISTIQUES SECTORIELLES.				
Service bénéficiaire				DGESS				
Date d'ouverture et d'examen des plis reçus				24 Juillet 2026				
Nombre de plis reçus				Quatre (04) plis.				
Financement				Budget de l'Etat, exercice 2026				
Publication de l'avis d'appel d'offres				Revue des marchés publics ; Quotidien N°4444 du mercredi 15 juillet 2026				
N° pli	Soumissionnaires	Prix de l'offre (Lu publiquement)			Montant de l'offre corrigé		Rang	Observations
		Monnaie (s)	Montant(s) F CFA HTVA	Montant(s) F CFA TTC	Montant corrigé HTVA FCFA	Montant corrigé TTC FCFA		
1	GESCO SARL	FCFA	21 900 000	25 842 000	21 900 000	25 842 000	2 ^e	Offre conforme
2	ILZARO BTP SARL	FCFA	22 484 000	26 531 120	22 484 000	26 531 120	Non classé	Offre non conforme Délai de validité de la garantie de soumission 28 jours après expiration du délai de validité de 60 jours au lieu de 70 jours demandé par le dossier de demande de prix (Point 10 de l'avis. 14. IC)

3	NODAL	FCFA	22 880 945	26 999 515	22 880 945	26 999 515	3 ^e	Offre conforme
4	EOSIF	FCFA	20 245 500	23 889 690	20 245 500	23 889 690	1 ^{er}	Offre conforme
Attributaire :		EOSIF pour un montant de vingt millions deux cent quarante-cinq mille cinq cents (20 245 500) francs CFA HTVA soit un montant de vingt-trois millions huit cent quatre-vingt-neuf mille six cent quatre-vingt-dix (23 889 690) francs CFA TTC pour un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.						

FICHE DE SYNTHESE RECTIFICATIVE DES RESULTATS PROVISOIRES PARUS DANS LA REVU N°4433 DU MARDI 30/06/2026 SUIVANT DECISION N°2026-L0249 du 14 /07/2026/ARCOP/ORD						
Référence de la procédure	:	Demande de prix N°2026-04t/MAERAH/SG/DMP portant travaux de réhabilitation des toilettes du MAERAH au profit de la Direction Générale de l'Environnement et du Cadre de Vie (DGEV)				
Financement	:	Budget Etat-exercice 2026				
Publication de l'Avis	:	Revue des marchés publics n°4410 du 28 mai 2026				
Date de dépouillement	:	08/06/2026				
Date de délibération	:	29/07/2026				
Lettre de convocation de la CAM	:	N°2026-0261/MAERAH/SG/DMP du 05 juin 2026				
Nombre de lot	:	Lot unique				
Nombre de plis	:	Trois (03)				
Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement		Prix de l'offre corrigé		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
NAYALBA SARL	-	50 430 999	-	-	Garantie de soumission fournie non conforme : soixante (60) jours indiqués comme délai de validité de l'offre au lieu de soixante-dix (70) jours comme indiqués dans les données particulières de la demande de prix	Non classé
Société de Construction Ibrahim Ouattara (SOCIO)	39 357 305	-	-	-	Conforme	2 ^{ème}
BEGAZA TRAVAUX ET INGENIERIE	36 930 133	-	37 010 133	-	Conforme	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE	BEGAZA TRAVAUX ET INGENIERIE pour un montant de trente-six millions neuf cent trente mille cent trente-trois (36 930 133) francs CFA HTVA pour un délai d'exécution de quatre (04) mois					

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

HAUT-COMMISSARIAT DE BOROMO

RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE PRIX N°2026-001/MATM/R-BMH/P-BL/HC-BRM/SG/CPAM DU 11/04/2026 POUR L'ACQUISITION DE MATERIELS DIDACTIQUES ET DES CONSOMMABLES SCOLAIRES POUR LE FONCTIONNEMENT COURANT DES ECOLES DE LA PROVINCE DES BALE

SUIVANT DECISION N°2026-L0253/ARCOP/ORD du 17/07/2026

Financement : Budget de l'Etat, exercice 2026. Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°4419 du mercredi 10 juin 2026

Date d'ouverture des plis : 19 juin 2026 - Nombre de plis reçus : Cinq (05) - Date de délibération : 21 juillet 2026.

LOT 1 : Acquisition de matériels didactiques et des consommables scolaires pour le fonctionnement courant des écoles des CEB de BANA, BAGASSI, POMPOÏ et YAHÔ.

Offre anormalement basse : 7 282 920 ; Seuil de tolérance : 6 918 757

Soumissionnaires	Montants lus (F CFA)		Ajustement		Montants corrigés (FCFA)		Observations	Rang
	HTVA	TTC	Delai Supp	Montant ajusté	HTVA	TTC		
PLANETE SERVICES		7 074 700	0	-		7 688 700	CONFORME Erreur de quantité aux items 3,4,5,6 et 7. Quantité demandée 230 au lieu de 250 entraînant une erreur de calcul aux même items $230 \times 2000 = 460\,000$ au lieu de $250 \times 2000 = 500\,000$ Erreur de calcul à l'item 8 : $170 \times 12500 = 2\,125\,000$ au lieu de $130 \times 12500 = 1\,625\,000$ entraînant une variation de 08,68% du montant Montant exonéré de la TVA : 2 125 000	3 ^{ème}
ECOP INTERNATIONAL	5 807 000		20	6 968 400		7 799 460	CONFORME Montant exonéré de la TVA : 1 190 000	4 ^{ème}
LPZAF COMMERCE	5 914 000		15	6 801 100		7 590 220	CONFORME Montant exonéré de la TVA : 1 530 000	2 ^{ème}
DECLIQ TRADING SARL		6 615 640	11	7 343 360		7 343 360	CONFORME Montant exonéré de la TVA : 1 190 000	1 ^{er}
UNIVERSAL INNOVATION	5 871 500	-	20	7 045 800		8 144 320	CONFORME Erreur de quantité à l'item 6, 230 au lieu de 130 entraînant une erreur de calcul : $230 \times 2500 = 575\,000$ au lieu de $130 \times 2500 = 325\,000$ entraînant une variation de 02,63% du montant Montant exonéré de la TVA : 1 657 500	5 ^{ème}

Attributaire : DECLIQ TRADING SARL pour un montant de six millions six cent quinze mille six cent quarante (6 615 640) FCFA TTC avec un délai d'exécution de vingt et un (21) jours et d'un délai de validité des offres de soixante-dix (70) jours.

LOT 2 : Acquisition de matériels didactiques et des consommables scolaires pour le fonctionnement courant des écoles des CEB de BOROMO, OURI et SIBI

Offre anormalement basse : 6 435 742 ; Seuil de tolérance : 6 113 955

Soumissionnaires	Montants lus (F. CFA)		Ajustement		Montants corrigés (F. CFA)		Observations	Rang
	H. TVA	TTC	Delai Supp	Montant ajusté	H. TVA	TTC		
PLANETE SERVICES		6 120 600	0	-	-	6 795 600	CONFORME Erreur de calcul à l'item 8 : $150 \times 12500 = 1\,875\,000$ au lieu de $130 \times 12500 = 1\,625\,000$ entraînant une variation de 11,03% du montant. Montant exonéré de la TVA : 1 875 000	3 ^{ème}

ECOP INTERNATIONAL	5 188 000	-				6 956 940	CONFORME Montant exonéré de la TVA : 1 125 000	4 ^{ème}
LPZAF COMMERCE	5 018 500	-	15	5 771 275		6 458 605	CONFORME Montant exonéré de la TVA : 1 200 000	1 ^{er}
DECLIQ TRADING SARL		5 857 320	11	6 501 625		6 501 625	CONFORME Montant exonéré de la TVA : 1 050 000	2 ^{ème}
UNIVERSAL INNOVATION	5 255 500	-	20	6 306 600		6 989 340	CONFORME Montant exonéré de la TVA : 1 462 500	5 ^{ème}
Attributaire	<u>LPZAF COMMERCE</u> pour un montant de cinq millions dix-huit mille cinq cents (5 018 500) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de vingt et cinq (25) jours et un délai de validité des offres de soixante (70) jours.							
LOT 3 : Acquisition de matériels didactiques et des consommables scolaires pour le fonctionnement courant des écoles des CEB de FARA, POURA et PA.								
Offre anormalement basse : 6 218 454 ; Seuil de tolérance : 5 907 532								
Soumissionnaires	Montants lus (F. CFA)		Ajustement		Montants corrigés (F. CFA)		Observations	Rang
	H. TVA	TTC	Delai Supp	Montant ajusté	H. TVA	TTC		
PLANETE SERVICES		5 970 200	0			6 550 200	CONFORME Erreur de calcul à l'item 8 : 145*12500 = 1 812 500 au lieu 1 232 500 entraînant une variation de 09,71% du montant Montant exonéré de la TVA : 1 812 500	3 ^{ème}
ECOP INTERNATIONAL	5 080 300	-	20	6 096 360		6 854 214	CONFORME Montant exonéré de la TVA : 870 000	5 ^{ème}
LPZAF COMMERCE	5 054 500		15	5 812 675		6 474 535	CONFORME Montant exonéré de la TVA : 1 377 500	2 ^{ème}
DECLIQ TRADING SARL	-	5 642 960	11	6 263 686		6 263 686	CONFORME Montant exonéré de la TVA : 1 015 000	1 ^{er}
UNIVERSAL INNOVATION	5 056 250	-	20	6 067 500		6 723 150	CONFORME Montant exonéré de la TVA : 1 413 750	4 ^{ème}
Attributaire	<u>DECLIQ TRADING SARL</u> pour un montant de cinq millions six cent quarante-deux mille neuf cent soixante (5 642 960) FCFA TTC avec un délai d'exécution de vingt et un (21) jours et d'un délai de validité des offres de soixante-dix (70) jours							

COMMUNE DE DEDOUGOU

FICHE SYNTHESE RECTIFICATIVE DU QUOTIDIEN N°4441 DU VENDREDI 10 JUILLET 2026, pp 47-48 PORTANT SUR :

- L'OBJET
- DELAIS D'EXECUTION DES LOTS 1 ET 3
- LE MONTANT DU LOT 2

DEMANDE DE PRIX N°2026-08/COM-DDG/M/SG/SMP/PRCP RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS LA COMMUNE DE DEDOUGOU. Financement : PREGOLS

Publication de l'avis : Quotidien n°4417 du Lundi 08 juin 2026 page 51

Convocation de la CCAM N°2026-53/COM-DDG/M/SG/SMP/CCAM du 12 juin 2026

Nombre de plis reçus : dix-sept (17) plis reçus. Date de délibération : le 17 juin 2026

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HT	TTC		
Lot 1 : travaux de construction d'une de trois (03) salles de classe + Magasin + Bureau + Latrine à trois postes à Tionkuy B E= 34 020 000						

Lot 2 : travaux de construction d'une de trois (03) salles de classe + Magasin + Bureau + Latrine à trois postes à ZAKUY					
E= 34 020 000		M= 31 100 478		0.85M= 26 035 406	
				0.95*0.85M= 25 113 636	
AGIA	24 173 986	-	24 503 776	-	6 ^{ème} Conforme Item 2.8 du II quantité 25.45 au lieu de 22.45 donc sous total II : 6 297 008 au lieu 5 967 008 ; items 4.3 quantité 7.56 au lieu de 7.70 donc sous total IV : 151 890 au lieu 152 100
FTI	-	28 010 432	-	28 009 132	5 ^{ème} Conforme Item 4.3 quantité 7.56 au lieu de 7.70 donc sous total IV : 240 050 au lieu 240 400
GPI Sarl	21 962 658	-	21 944 812	-	2 ^{ème} Conforme Sous total superstructure 3 6 414 900 au lieu 6 381 900 ; sous total menuiserie bois 2 446 500 au lieu de 2 301 000 ; items 4.3 quantité 7.56 au lieu de 7.70 donc sous total IV : 192 470 au lieu 192 600
SOPOBAM	23 855 158	-	37 402 238	-	- Item 2.5 : cent dix mille au lieu de 10000 ; Item 3.1 : cent dix mille au lieu de 10000 ; Item 3.7 : huit mille au lieu de 9000 ; Item 3.8 : neuf mille au lieu de 6000 ; Item 3.9 : six mille au lieu de 2000 ; Item 4.3 : quantité=7,56 au lieu de 7,70 ; Item 6.1 : cent dix mille au lieu de 100 000. Hors enveloppe
EL - SHADAI	21 591 512	-	21 591 504	-	1 ^{er} Conforme Item 4.3 quantité 7.56 au lieu de 7.70 donc sous total IV : 250 125 au lieu 250 475 item 1.4 : erreur sur le montant, 117 960 au lieu de 117 969 d'où sous total 191 627 au lieu de 191 636.
FASO CONSTRUCTION BTP	-	26 011 742	-	26 011 412	3 ^{ème} Conforme quantité 7.56 au lieu de 7.70 donc sous total IV : 249 890 510 au lieu 250 170
AKILA	-	26 030 483	-	26 029 656,6	4 ^{ème} Conforme items 4.3 quantité 7.56 au lieu de 7.70 donc sous total IV : 263 510 au lieu 263 790
ATTRIBUTAIRE PROVISoire	EL – SHADAI pour un montant de vingt un millions cinq cent quatre-vingt-onze mille cinq cent quatre (21 591 504) FCFA HT avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours				

Lot 3 : travaux de construction d'un CBNEF à OULANI					
E= 12 028 000		M= 10 852 623,20		0,85 M= 9 224 729,72	
				0,95*0,85 M= 8 763 493,23	
CO.BA.SUR	7 642 991	-	-	-	1 ^{er} Conforme
SOPOBAM	8 978 048	-	24 836 948	-	- Item 3.1 : quatre-vingt-quinze mille au lieu de 5000 ; Item 7.1 : un million au lieu de 100 000 ; Item 8.4 : vingt mille au lieu de 2000. Hors enveloppe
FASO CONSTRUCTION BTP	-	9 160 387	-	-	2 ^{ème} Conforme
ATTRIBUTAIRE PROVISoire	CO.BA.SUR pour un montant de sept millions six cent quarante-deux mille neuf cent quatre-vingt-onze (7 642 991) FCFA HT avec délais d'exécution de soixante (60) jours.				

FICHE SYNTHÈSE RECTIFICATIVE DU QUOTIDIEN N°4417 DU LUNDI 08 JUIN 2026, PAGE 8 PORTANT SUR LE DELAIS D'EXECUTION DEMANDE DE PRIX N°2026-04/COM-DDG/M/SG/SMP RELATIF AUX A L'ACQUISITION DE MATERIEL ET MOBILIER SCOLAIRES POUR LE CEBNF DE OULANI ET LES ECOLES PRIMAIRES DE TIONKUY B ET ZAKUY. Financement : PREGOLS						
Publication de l'avis : Quotidien N°4404 du mercredi 20 mai 2026 page 89						
Convocation de la CCAM : lettre N°2026-48/COM-DDG/M/SG/SMP/CCAM du 25 mai 2026. Nombre de plis reçus : neuf (09) plis						
E : 21 000 000 FCFA TTC ; P : 17 346 196 FCFA ; M : 19 538 478 FCFA ; 0,85M : 16 607 705 FCFA ; 0,95x0,85M : 15 777 322 FCFA						
Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	Montant HTVA	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC		
APMA	15 028 000	-	-	-	-	Non conforme Matériel non fourni
JEHO NISSI SARL	-	17 102 920	-	-	-	Non conforme Matériel non fourni
T.D.G INTER	15 270 000	18 018 600	-	-	2 ^{ème}	Conforme
EZMAF	14 630 000	-	-	-	1 ^{er}	Conforme
EOPAF	12 550 000	-	-	-	5 ^{ème}	Conforme
SOPOBAM	12 940 000	-	-	-	6 ^{ème}	Conforme
TATRIMA	15 961 000	-	-	-	3 ^{ème}	Conforme
ProGenius LABS	16 850 000	-	-	-	4 ^{ème}	Conforme
NJ BTP et SERVICES SARL	22 281 700	-	-	-	-	Non conforme Caution de garantie de soumission non fournie
ATTRIBUTAIRE PROVISoire	EZMAF pour un montant de quatorze millions six cent trente mille (14 630 000) CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante-dix (70) jours.					

DEMANDE DE PRIX N°2026-09/COM-DDG/M/SG/SMP/PRCP RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BUREAU D'OFFIER D'ETAT CIVIL DE CENTRE SECONDAIRE DANS LE CSPS DE KARO. Financement : PREGOLS	
Publication de l'avis : Quotidien : N°4446 du vendredi 17 juillet 2026	
Convocation de la CCAM : N°2026-89/COM-DDG/M/SG/SMP/PRM du 22 juillet 2026. Nombre de plis reçus : deux (02)	
Date de délibération : le 27 juillet 2026	

Enveloppe prévisionnelle : 4 850 000 FCFA TTC						
M=4 841 816		0,85 M= 4 115 544		0,95*0,85 M= 3 909 767		
SOUSSIONNAIRES	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	Montant HTVA	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC		
Travaux de construction d'un (01) bureau de centre secondaire d'état civil dans le CSPS de Karo.						
EL-SHADAI	4 075 560	-	-	-	1 ^{er}	Conforme
Entreprise TATRIMA	4 110 100	-	-	-	2 ^{ème}	Conforme
Attributaire provisoire	EL-SHADAI pour un montant de quatre millions soixante-quinze mille cinq cent soixante (4 075 560) FCFA HTVA avec délais d'exécution de trente (30) jours					

REGION DU GUIRIKO

Synthèse des résultats du dossier d'appel d'offre accéléré à commandes N°-2026-006 /MS/SG/CHUS/DG/DCP relative à la Fourniture de médicaments et consommables de spécialité-vente-soins d'urgence pour un montant prévisionnel de cent neuf millions neuf cent mille (109 900 000) de francs CFA TTC au profit du CHUSS.
Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N°4438 du Mardi 07 juillet 2026 à la page 45.
Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : 21 juillet 2026.
Date de délibération : 27 juillet 2026
Financement : Budget CHUSS ; Exercice 2026.

Fourniture de médicaments et consommables de spécialité-vente-soins d'urgence au profit du CHUSS

Enveloppe financière : 109 900 000 FCFA TTC ; - Nombre de plis reçus : 01

Borne inférieure : 92 807 080 ; - Borne inférieure tolérable : 88 166 726; - Borne supérieure : 125 562 520

Soumissionnaires	Montants minimum et maximum lus en francs CFA		Montants minimum et maximum corrigés en francs CFA		Observations
	Montant minimum lu en HT et TTC	Montant maximum lu en HT et TTC	Montant minimum corrigé en HT et TTC	Montant maximum corrigé en HT et TTC	
PHARMACIE CHRIST ROI	82 739 100 TTC	108 112 000 TTC	82 739 100 TTC	108 112 000 TTC	Analyse technique : conforme Analyse financière : conforme Rang : 1 ^{er}

ATTRIBUTAIRE : PHARMACIE CHRIST ROI pour un montant minimum TTC de quatre-vingt-deux millions sept-cent-trente-neuf mille cents (82 739 100) Francs CFA et un maximum TTC de cent huit millions cent douze mille (108 112 000) F CFA avec un délai d'exécution d'un an, exercice budgétaire 2026 et quinze (15) jours par commande.

COMMUNE DE TANGHIN-DASSOURI

Demande de prix N°2026-06/CTGD/M/SG/PRCP du 16/06/2026 relative à l'acquisition d'équipements scolaires pour les lycées et collèges de la commune de Tanghin-Dassouri - Financement : Budget communal, gestion 2026/ressources propres.

Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics N° 4436 du vendredi 03 juillet 2026

Date de dépouillement : 13/07/2026 - Nombre de plis : quatorze (14)

*Borne inférieure : 0,85 M= 23 401 133 TTC *seuil de tolérance : 22 231 076 TTC *Enveloppe : 30 000 000 TTC

Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
BEKI SERVICES SARL	21 400 000	---	---	---	4 ^{ème}	Conforme
SWM SOLUTIONS BUREAU	22 090 000	---	---	---	5 ^{ème}	Conforme
MAHME DISTRIBUTION SARL	18 705 000	---	---	---	Non classée	Conforme Offre anormalement basse
SIMA SERVICES PRESTATIONS ET BTP	19 590 000	----	---	---	Non classée	- prospectus non conforme aux spécifications techniques pour l'armoire métallique : 4 paumelles présentés au lieu de 6, absence d'œilletons métalliques -facture justifiant le matériel non authentique - Non-respect du modèle de la lettre de soumission ayant entraîné des renvois erronés aux clauses des IC ; Non Conforme
IMA TECHNOLOGIES SARL	19 109 000	---	---	---	3 ^{ème}	Conforme
E.S.JB.F	18 965 000	---	---	---	1 ^{er}	Conforme
SOMMALCRA SARL	17 150 000	---	---	---	Non classée	- Modèle de chaise proposé est non conforme (chaises avec accoudoirs), - le prospectus de l'armoire métallique à deux battants proposés ne permet pas d'apprécier les spécifications techniques de l'armoire et on aperçoit 4 paumelles au lieu de 6 - aucun prospectus fourni pour le table-banc CM Non Conforme
E. Z. H. F	----	22 302 000	---	---	Non classée	-Non-respect du délai de validité de la garantie de soumission ; - Non-respect du modèle de la lettre de soumission (non adressée) ; Non Conforme

SOPOBAM Sarl	18 450 000	---	----	---	Non classée	- Non-respect du modèle de la lettre de soumission (non adressée) ; - Non-respect du délai de validité de la garantie de soumission - le prospectus présenté pour l'armoire métallique à deux battants ne permet pas d'apprécier les spécifications techniques de l'armoire - Pour le personnel proposé par le soumissionnaire, la période d'expérience fourni ne permet pas d'apprécier l'expérience similaire demandée Non conforme
SODIKAD	----	22 490 800	---	---	2 ^{ème}	Conforme
BURKINA TRADE ET SERVICES	---	21 948 000	---	---	Non classée	Offre anormalement basse Conforme
SODIFOS	15 230 000	---	---	---	Non classée	- Non-respect du modèle de la lettre de soumission ayant entraîné des renvois erronés aux clauses des IC ; - Prospectus de la chaise fourni non conforme aux spécifications techniques Non Conforme
MINERYA SERVICES	----	29 854 000	---	---	6 ^{ème}	Conforme
MODERNIX SARL	18 501 300	---	---	---	Non classée	Offre anormalement basse Conforme
ATTRIBUTAIRE	« ETS Simporé Jean-Baptiste (E.S.JB.F) » attributaire pour un montant de vingt-deux millions deux cent trente-six mille deux cent cinquante (22 236 250) francs CFA HTVA après une augmentation des items ci-après : quinze (15) unités de Table banc lycées et collèges (item1) ; quarante (40) unités de Table banc pour CE/CM (items 2) ; dix (10) unités de chaises (item3) et dix (10) unité de bureau (item4) avec une variation de 14,71% pour un délai de livraison de soixante (60) jour					

Demande de prix N°2026-04/CTGD/M/SG/PRCP du 25/05/2026 pour les travaux de construction et de réfection d'infrastructures dans la commune de Tanghin-Dassouri lots 1 à 4.

Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics N°4432 du lundi 29 juin 2026
Convocation de la CCAM : Convocation CCAM N°2026-13/CTGD/M/SG/PRCP du 06/07/2026
Financement : budget communal gestion 2026/ressources propres
Nombre de plis reçus : vingt (20) - Date d'ouverture des plis : 08 juillet 2026

Lot1 : Travaux de réfection des écoles de Kougyiri et de Sané A et un logement à Tama

***Borne inférieure : 0,85 M= 11 150 594 TTC *seuil de tolérance : 10 593 064 TTC *Enveloppe : 14 150 000 TTC**

SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		RANG	OBSERVATIONS
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
SETINCO SARL	----	13 579 688			Non Classé	*Garantie de soumission non fournie à l'ouverture des offres Non Conforme
E.G.C.I.M	9 209 200	----			Non Classé	*Les diplôme du personnel sont non probants *Absence de projets similaires justifiant l'expérience spécifique du personnel *Méthodologie et planning/calendrier d'exécution non fournies Non conforme
MOHAMED EMERGENCE SARL	9 697 300	---			5 ^{ème}	Conforme
TCBP	10 667 660	---			7 ^{ème}	Conforme
EGMS	----	11 196 371			4 ^{ème}	Conforme
PACO BTP	---	14 149 309			8 ^{ème}	Conforme
E.K.M. F	9 226 300	---			2 ^{ème}	Conforme
P.2E.M	9 818 220	11 585 500			6 ^{ème}	Conforme
B.CO.M	---	11 082 489			3 ^{ème}	Conforme
B.E.T.C SARL	8 910 360				Non Classé	Offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance Conforme
PC et S	9 061 190				1 ^{er}	Conforme
SISAMA INGENIERIE					Non Classé	*Non-respect du modèle de lettre de soumission occasionnant une substitution de clauses des IC Non conforme

ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE : « P CHARLE & SERVICES (PC&S) » pour un montant de neuf millions soixante un mille cent quatre-vingt-dix (9 061 190) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours

Lot2 : Travaux de construction de salles de classes au CEG de Zekounga

***Borne inférieure : 0,85 M= 26 932 794 TTC *seuil de tolérance : 25 586 154 TTC *Enveloppe : 33 643 000 TTC**

EZIP SARL		30 653 772			5 ^{ème}	Conforme
-----------	-------	------------	--	--	------------------	----------

TCBP	25 720 651	---			3 ^{ème}	Conforme
PACO BTP	---	33 642 195			4 ^{ème}	Conforme
NANDAS GROUP INTERNATIONAL	21 618 890	---			Non classé	Offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance Conforme
E.S.I. F	23 208 805	27 386 390			Non classé	*Délai de validité de l'offre inférieur à celui requis (60 jours contre 70 demandé) Non conforme
P.2.E.M	23 515 163	27 747 892			1 ^{er}	Conforme
COBATMO SARL	24 042 856	---			2 ^{ème}	Conforme
SODGIA SERVICES	21 162 805				Non classé	Offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance Conforme
ATTRIBUTAIRE PROVISoire : « PEGDWENDE EDIFICE MODERNE (P.2.E.M) » attributaire pour un montant de vingt-sept millions sept cent quarante-sept mille huit cent quatre-vingt-douze (27 747 892) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante-quinze (75) jours						
Lot3 : Travaux de construction de salles de classes au CEG de Balollé						
*Borne inférieure : 0,85 M= 27 000 666 TTC *seuil de tolérance : 25 650 633 TTC *Enveloppe : 33 643 000 TTC						
EGMS	----	28 487 454			3 ^{ème}	Conforme
PACO BTP	---	33 640 549			4 ^{ème}	Conforme
E.S.I. F	22 469 805	26 514 370			Non classé	*Délai de validité de l'offre inférieur à celui requis (60 jours contre 70 demandé) Non conforme
P.2.E.M	23 515 163	27 747 892			1 ^{er}	Conforme
COBATMO SARL	24 042 856	---			2 ^{ème}	Conforme
AGENCE DE PSD	25 249 110				Non Classé	*Non-respect du modèle de lettre de soumission occasionnant une substitution de clauses prérequis *Engagement au respect du Code d'éthique et de déontologie non fourni Non Conforme
SODGIA SERVICES	21 012 805				Non classé	Offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance Conforme
ATTRIBUTAIRE PROVISoire « PEGDWENDE EDIFICE MODERNE (P.2.E.M) » attributaire pour un montant de vingt-sept millions sept cent quarante-sept mille huit cent quatre-vingt-douze (27 747 892) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante-quinze (75) jours						
Lot4 : réhabilitation d'infrastructures sanitaires						
*Borne inférieure : 0,85 M= 11 099 928 TTC *seuil de tolérance : 10 544 931 TTC *Enveloppe : 14 150 000 TTC						
SETINCO SARL	----	13 687 735			Non Classé	*Garantie de soumission non fournie à l'ouverture des offres Non Conforme
MOHAMED EMERGENCE SARL	8 675 137	---			Non classé	Offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance Conforme
PACO BTP	---	14 146 737			6 ^{ème}	Conforme
NANDAS GROUP INTERNATIONAL	9 061 400	---			1 ^{er}	Conforme
E.K.M. F	8 925 255	---			Non classé	Offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance Conforme
P.2.E.M	9 883 460	11 662 483			4 ^{ème}	Conforme
B.CO.M	---	10 916 357			3 ^{ème}	Conforme
O.G. S	10 403 860				Non classé	Non-respect du modèle de lettre de soumission occasionnant une substitution de clauses prérequis et une omission du point D Non Conforme
Agence de PSD	8 405 530				Non classé	*Non-respect du modèle de lettre de soumission occasionnant une substitution de clauses prérequis *Engagement au respect du Code d'éthique et de déontologie non fourni Non Conforme
PC et S	9 149 300				2 ^{ème}	Conforme
SODGIA SERVICES	10 502 378				5 ^{ème}	Conforme
SISAMA INGENIERIE	9 374 100				Non classé	*Non-respect du modèle de lettre de soumission occasionnant une substitution de clauses des IC Non conforme
ATTRIBUTAIRE PROVISoire : « NANDA GROUP INTERNATIONAL (NGI) » attributaire pour un montant de neuf millions soixante un mille quatre cent (9 061 400) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours						

COMMUNE RURALE DE SAABA

Fiche synthétique									
Recrutement d'un consultant individuel pour l'élaboration du plan communal de développement (PCD) de saaba									
Avis à manifestation d'intérêt N°2026-001.CRS/M/SG/PRM du 02 juin 2026									
Revue des Marchés Public N°4423 du mardi 16 juin 2026 Date d'ouverture des plis mardi 30 juin 2026 Date de délibération : mardi 7 juillet 2026,									
Nombre de plis reçus dans le délai : douze (12) - Nombre de plis reçu hors délai 00 - Financement : fonds propres ; GESTION,2026									
Rang	Nom du Soumissionnaire	Critère 1 : Profil & Expé. (30 pts)	Critère 2 : Réfs Similaires (40 pts)	Critère 3 : Contexte Kadiogo (20 pts)	Critère 4 : Conformité Doc. (10 pts)	SCORE TOTAL (/100)	Nombre de Contrats Joints	Nombre de Réfs Validées	Statut / Décision du Comité
1er	SAVADOGO Salifou	15	40	20	10	85	11	03	Retenu pour Négociation
2e	HIEN Dére	30	20	20	10	80	13	01	
3e	BARRY Hamade	15	20	20	10	65	08	01	
4e	KAMBOU Bernabé Ollou	30	0	20	10	60	00	00	
5e	TANDAMBA Joél	30	0	20	10	60	05	00	
6e	KABORE Mahamoudou	30	0	20	10	60	09	00	
7e	TRAORE Yaya	30	0	20	10	60	05	00	
8e	Dr. GUELBEOGO Sidiki	30	0	20	5	55	17	00	
9e	BAMOUNI Honoré	15	0	20	10	45	14	00	
10e	Dr. GUIGMA P Léandre	15	0	20	2.5	35	03	00	
11e	KAM Alexis	15	0	20	2.5	35	07	00	
12e	SAWADOGO Boureima	0	0	20	2.5	20	07	00	
Attributaire provisoire		SAVADOGO Salifou est retenu pour la suite de la procédure							

COMMUNE DE OUAGADOUGOU							
ARRONDISSEMENT N°7							
RESULTATS PROVISOIRES DE DEMANDE DE PRIX N°2026 - 01/CO/ARRDT.N°7/M/PRCP relatif aux travaux de construction d'une salle de fête sur le site de la mairie de l'Arrondissement N°7 de la commune de OuagadougouFinancement : Budget communal/Arrondissement N°7, gestion 2026							
Publication : Quotidien des marchés Publics N°4422 du lundi 15 juin 2026							
Date de dépouillement et de délibération : mercredi 24 juin 2026							
Lot unique : Travaux de construction d'une salle de fête sur le site de la mairie de l'Arrondissement N°7 de la commune de Ouagadougou							
N°	Soumissionnaire	Montant lu publiquement en F CFA		Montant corrigé en F.CFA		Rang	Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	Tinsana Travaux Construction (TTC SARL)	49 096 012	57 933 294	49 096 012	57 933 294	6 ^{ème}	Conforme
2	SAID SERVICE (2S)	48 301 496	56 995 765	48 301 496	56 995 765	4 ^{ème}	Conforme
3	ARC EN CIEL EXPERIENCE	48 046 719	56 965 128	48 046 719	56 965 128	3 ^{ème}	Conforme
4	SPLENDIDE SERVICE BTP (S.S BTP)	44 727 426	52 778 363	44 727 426	52 778 363	1 ^{er}	Conforme
5	SANKOA INTERNATIONAL	47 829 395	---	47 829 395	---	2 ^{ème}	Conforme
6	Global Building Services (GBS)	49 915 797	---	49 915 797	---	7 ^{ème}	Conforme
7	GUIGMA BTP ET HYDRAULIQUE SARL (G.BTP)	48 357 024	57 061 288	48 357 024	57 061 288	5 ^{ème}	Conforme
Attributaire		SPLENDIDE SERVICE BTP (S.S BTP) pour un montant de : quarante-quatre millions sept cents vingt-sept mille quatre cents vingt-six (44 727 426) FCFA HTVA et cinquante-deux millions sept cents soixante-dix-huit mille trois cents soixante-trois (52 778 363) FCFA TTC pour un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					

COMMUNE DE OUAGADOUGOU							
ARRONDISSEMENT N°12							
DPX N°2026-01/CO/ARRDT N°12/M/PRCP							
Travaux de construction d'un laboratoire au CSPS du secteur 53 dans l'arrondissement n°12/Commune de Ouagadougou.							
Financement : Budget communal 2026/Arrondissement N°12 - Publication : Revue des Marchés Publics N° 4440 du lundi 09 juillet 2026							
Date d'ouverture : lundi 20 juillet 2026							
Travaux de construction d'un laboratoire au CSPS du secteur 53 dans l'arrondissement n°12/CO.							
Soumissionnaires	Recevabilité des offres	Conformité technique	Montant lu	Montant corrigé	Qualification	Rang	Observations
DAROUL ZAM ZAM SARL	Recevable	Conforme	30 499 675 HTVA 35 989 617 TTC	-	Critère de qualification non analysé	3 ^E	Conforme Offre technique : RAS Offre financière : RAS
SOGECOTRAP SARL	Recevable	Conforme	27 174 360 HTVA	-	qualifié	1 ^{ER}	Conforme et qualifié Offre située dans la limite de la marge du seuil de tolérance : confirmation des prix par écrit et garantie de la faisabilité et la bonne exécution des prestations aux conditions soumises.
BATILEC SARL	Recevable	Conforme	29 197 640 HTVA	-	Critère de qualification non analysé	2 ^E	Conforme Offre technique : RAS Offre financière : RAS
Attributaire	SOGECOTRAP SARL pour un montant de vingt-sept millions cent soixante-quatorze mille trois cent soixante (27 174 360) francs CFA HTVA. Le délai d'exécution est de cent vingt (120) jours.						
APPLICATION DE LA FORMULE DE L'OFFRE ANORMALEMENT BASE OU ELEVEE							

E= 43 038 316 TTC

P= 34 169 526 TTC

M= 39 490 800 TTC

Minimum = 0,85M = 33 567 180

Maximum = 1.15M = 45 414 420

SEUIL DE TOLERANCE = 31 888 821

Le seuil minimum étant 33 567 180 TTC, toute offre inférieure à ce montant est déclarée anormalement basse. Le soumissionnaire SOGECOTRAP SARL est dans cette situation mais dans la marge du seuil de tolérance. Il a été donc invité à nous confirmer par écrit ses prix tout en nous garantissant la faisabilité et la bonne exécution des prestations aux conditions soumises, sous peine de voir son offre écartée de la suite de la procédure.

Aucune offre n'est anormalement élevée car elles sont toutes inférieures au seuil maximum de 45 414 420 TTC.

REGION DES KOULSE

Demande de prix N°2026-01/RKLS/PSBT/CZGA/PRCP du 13 juillet 2026 pour les travaux de construction du mur de clôture de la maison des hôtes de la mairie de Ziga - Financement : BUDGET COMMUNAL/ FMD, EXERCICE 2026 :
Publication de l'avis : Revue des marchés publics, quotidien N° 4442 - Lundi 13 juillet 2026 page 82.
-Lot unique : Nombre de plis reçus : quatre (04) - -Date de dépouillement : 22 juillet 2026

Soumissionnaires	Montant lu en F CFA HT	Montant lu en F CFA TTC	Montant corrigé en F CFA HT	Montant corrigé en F CFA TTC	Variation	Observations	Rang
Travaux de construction du mur de clôture de la maison des hôtes de la mairie de Ziga. Enveloppe prévisionnelle : 22 537 970 FCFA ; Moyenne pondérée des offres conformes : 21 429 531 FCFA ; Borne inférieure (0,85M) : 18 215 102 FCFA ; Borne supérieure (1,15M) : 24 643 961 FCFA Seuil de tolérance de 5% (0,95BI) : 17 304 347 FCFA							
ERNO SERVICE	14 868 375	17 544 683	14 868 375	17 544 683	-	-Incohérence de lieu de naissance de BONKOUNGOU Jean, chef de chantier. En effet, sur le diplôme du BEP, il est né en 1989 à villy alors que sur le Curriculum Vitae signé par l'intéressé, il est né à Ouagadougou ; -Absence de l'attestation de mise à disposition de Camion benne MERCEDES BENZ 7270 F8 03 ; -Non-conformité de la lettre de soumission de l'offre : AAO mentionné sur la lettre de soumission au lieu de ADP	Non Conforme
ENTREPRISE SAWADOGO PATO ET FRERES	14 999 850	17 699 823	14 999 850	17 699 823	-	-absence de toutes les pièces administratives malgré la lettre n°2026-21/RKLS/PSBT/CZGA/PRC DU 23 juillet 2026.	Non conforme
ADIVEX	18 939 500	22 348 610	18 939 500	22 348 610	-	Conforme pour l'essentiel	1 ^{er}
EZAF-BTP	14 563 675	17 185 137	14 563 675	17 185 137	-	Offre anormalement basse en dessous de seuil de tolérance de 5%	Non conforme
Attributaire provisoire	Lot unique : ADIVEX pour un montant de vingt-deux millions trois cent quarante-huit mille six cent dix (22 348 610) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de Soixante jours (60) jours.						

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE KAYA

Demande de prix N DPX N ° 2026-027/MS/SG/ CHR-KAYA /DG/PRCP du 02/07/2026 pour l'achat de consommables d'électricité au profit du centre hospitalier régional de Kaya - Publication de l'avis : Quotidien n° 4446, page 39 du vendredi 17/07/2026
Lettre de convocation de la commission : 2026-027/MS/SG/CHR-K/DG/PRCP du 21/07/2026
Financement : Budget du CHR de Kaya, Exercice 2026 - Date de dépouillement : 27 juillet 2026
Nombre de lots : un (01) - Nombre de plis reçus : Six (06)

Lot unique : Achat de consommables d'électricité au profit du centre hospitalier régional de Kaya

Tableau de détermination des bornes

Montant prévisionnel	5 500 000
Total des offres techniquement et financièrement conformes	9 142 050
Moyenne des offres	4 571 025
Moyenne pondéré	5 128 410
Borne inférieure	4 359 149
Seuil de tolérance	4 141 191

N°	Soumissionnaires	Montant hors taxe lu	Montant hors taxe corrigé	Montant lu FCFA TTC	Montant corrigé FCFA TTC	Observations	Classement
1	SIRI TECH	3 390 200	3 390 200	4 000 436	4 000 436	Non Conforme pour absence de prospectus pour les items 1, 6, 13 et	

						37 conformément à l'IC.4 des Données particulières de la demande de prix	
2	ALIZ MOUS ELEC	3 500 000	3 500 000	4 130 000	4 130 000	Absence de prospectus pour les items 1 et 37 conformément à l'IC.4 des Données particulières de la demande de prix Non conforme	
3	BURKINA ELECTRONIQUE	4 400 000	4 223 000	5 192 000	4 983 140	Discordance entre les pu en lettre (1000) et en chiffre (10000) à l'item 14	2 ^{ème}
4	GD-BS	3 524 500	3 524 500	4 158 910	4 158 910	Conforme	1 ^{er}
5	MAFRIS REHOBOTH SARL	4 232 000	4 232 000	4 993 760	4 993 760	Non conforme pour absence de prospectus pour les items 1 et 37 conformément à l'IC.4 des Données particulières de la demande de prix	
6	DAF	3 080 600	3 080 600	3 635 108	3 635 108	Absence de prospectus pour les items 1 et 37 conformément à l'IC.4 des Données particulières de la demande de prix Absence de garantie de soumission Absence de pièces administratives Non conforme	
Attributaire provisoire		GD-BS pour un montant hors taxes de trois millions cinq cent vingt-quatre mille cinq cents (3 524 500) francs CFA et un montant hors taxes de quatre millions quarante-quatre mille cinq cents (4 044 500) francs CFA après une augmentation des quantités aux item 6 (+4) 12 (+2), 13 (+2), 18 (+2), 19(+2), 23(+2), 28 (+1) et 29 (+1) soit une variation de 14,75% avec un délai de livraison de trente (30) jours					

Demande de prix N N°2026-028/MS/SG/CHR-K/DG/PRCP du 02 juillet 2026 pour l'achat de produits d'entretien et de nettoyage au profit du centre hospitalier régional de Kaya.

Publication de l'avis : Quotidien n° 4446, page 38 du vendredi 17/07/2026

Lettre de convocation de la commission : 2026-028/MS/SG/CHR-K/DG/PRCP du 21/07/2026

Financement : Budget du CHR de Kaya, Exercice 2026

Date de dépouillement : 27 juillet 2026

Nombre de lots : Un (01)

Nombre de plis reçus : dix-sept (17) Lot unique : Achat de produits d'entretien et de nettoyage au profit du centre hospitalier régional de Kaya

Tableau de détermination des bornes

Montant prévisionnel	6 754 500
Total des offres techniquement et financièrement conformes	73 701 325
Moyenne des offres	5 264 380
Moyenne pondéré	6 158 452
Borne inférieure	5 234 684
Seuil de tolérance	4 972 950

N°	Soumissionnaires	Montant hors taxe lu	Montant hors taxe corrigé	Montant lu FCFA TTC	Montant corrigé FCFA TTC	Observations	Classement
1	RDI	4 175 000	4 175 000	4 926 500	4 926 500	Offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance	
2	ETS AK SERVICES	4 291 500	4 291 500	5 063 970	5 063 970	Offre anormalement basse mais dans le seuil de tolérance Conforme	1 ^{er}
3	BEKI SERVICES	4 760 000	4 760 000	5 616 800	5 616 800	Conforme	6 ^{ème}
4	UNIVERSAL INNOVATION	4 225 000	4 225 000	4 985 500	4 985 500	Item 11 non conforme : les dimensions du prospectus proposé sont non conformes : diamètre demandé : 20cm contre un diamètre de 13 à 14 cm proposé. Nombre de feuilles inférieur à celui demandé Non conforme	
5	MIMSHAK INTERNATIONAL	4 140 500	4 140 500	4 885 790	4 885 790	Offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance	
6	BONA DISTRIBUTION	4 485 000	4 485 000	5 292 300	5 292 300	Conforme	4 ^{ème}
7	EFE.S INTERNATIONAL	4 551 000	4 551 000	5 370 180	5 370 180	Conforme	5 ^{ème}
8	MEGA-MULTI-SERVICES	4 337 500	4 120 625	5 118 250	4 862 338	Item 2 non conforme. Echantillon d'un seau de quinze litres (15L) proposé au lieu d'un seau de dix-sept litres (17L) minimum demandé Rabais de 5% sur le montant lu publiquement Offre non conforme	
9	GD-BS	4 298 500	4 298 500	5 072 230	5 072 230	Offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance Conforme	2 ^{ème}
10	ISC SARL	4 913 000	4 913 000	5 797 340	5 797 340	Conforme	7 ^{ème}

11	MABIGA PACK MULTI-SERVICES	4 196 500	4 196 500	4 951 870	4 951 870	Offre anormalement basse	
12	ICONE DISTRIBUTION	3 473 000	3 473 000	4 098 140	4 098 140	Offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance	
13	DECLIQ TRADING	4 202 500	4 202 500	4 958 950	4 958 950	Offre non conforme pour absence de prospectus	
14	DAN-BARKI TRADING SARL	5 522 500	5 522 500	6 516 550	6 516 550	Conforme	9ème
15	BARKILAM SERVICES	5 163 000	5 163 000	6 092 340	6 092 340	Conforme	8ème
16	ICNF	4 368 625	4 368 625	5 154 978	5 154 978	Conforme	4ème
17	GR+	4 117 000	4 117 000	4 858 060	4 858 060	Item 12 non conforme Aucune spécification proposée Aucune information sur le volume Pas de marque proposée Pas de site web pour vérification	
Attributaire provisoire		ETS AK SERVICES pour un montant TTC de cinq millions soixante-trois mille neuf cent soixante-dix (5 063 970) francs CFA et un montant TTC de cinq millions huit cent quatorze mille sept cent quarante-cinq (5 814 745) francs CFA après une augmentation des quantités aux item 1 (+15) 2 (+5), 4(+2), 6(+5), 10(+500) et 11 (+50), soit une variation de 14,82% avec un délai de livraison de trente (30) jours					

REGION DE L'EST

Demande de Prix N°2026-002/REST/PGRM/CO-FDG/SG/PRCP du 12 Juin 2026 pour les travaux de construction de diverses boutiques dans la commune de Fada N'Gourma (lot 1, lot2 et lot3).

- Financement : Budget Communal (Fonds propres), gestion 2026

- Référence de la Publication de l'avis : Quotidien N° 4424 du Mercredi 17 Juin 2026

- Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés (CAM) : Lettre N° 2026_011 / REST / PGRM/CO-FDG / SG / PRCP du 22 juin 2026 - Date de dépouillement : d'ouverture de plis : vendredi 26 juin 2026 - Date de délibération : lundi 13 Juillet 2026

-Nombre de dossier payé : lot1 : deux (02), lot2 : trois (03), lot3 : trois (03) - Nombre de plis reçus : lot1 : deux (02), lot2 : trois (03), lot3 : trois (03)

Lot1 : travaux de construction d'un bloc de dix (10) boutiques au secteur 6sud Gomoré au profit de la commune de Fada N'Gourma

Montant prévisionnel (E) : 20 000 000 FCFA TTC

P = 14 600 000 FCFA

M= 0,6E+0,4P = 17 840 000 FCFA

Les offres en TTC inférieures à 0,85 M = 15 164 000 FCFA sont déclarées anormalement basses ;

Les offres en TTC supérieures à 1,15 M = 20 516 000 FCFA sont déclarées anormalement élevées ;

Seuil de tolérance en TTC (5%) = 14 405 800 FCFA

Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Montants corrigés en F CFA		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
SYDF	14 336 480	16 917 046	-	-	-	Non éligible, l'entreprise relève de la catégorie des petites entreprises donc non autorisé à participer à la présente concurrence conformément à l'IC 3.3 du dossier de demande de prix.
AF SERVICE	-	14 600 000	12 372 881	14 600 000	1 ^{er}	Conforme Anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance, avec la confirmation de l'offre par le soumissionnaire, conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748 du 31 décembre 2024

Attributaire **Lot 1 : Entreprise AF. Service pour un montant de douze millions trois cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingt-un (12 372 881) francs CFA HTVA et quatorze millions six cent mille (14 600 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante-quinze (75) jours**

Lot2 : travaux de construction d'un bloc de dix (10) boutiques au secteur2 au profit de la commune de Fada N'Gourma

Montant prévisionnel (E) : 20 000 000 FCFA TTC

P = 19 744 822 FCFA

M= 0,6E+0,4P = 19 897 929 FCFA

Les offres en TTC inférieures à 0,85 M = 16 913 239 FCFA sont déclarées anormalement basses ;

Les offres en TTC supérieures à 1,15 M = 22 882 618 FCFA sont déclarées anormalement élevées ;

Seuil de tolérance en TTC (5%) = 16 067 578 FCFA

Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Montants corrigés en F CFA		Rang	Observation
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
EGNAF	13 728 035	-	-	-	-	Non éligible, l'entreprise relève de la catégorie des micro-entreprises donc non autorisé à participer à la présente concurrence conformément à l'IC 3.3 du dossier de demande de prix.
SO.W.PA	-	19 744 822	16 732 000	19 744 822	1 ^{er}	Conforme
AF SERVICE	-	16 000 000	13 559 322	16 000 000	-	Non conforme Techniquement l'entreprise est conforme mais déjà pris en compte dans le lot 1(économiquement la plus avantageuse) car ayant présenté le même personnel et le même matériel pour les lot1, lot2 et lot3.

Attributaire	Lot 2 : Entreprise SO.W.PA pour un montant de seize millions sept cent trente-deux mille (16 732 000) francs CFA HTVA et dix-neuf millions sept cent quarante-quatre mille huit cent vingt-deux (19 744 822) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante-quinze (75) jours					
Lot2 : travaux de construction d'un bloc de dix (10) boutiques au secteur2 au profit de la commune de Fada N'Gourma Montant prévisionnel (E) : 20 000 000 FCFA TTC P = 19 744 822 FCFA M= 0,6E+0,4P = 19 897 929 FCFA Les offres en TTC inférieures à 0,85 M = 16 913 239 FCFA sont déclarées anormalement basses ; Les offres en TTC supérieures à 1,15 M = 22 882 618 FCFA sont déclarées anormalement élevées ; Seuil de tolérance en TTC (5%) = 16 067 578 FCFA						
Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Montants lus en F CFA		Rang	Observation
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
CEST	15 535 837	-	15 535 837	-	-	Non éligible, l'entreprise relève de la catégorie des micro-entreprises donc non autorisé à participer à la présente concurrence conformément à l'IC 1.1 du dossier de demande de prix.
SO.W.PA	-	19 744 822	16 732 000	19 744 822	1er	Conforme
AF SERVICE	-	17 200 000	14 576 271	17 200 000	-	Non conforme Techniquement l'entreprise est conforme mais déjà pris en compte dans le lot 1(économiquement la plus avantageuse) car ayant présenté le même personnel et le même matériel pour les lot1, lot2 et lot3.
Attributaire	Lot 3 : Entreprise SO.W.PA pour un montant de seize millions sept cent trente-deux mille (16 732 000) francs CFA HTVA et dix-neuf millions sept cent quarante-quatre mille huit cent vingt-deux (19 744 822) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante-quinze (75) jours					

REGION DU CENTRE-OUEST

Demande de prix N°2026-05/ RCOS/DSR/SG/PRCP POUR DES TRAVAUX DE CORRECTION DU BATIMENT DE RADIOLOGIE ET IMAGERIE DU CMA DE SAPOUY AU PROFIT DU CONSEIL REGIONAL DU CENTRE-OUEST FINANCEMENT : Budget du Conseil régional (Fonds propres), gestion 2026. Date de publication : Quotidien des marchés publics N° 4447 – Lundi 20 juillet 2026 Date de dépouillement, d'analyse et de délibération : 29 juillet 2026 - Nombre de soumissionnaire : un (01) Convocation de la commission d'attribution N°2026-11/RCOS/DSR/SG/PRCP du 27 juillet 2026 Classement des soumissionnaires Lot unique : Correction du bâtiment de radiologie et imagerie du CMA de Sapouy au profit du Conseil régional du Centre-Ouest						
Soumissionnaire	Montant lu en FCFA		Montant corrigé		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
BATI + TP SARL	8 399 620	-	-	-	Conforme	1 ^{er}
Attributaire	BATI + TP SARL pour un montant de Huit millions trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent vingt (8 399 620) francs CFA HTVA pour un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours et un délai de validité de soixante-dix (70) jours.					

REGION DU YAADGA

Objet : Demande de prix pour l'acquisition d'équipements agricoles au profit de la commune de Thiou Référence de la publication l'avis de demande de prix : RMP n°4428 du mercredi 23/06/2026 Date d'ouverture des plis, d'examen des offres et de délibération : 02/07/2026 Nombre de plis reçus : Neuf (09) Financement : Budget communal/Fonds minier Référence de la convocation de la CCAM : N°2026 01/RYDG/P-YTG/C-TIU du 30/06/2026							
IFU	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
00211962X	AFRICA BUSINESS PRO	22 100 000	-			Non Conforme -garantie de soumission non conforme (délais de validité des offre 70 jours au lieu de 60 Jours) - Formulaire de renseignements sur le Candidat non conforme au modèle fourni dans le dossier de demande de prix	Non classé
00253966A	HAUTE ASSISTANCE GROUPE SAS	19 349 000	22 831 820			Non conforme - Formulaire de renseignements sur le Candidat non conforme au modèle fourni dans le dossier de demande de prix	Non classé
00188763H	SSOR CONCEPT	25 470 000	-			Non conforme - Formulaire de renseignements sur le Candidat non conforme au modèle fourni dans le dossier de demande de prix	Non classé
00129864P	AS AMONDINE SERVICES SARL	19 860 000	23 434 800			Conforme	Offre anormalement base

00089340N	PENGR WEND BUSINESS CENTER SARL	25 225 000	-			Non conforme - Formulaire de renseignements sur le Candidat non conforme au modèle fourni dans le dossier de demande de prix	Non classé
00260027D	ZEYNALIS INGENIERIE	21 292 000	-			Conforme	Offre anormalement base
00130801A	AMIDOU SERVICE/C.T.I.D	24 050 000	-			Conforme	1^{er}
00041269Y	GCE	27 710 000	-			Conforme	2^e
00133072X	CABLERIE DU FASO	22 500 000	-			Non conforme - Acte d'engagement à respecter le code d'éthique et de déontologie en matière de commande publique non conforme à celui de la demande de prix - Formulaire de renseignements sur le Candidat non conforme au modèle fourni dans le dossier de demande de prix	Non classé
ATTRIBUTAIRE		AMIDOU SERVICE/C.T.I.D pour un montant de vingt-sept millions six cent cinquante mille (27 650 000) FCFA HTVA et ce, suivant une augmentation du montant de 14,97 % soit trois millions six cent mille (3 600 000) entrainant l'augmentation des quantités suivantes (2 unités à l'item 5, 1 unité à l'item 6, 3 unité à l'item 7, 3 unité à l'item 10, avec un délai d'exécution de trente (30) jours calendaires .					

SYNTHESE RESULTAT DEMANDE DE PRIX N°2026-01/RYDG-PYTG/CSGA/SG/PRCP RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU MARCHE SECONDAIRE DE LA VILLE DE SEGUENEGA						
Financement : Budget communal, gestion 2026						
Publication de l'avis : Quotidien n°4442 du lundi 13 juillet 2026 page 85						
Convocation de la CCAM N°2026-01/CSGA/SG/PRCP/CCAM du 17 juillet 2026						
Nombre de plis reçus : 04						
Date de délibération : le 22 juillet 2026						
E : 17 718 193 FCFA HTVA 20 908 294 FCFA TTC						
P= 14 661 229 FCFA HTVA						
M=16 495 407 FCFA HTVA						
BI= 14 021 096 FCFA HTVA						
ST=13 320 041 FCFA HTVA						
Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	Montant HTVA	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC		
Travaux d'aménagement du marché secondaire de la ville de Séguénéga						
WEND KOUNI NOUVELLE TECHNOLOGIE (WKNT)	13 980 000		14 689 190	-	1 ^{er}	Conforme 3-Bloc de latrine à 2 postes - 10 000 au lieu de 4500 item 3.1 - 10 000 au lieu de 3 000 item 3.2 - 6 000 au lieu de 4 000 item 3.3 - 1000 au lieu de 15 000 item 3.4 - 1000 au lieu de 10 000 item 3.5
ENTREPRISE TASSERE ET FRERE SARL (ETF SARL)	15 057 875	17 768 932	-	-	4 ^e	Conforme
TARWEND PANGA CONSTRUCTION ET BTP	14 633 820	-	-	-	3 ^e	Conforme
SOCIETE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION (SOTRAC SARL)	14 264 030	16 831 555	-	-	2 ^e	Conforme
Attributaire provisoire	WEND KOUNI NOUVELLE TECHNOLOGIE (WKNT) pour un montant de treize millions neuf cent quatre-vingt milles (13 980 000) francs CFA HTVA pour un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					

SYNTHESE DES RESULTATS PROVISOIRES DU DEPOUILLEMENT DES OFFRES DE DEMANDE DE PRIX N°2026-001/RYDG/PYTG/CO-KIN/PRCP DU 02 JUILLET 2026 RELATIVE A L'ACQUISITION DE MATERIELS ET MOBILIERS DE BUREAU AU PROFIT DE LA MAIRIE DE KAIN. Financement : Fonds Minier, gestion 2026; Publication : Revue des marchés publics n°4446 du vendredi 17 juillet 2026 Convocation de la CCAM : 23 juillet 2026 ; Date d'ouverture des plis : 27 juillet 2026 ; Nombre de plis reçus : 03 Date de délibération : 27 juillet 2026 ; Enveloppe financière : 20.214.153 TTC							
N° d'ordre	Soumissionnaires	MONTANT EN F CFA TTC				Observations	Classement
		Montant offre financière lu en F CFA		Montant offre financière Corrigé en F CFA			
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
01	G.C.E	16.150.000	19.057.000	16.975.000	20.030.500	RAS	1 ^{er}
02	EKRAF MULTI-SERVICES	12.475.000	14.720.500	12.475.000	14.720.500	Non conforme -Agrément Technique non fourni	Non classé
03	MOHAMMAD NOUR SERVICE Sarl	12.466.000	---	12.466.000	---	Non conforme : - Agrément Technique non fourni	Non classé
	Attributaire	G.C.E pour un montant de : seize millions neuf cent soixante-quinze (16 975 000) francs CFA HTVA et de vingt millions trente mille cinq cents (20 030 500) franc CFA TTC soit une augmentation de huit cent vingt-cinq mille (825 000) francs CFA HTVA représentant un taux de 05,108% du montant de l'offre initiale avec un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours					

MANIFESTATION D'INTERET N°2026-001/RNRD/PYTG/ /CO-KIN/SG PUBLICATION DE L'AVIS RMP Quotidien N° 4432 du lundi 29 juin 2026

CONVOCACTION DE LA CCAM N° : 2026-01/CO-KIN du 02 juillet 2026								
N°	Prestataire/ Fournisseurs/ consultants	Une lettre de demande d'inscription adressée à la Personne responsable de la commande publique précisant le ou les domaines concernés	Une présentation de l'entreprise indiquant obligatoirement , son domaine d'activité, son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi, son adresse complète	Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document	Une copie du Registre de commerce et de crédit mobilier	Une copie de l'identifiant financier unique (IFU)	Un contact téléphonique permanent	Observations
I-FOURNITURES ET EQUIPEMENTS								
1- ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUE								
1	<u>HAMDIA MULTI SERVICES (HAMS)</u>	F	F	NF	BF- OHG -01-2024-A10-00148	00230333 S	75 81 81 61	Non retenu
2	<u>SONEVI/MS Sarl</u>	F	F	F(D1)	BF- OHG -2023 B 667	00223311 U	70 23 18 80/ 70 28 17 77	Retenu
3	<u>WE SEE INNOV GROUP</u>	F	F	NF	BF- OUA-01- 2025-B13- 18656	00291703 X	74 53 59 84/ 62 24 64 23	Non retenu
4	<u>G.C.E</u>	F	F	NF	BF- OHG -2014-M 062	00041269 Y	70 28 17 77	Non retenu
5	<u>Neochem</u>	F	F	NF	BF OUA-01-2025-B13-10901	00277211 W	73 03 38 51	Non retenu
6	<u>ESPAM</u>	F	F	NF	BF- OHG -2019 A 208	00122189 M	70 82 01 23/ 76 34 23 11	Non retenu
7	<u>ARICE. BTP</u>	F	F	F(D1)	BF- OHG- 2022 A 427	00184116 E	71 57 91 55	Retenu
8	<u>BOURE SOUMAGOU SERVICE</u>	F	F	NF	BF- OUA -01-2026-B13-02912	00301537 Y	61 16 55 84/ 55 91 42 17	Non retenu
9	<u>OFFICE DES ARTS</u>	F	F	NF	BF-OHG 2011A 185	00036212 G	70 08 18 19	Non retenu
2- ACQUISITION DE MATERIELS ET MOBILIERS DE BUREAU								
1	<u>HAMDIA MULTI SERVICES (HAMS)</u>	F	F	NF	BF- OHG -01-2024-A10-00148	00230333 S	75 81 81 61	Non retenu
2	<u>SONEVI/MS Sarl</u>	F	F	NF	BF- OHG -2023 B 667	00223311 U	70 23 18 80/ 70 28 17 77	Non retenu
3	<u>WE SEE INNOV GROUP</u>	F	F	NF	BF- OUA-01- 2025-B13- 18656	00291703 X	74 53 59 84/ 62 24 64 23	Non retenu
4	<u>G.C.E</u>	F	F	F(SA1)	BF- OHG -2014-M 062	00041269 Y	70 28 17 77	Retenu
5	<u>Neochem</u>	F	F	NF	BF OUA-01-2025-B13-10901	00277211 W	73 03 38 51	Non retenu
6	<u>ESPAM</u>	F	F	NF	BF- OHG -2019 A 208	00122189 M	70 82 01 23/ 76 34 23 11	Non retenu
7	<u>ARICE. BTP</u>	F	F	NF	BF- OHG- 2022 A 427	00184116 E	71 57 91 55	Non retenu
8	<u>BOURE SOUMAGOU SERVICE</u>	F	F	NF	BF- OUA -01-2026-B13-02912	00301537 Y	61 16 55 84/ 55 91 42 17	Non retenu
9	<u>OFFICE DES ARTS</u>	F	F	NF	BF-OHG 2011A 185	00036212 G	70 08 18 19	Non retenu
SERVICES COURANTS								
ENTRETIEN DE MATERIELS ET NETTOYAGES								
1	<u>ARICE. BTP</u>	F	F	NF	BF- OHG- 2022 A 427	00184116 E	71 57 91 55	Non retenu
2	<u>ESPAM</u>	F	F	NF	BF- OHG -2019 A 208	00122189 M	70 82 01 23/ 76 34 23 11	Non retenu
3	<u>RAFRAYA SERVICES/ SARL</u>	F	F	NF	BF- OUA- 01-2025-B13-14768	00284649 F	71 16 65 18/ 75 07 20 00	Non retenu
4	<u>WE SEE INNOV GROUP</u>	F	F	NF	BF- OUA-01- 2025-B13- 18656	00291703 X	74 53 59 84/ 62 24 64 23	Non retenu
5	<u>Neochem</u>	F	F	NF	BF OUA-01-2025-B13-10901	00277211 W	73 03 38 51	Non retenu
6	<u>SONEVI/MS Sarl</u>	F	F	NF	BF- OHG -2023 B 667	00223311 U	70 23 18 80/ 70 28 17 77	Non retenu
7	<u>HAMDIA MULTI SERVICES (HAMS)</u>	F	NF	NF	BF- OHG -01-2024-A10-00148	00230333 S	75 81 81 61	Non retenu
8	<u>G.C.E</u>	F	F	NF	BF- OHG -2014-M 062	00041269 Y	70 28 17 77	Non retenu
9	<u>OFFICE DES ARTS</u>	F	F	NF	BF-OHG 2011A 185	00036212 G	70 08 18 19	Non retenu
TRAVAUX								
TRAVAUX ET REHABILITATIONS D'INFRASTRUCTURES								
1	<u>RAFRAYA SERVICES/ SARL</u>	F	F	F(B2)	BF- OUA- 01-2025-B13-14768	00284649 F	71 16 65 18/ 75 07 20 00	Retenu

2	<u>G.C.E</u>	F	F	F(B2)	BF- OHG -2014-M 062	00041269 Y	70 28 17 77	Retenu
PRESTATIONS INTELLECTUELLES								
ETUDES ET DE RECHERCHE, SUIVI-CONTROLE DES TRAVAUX ET DE FORMATIONS								
1	<u>ARICE. BTP</u>	F	F	NF	BF- OHG- 2022 A 427	00184116 E	71 57 91 55	Retenu
2	<u>RAFRAYA SERVICES/ SARL</u>	F	F	NF	BF- OUA- 01-2025-B13-14768	00284649 F	71 16 65 18/ 75 07 20 00	Retenu
3	<u>WE SEE INNOV GROUP</u>	F	F	NF	BF- OUA-01- 2025-B13- 18656	00291703 X	74 53 59 84/ 62 24 64 23	Retenu
4	<u>Neochem</u>	F	F	NF	BF OUA-01-2025-B13-10901	00277211 W	73 03 38 51	Retenu
5	<u>SONEVI/MS Sarl</u>	F	F	NF	BF- OHG -2023 B 667	00223311 U	70 23 18 80/ 70 28 17 77	Retenu
6	<u>CIESAP</u>	F	F	NF	BF- OUA- 01-2026-B13-07926	00310195 X	70 25 59 32/ 78 35 13 46	Retenu

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

MAÎTRESSES D'OUVRAGES DÉLÉGUÉES

Fournitures et Services courants

SOCIÉTÉ NATIONALE DES SUBSTANCES PRÉCIEUSES (SONASP)

Acquisition de matériel informatique et de photocopieurs

Avis de demande de prix N°2026-06/SONASP/DG/DCP du 27 juillet 2026

Financement : Budget SONASP, exercice 2026

Montant prévisionnel : 25 423 729 F CFA HTVA soit 30 000 000 francs CFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés de la SONASP.

1. La Société Nationale des Substances Précieuses (SONASP) dispose de fonds sur son budget, exercice 2026 et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées en informatique des domaines 1 ou 3 (catégorie A, B ou C) ou de l'agrément intégrateur de solutions informatiques pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est vingt-cinq millions quatre cent vingt-trois mille sept cent vingt-neuf (25 423 729) francs CFA HTVA soit trente millions (30 000 000) francs CFA TTC.
4. La présente demande de prix est réservée : sans objet.
5. Les acquisitions se décomposent en lot unique.
6. Le délai d'exécution est de : soixante (60) jours calendaires.
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au service accueil de la SONASP sis derrière le CENASA en face du musée de la musique Georges OUEDRAOGO « le Gandaogo National », sur l'Avenue du Général Sangoulé LAMIZANA, porte 27, 01 BP 1635 Ouagadougou 01, tél : 54 08 55 29 / 25 30 87 23.
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Caisse du Service Trésorerie de la Direction des Finances et de la Comptabilité de la SONASP sise derrière le CENASA en face du musée de la musique Georges OUEDRAOGO « le Gandaogo National », sur l'Avenue du Général Sangoulé LAMIZANA, porte 27, 01 BP 1635 Ouagadougou 01, tél : 54 08 55 29 / 25 30 87 23, avant le **lundi 17 août 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
9. Les offres présentées en **un original et deux (02) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **cinq cent mille (500 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises au service accueil de la SONASP sis derrière le CENASA en face du musée de la musique Georges OUEDRAOGO « le Gandaogo National », sur l'Avenue du Général Sangoulé LAMIZANA, porte 27, 01 BP 1635 Ouagadougou 01, tél : 54 08 55 29 / 25 30 87 23, avant le **lundi 17 août 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
10. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
11. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Eric SANOU

Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè

**MINISTÈRE DE LA TRANSITION DIGITALE, DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES
(MTDPCE)**

Acquisition de matériels de bureau et de logement au profit du MTDPCE

Avis de demande de prix

n°2026-014/MTDPCE/SG/DMP du 31/07/2026

Financement : Compte Trésor N°443410000350 intitulé « DGCPTIC-Coopération II CD ».

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2026 du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques (MTDPCE).

1. Le Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer **l'acquisition de matériels de bureau et de logement** et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : **vingt-sept millions quatre cent cinquante-sept mille six cent vingt-sept (27 457 627) francs CFA HTVA soit trente-deux millions quatre cent mille (32 400 000) francs CFA TTC ;**
4. La présente demande de prix est réservée aux **entreprises de droit burkinabè à direction féminine**.
5. Les acquisitions se décomposent en lot unique réparti comme suit : **acquisition de matériels de bureau et de logement au profit du MTDPCE**.
6. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **quarante-cinq (45) jours**.
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au **secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques sise à l'immeuble Armelle (projet ZACA), 01 BP 5175 Ouagadougou 01, Tél +226 25 49 01 38**.
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques sis à l'immeuble Armelle (projet ZACA), 01 BP 5175 Ouagadougou 01, Tél +226 25 49 01 38** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) sise au 395 Avenue Ho Chi Minh Tél : 50 32 47 76.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

9. Les offres présentées en **un original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **huit cent mille (800 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : **secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques sise à l'immeuble Armelle (projet ZACA), 01 BP 5175 Ouagadougou 01, Tél +226 25-49-01-38, avant le lundi 17 août 2026 à 09 heures 00 minute TU GMT**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante-dix (70) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur des Marchés Publics

Brahima TRAORE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Travaux de réhabilitation des directions et services régionaux du Ministère de l'agriculture, de l'eau, des ressources animales et halieutiques (MAERAH).

Avis d'appel d'Offres ouvert national
N°2026-026T/MAERAH/SG/DMP

portant travaux de réhabilitation des directions et services régionaux du Ministère de l'agriculture, de l'eau, des ressources animales et halieutiques (MAERAH).

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du Plan annuel de passation des marchés, exercice 2026 du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH)
2. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH) a obtenu des fonds du prêt FAT N°5900150003853 du 26/02/2024, afin de financer son programme d'activités 2026 et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des présents marchés.
3. Le montant prévisionnel du présent appel d'offres est de **cent quatre-vingt-et-un millions neuf cent cinquante mille (181 950 000) FCFA HT-HD.**
4. Le présent appel d'offres est réservé : sans objet.
5. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser des **travaux de réhabilitation des directions et services régionaux du Ministère de l'agriculture, de l'eau, des ressources animales et halieutiques (MAERAH)** avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.
6. Les acquisitions se décomposent en **lot unique** comme suit : **travaux de réhabilitation des directions et services régionaux du Ministère de l'agriculture, de l'eau, des ressources animales et halieutiques (MAERAH).**
7. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MAERAH, Tél : (00226) 25 41 17 47/ tél +226 51 91 03 79 / 67 46 14 07, e-mail : dmpmaah@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) sis au Rez-de-chaussée du nouveau bâtiment dans l'enceinte du MAERAH, Ouagadougou, Avenue SEMBENE Ousmane, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso, durant les heures d'ouverture de bureau le matin de 8 h 00 mn à 12 h 30 mn et l'après-midi de 13 h 00mn à 16 h 00 mn.
9. Les exigences en matière de qualifications sont : **Voir le DPAO pour les informations détaillées.**
10. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) FCFA** à l'adresse mentionnée ci-après : **Régie de recette de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) /Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, Tél : (+226) 25 32 47 76.** La méthode de paiement sera en espèces.
11. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MAERAH, sis au Rez-de-chaussée du nouveau bâtiment dans l'enceinte du MAERAH, Ouagadougou, Avenue SEMBENE Ousmane, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso, Tél : (00226) 25 41 17 47, e-mail : dmpmaah@gmail.com au plus tard le **07 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une garantie financière d'un montant de **cinq millions (5 000 000) FCFA**, ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.
13. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
14. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **07 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : **Salle de réunion de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MAERAH, sis au Rez-de-chaussée du nouveau bâtiment dans l'enceinte du MAERAH, Ouagadougou, Avenue SEMBENE Ousmane.**

Le président de la Commission d'attribution marchés

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE (ENAM)

Recrutement d'un consultant pour la réalisation des études architecturales complètes de diverses infrastructures au profit de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) : lot 1 et lot2.

Avis à manifestation d'intérêt
N° 2026-001/ENAM/DG/SG/PRCP DU 04/08/2026

La présente sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'adoption des plans de passation des marchés publics de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), exercice 2026

1. Source de financement, Budget de l'ENAM, Exercice 2026
2. Nombre de lot, la présente manifestation d'intérêt se compose en deux (02) lots qui sont :

Lot	Désignation
1.	Réalisation des études architecturales complètes pour la construction d'un bâtiment R+4 à usage de bibliothèque, bureaux et espaces didactiques dans l'enceinte de l'ENAM ;
2.	Réalisation des études architecturales complètes pour la construction de deux (02) amphithéâtres de trois cent (300) places à Bobo Dioulasso et Fada N'Gourma.

3. Les candidats intéressés peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots. Ils sont invités à déposer leur manifestation d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « **Appel à manifestation d'intérêt en vue du Recrutement d'un consultant pour la réalisation des études architecturales complètes de diverses infrastructures au profit de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) en précisant le ou les lots postulés** »
4. Les dossiers des candidats doivent comporter les informations et pièces suivantes :
 - Une lettre à manifestation d'intérêt précisant le ou les lot(s) pour lequel le candidat manifeste son intérêt ;
 - Une présentation du cabinet/bureau faisant ressortir les principales compétences requises pour les prestations demandées ;
 - L'agrément technique en architecture en cours de validité ;
 - L'attestation d'inscription à l'Ordre des Architectes du Burkina (OAB).
 - Les références similaires.
5. La manifestation d'intérêt est soumise aux dispositions du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après
-les consultants seront classés en fonction du nombre de marché analogue réalisé au cours **des trois dernières années (2025, 2024 et 2023)** avec l'Etat ou ses démembrements (joindre les copies des pages de gardes et de signature des marchés, les attestations de bonne fin d'exécution ou les rapports de validation)
6. Les candidats peuvent s'associer en groupement pour renforcer leurs compétences respectives. Dans ce cas, un accord de groupement avec l'objet de la mission doit être établi et signé par chaque membre du groupement et comportant la désignation du chef de file du groupement habilité à agir au nom et pour le compte du groupement.
7. **Une liste de six (06) candidats par lot présentant au mieux les aptitudes requises pour l'exécution des prestations sera établie par l'autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs proposition technique et financière et un candidat sera sélectionné selon la méthode de « sélection sur la base de la qualité technique seule »**
8. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), **03 BP 7024 Ouaga 03/Tél. 25 31 42 64 ; Fax : 25 30 66 11, Rue des Sciences, premier étage de la Direction Générale, aile droite, 6ème porte à gauche.**
9. Reserve. L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent appel à manifestation d'intérêt
10. Les manifestations d'intérêt présentées en un original et deux (02) copies, rédigées en langue française doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **jeudi 20 août 2026 à 09 heures 00 minute TU.**

*La Personne Responsable de la
Commande Publique*

Bakiébié YAMEOGO
Chevalier de l'Ordre de Mérite Burkinabè

AGENCE DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES DU BURKINA (AGETIB)

**Sélection de consultants (bureaux d'études) pour le suivi-contrôle des travaux de construction et bitumage de la route nationale n°11
Section Banfora – Sideradougou-Ouo (115 km)**

Avis à manifestation d'intérêt

N°2026/005/Agetib/DG/DM

Pays : BURKINA FASO

Nom du projet : **Projet de Bassin d'intégration Sikasso - Korhogho – Bobo-Dioulasso (SKBo)**

Financement : Banque Mondiale crédit IDA n°7772 du 12 juin 2025

Reference STEP : BF-PST2-528107-CS-QCBS

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet de Bassin d'intégration Sikasso - Korhogho – Bobo-Dioulasso (SKBo). Conformément aux procédures de la Banque Mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif au suivi-contrôle des travaux de construction et bitumage de la route nationale n°11, Section Banfora – Sideradougou-Ouo (115 km).
 2. Le Projet de Bassin d'intégration Sikasso - Korhogho – Bobo-Dioulasso (SKBo) vise à favoriser l'intégration régionale dans la zone transfrontalière et à soutenir l'amélioration des infrastructures sur les corridors routiers et ferroviaires. Ce projet, axé sur le Burkina Faso, constitue le premier d'une série de trois projets visant à améliorer la connectivité multimodale afin de soutenir les chaînes de valeur et le commerce sous régionaux, favorisant ainsi une sous-région plus intégrée et interconnectée. Afin d'atteindre cet objectif de développement, cet avis est publié dans le but de sélectionner deux consultants (bureaux d'études) pour le suivi-contrôle des travaux de construction et bitumage de la route nationale n°11, Section Banfora – Sideradougou - Ouo (115 km).
 3. L'Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina (Agetib), agissant en qualité d'Agence Partenaire pour la mise en œuvre dudit projet, sollicite pour le compte du Projet de Bassin d'intégration Sikasso - Korhogho – Bobo-Dioulasso (SKBo), des candidatures sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour être retenu sur la liste restreinte pour la réalisation des missions suivantes conformément aux termes de références :
 - **Mission 1** : Travaux de construction et bitumage de la route nationale n°11 section Banfora – Sideradougou longue de 58,677 km ;
 - **Mission 2** : Travaux de construction et bitumage de la route nationale n°11 section Sideradougou - Ouo longue de 55,516 km ;
 4. Les Consultants sélectionnés feront partie d'une liste restreinte en vue de concourir pour assurer les missions de contrôle et de surveillance permanente des travaux de construction et bitumage de la route nationale n°11, Section Banfora – Sideradougou-Ouo (115 km), jusqu'aux opérations de réceptions provisoire et définitive conformément à l'allotissement définie ci-dessus.
- NB** : Pour les détails des tâches des missions, se référer aux Termes de références disponibles à l'adresse ci-dessous indiquée.
5. Le Directeur Général de l'Agetib invite les candidats intéressés, à manifester leur intérêt pour les services ci-dessus en fournissant les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de marchés similaires exécutées au cours des cinq (05) dernières années (2021 à nos jours), l'organisation technique et managériale du candidat, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels, le chiffre d'affaires moyen annuel sur les cinq dernières années (2021 à 2025) ou sur la période d'existence du cabinet. Pour les firmes Burkinabé, elles fourniront en plus l'attestation d'inscription à l'ordre des ingénieurs et l'agrément technique E ou EC. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 20 pages (hors annexes).

Les critères techniques d'évaluation et de sélection se présentent comme suit :

Critères	Notes
1. Nature des activités du candidat en relation avec le domaine des prestations : Le candidat devra justifier de sa qualification dans le domaine du contrôle et de la surveillance de travaux de construction, de renforcement ou de réhabilitation de routes bitumées (assainissements urbains, voiries urbaines etc...) y compris la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales, de sécurité, santé et d'hygiène. Les firmes nationales devront justifier d'un agrément catégorie E du ministère en charge des infrastructures et de l'inscription à l'ordre des ingénieurs. Les firmes étrangères devront fournir les documents équivalents exigés dans leur pays de base légale pour l'exercice de ladite profession.	10 points
2. Nombre d'années d'expérience en lien avec le critère 1 : - < 01 an (0 point) - Entre 01 et 05 ans exclus (5 points) - Entre 05 et 10 ans exclus (08 points) - Entre 10 et 15 ans inclus (10 points) - > 15 ans (15 points)	15 points
3. Qualification du candidat dans le domaine des prestations durant les cinq (05) dernières années (2021 à nos jours) justifiées par la fourniture d'une copie des pages de garde et de signature des contrats, enregistrés aux impôts si applicables dans le pays d'exécution du contrat et des attestations de bonne fin d'exécution des prestations : • Quatre (04) marchés de suivi-contrôle des travaux de construction et de bitumage (construction, renforcement ou réhabilitation) de voiries urbaines d'au moins 15 km de long chacune en béton bitumineux ou de routes d'au moins 50 km de long chacune revêtues en béton bitumineux, conduits à terme avec succès (12.5 points par mission)	65 points

• Un (01) marché de suivi-contrôle des travaux de construction et de bitumage (construction, renforcement ou réhabilitation) de voiries urbaines d'au moins 15 km de long chacune en béton bitumineux ou de routes d'au moins 50 km de long chacune revêtues en béton bitumineux, conduits à terme avec succès en Afrique sub-saharienne y compris la construction d'ouvrages hydrauliques et d'assainissement et mise en œuvre de mesures compensatrices environnementales et sociales. (15 points)	
4. Organisation technique et managériale du cabinet : i. Structure organisationnelle adaptée aux besoins spécifiques de la mission permettant d'optimiser les processus de travail et favoriser la réussite de la mission tel que la certification ISO 9001 ou équivalent..... 05 points ii. Capacité démontrée à réaliser des missions similaires dans les délais impartis. : (joindre les preuves pour au moins 4 missions : les attestations de bonne fin du maître d'ouvrage précisant les dates de début et de fin, la page de garde et de signature du contrat précisant la durée d'exécution contractuelle) et tous autres documents permettant d'apprécier le respect des délais..... 05 points	10 points
Total	100 points

5. Deux (02) listes restreintes d'au moins cinq (05) et d'au plus huit (08) bureaux, présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations seront établies. Ces bureaux présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du dossier de demande de propositions qui leur sera remis. Les candidats peuvent manifester leurs intérêts pour l'ensemble des missions ci-dessus citées.
6. Un consultant sera sélectionné pour chaque mission conformément à la méthode de « Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) » en accord avec le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Edition 2016, révisé en septembre 2025 (septième 7ème édition) (« le Règlement de Passation de Marchés »).
7. Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leur capacité toutefois en se limitant à des groupements de deux (02) membres au plus et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.
8. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025. Aussi, il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.15, 3.16, 3.17 et 3.19 de la Section III de : « GOUVERNANCE, du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023, février 2025 et septembre 2025, relatifs aux conflits d'intérêts, à l'avantage compétitif inéquitable et à la soumission d'une proposition par consultant sont applicables.
9. Les Consultants intéressés peuvent consulter les termes de référence à l'adresse ci-dessous et aux jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 ou à travers les liens suivants : <https://www.agetib.net/index.php/avis-de-manifestation-d-interet> ou <https://pmduvs.bf/appels-doffre/>.
10. Les manifestations d'intérêt en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies plus une copie électronique modifiable doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **25 août 2026 à 10 heures 00 mn TU** avec la mention « **suivi-contrôle des travaux de construction et bitumage de la route nationale n°11, Section Banfora – sideradougou-ouo (115 km) (missions n°...)** ». Le consultant a la possibilité de déposer un dossier unique pour les deux missions ou des dossiers séparés par mission tout en précisant le numéro de la (les) missions concernée (s).
11. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

Adresse :

Direction Générale de l'Agetib,
11 BP 1912 Ouagadougou CMS 11,
Secteur 52, Avenue Mouammar KADHAFI ;
Tél. : + (226) 25 37 72 23 - Fax. : + (226) 25 37 72 24 –
Email : infos@agetib.bf; avec copie à ikabre@agetib.bf et couedraogo@agetib.bf site web : www.agetib.net et www.pmduvs.bf.

**P. Le Directeur Général,
Le Directeur Technique
chargé de l'intérim**

Logossina BARRO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

REGION DU BANKUI

Acquisition de fournitures scolaires, du matériel et des fournitures spécifiques pour le fonctionnement courant des écoles primaires de la Commune de Bana

Avis de demande de prix
N° :2026-008/RBNK/PBL/CBNA/M/PRCP du 15 juillet 2026
Financement : *Budget Communal, Gestion 2026*

MONTANT PREVISIONNEL :

- Lot 1 : dix millions cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-onze (10 169 491) francs CFA HTVA et douze millions (12 000 000) de francs CFA TTC.
Lot 2 : douze millions sept cent onze mille huit cent soixante-quatre (12 711 864) francs CFA HTVA et quinze millions (15 000 000) de francs CFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2026, de la Commune de Bana. Les acquisitions seront financées sur les ressources du Budget Communal / Gestion 2026

- La Commune de Bana dont l'identification complète est précisée aux *données particulières de la demande de prix* lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de fournitures scolaires au profit des écoles primaires de la Commune de Bana .
- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **dix millions cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-onze (10 169 491) francs CFA HTVA et douze millions (12 000 000) de francs CFA TTC pour le lot 1 . Douze millions sept cent onze mille huit cent soixante-quatre (12 711 864) francs CFA HTVA et quinze millions (15 000 000) de francs CFA TTC pour le lot 2 .**

- La présente demande de prix n'est pas réservée aux *entreprises : sans objet*.
- Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots répartis comme suit :
Lot 1 : acquisition de fournitures scolaires pour les écoles primaires de la Commune de Bana
Lot 2 : acquisition de matériel et fournitures spécifiques pour le fonctionnement courant des écoles primaires de la Commune de Bana
- Le délai de livraison est de soixante (60) jours pour chaque lot.
- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique de la Commune de Bana, tél : 70 07 67 66 /76 43 36 43 tous les jours ouvrables entre 07 h 30 mn à 12 h 30 minutes et de 13h 30 minutes à 15 h30 minutes
- Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable et moyennant paiement **d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour chaque lot auprès de la Trésorerie Départementale de Bagassi .**
- Les offres présentées **en un original et deux (02) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme **d'une garantie financière d'un montant de trois –cent soixante mille (360 000) francs CFA pour le lot 1 et quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA pour le lot 2** devront parvenir ou être remises à l'adresse à l'adresse de la Personne Responsable de la Commande Publique de la Mairie sise à la Mairie de BANA Téléphone 02 03 04 36 au plus tard le **lundi 17 août 2026 à 09 heures 00 minute TU.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Soussoun SANOU
Attaché Administratif

COMMUNE DE PARTIAGA

ACQUISITION DE MOBILIERS DE BUREAU AU PROFIT DE LA MAIRIE DE Partiaga

Avis de demande de prix

N° 2026 -05/REST/PTAP/C-PTG/DS/PRCP du 03/08/2026

Financement : (Fonds miniers pour le développement)

Montant prévisionnel HTVA= vingt millions cinq cent mille (20 500 000) et TTC= vingt-cinq millions (25 000 000)

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de passation des marchés Publié par affichage dans les locaux de la Mairie de Partiaga le 18 juin 2026.

La Commune de Partiaga dispose de fonds sur le budget de Communal, gestion 2026, afin de financer l'acquisition de mobiliers de bureau au profit de la Mairie de Partiaga, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché

Le montant prévisionnel du présent demande de prix est **HTVA= vingt millions cinq cent mille (20 500 000) et TTC= vingt-cinq millions (25 000 000)**

La présente demande de prix est réservée à tout candidat qui n'est pas sur la liste des candidats sanctionnées par l'organe de régulation des marchés publics Les acquisitions se décomposent en un lot unique

Le délai d'exécution est de : 30 jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de Personne Responsable de La Commande Publique.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la mairie de Partiaga dans le bureau de PRCP et moyennant paiement d'un montant non remboursable *trente mille (30 000) F CFA* à Perception de Diapaga. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et deux copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant *(un million (1 000 000) F CFA)* devront parvenir ou être remises à l'adresse *dans le bureau de la PRCP*, avant le **lundi 17 août 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable de la Commande Publique

REGION DE NANDO

ACQUISITION DE MATERIELS POUR L'EQUIPEMENT DES CSPA DE LA COMMUNE DE NEBIELIANAYOU

Avis de demande de prix
N° 2026-01/RNDO/PSSL/CNBLY du 16 Juillet 2026
Financement : Budget communal (Transfert Santé) ; Gestion 2026
Montant prévisionnel :

- Lot 1 : dix millions (10 000 000) HTVA ;
- Lot 2 : Sept millions cinq cent trente et un mille deux cent vingt (7 531 220) HTVA et Huit millions huit cent quatre-vingt-six mille huit cent quarante (8 886 840) FCFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés révisé de la commune de Nebélianayou.

1. Le Commune de Nebélianayou dispose de fonds sur le budget de communal, afin de financer l'acquisition de matériels pour l'équipement des CSPA de la commune de Nebélianayou et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (A1 pour le Lot1) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est dix millions (10 000 000) FCFA HTVA pour le Lot1 et de Huit millions huit cent quatre-vingt-six mille huit cent quarante (8 886 840) FCFA TTC
4. La présente demande de prix est réservée à (SANS OBJET)
5. Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots répartis comme suit :

Lot1 : Acquisition de matériels medicotechniques pour les CSPA de la commune de Nebélianayou.

Lot2 : acquisition de matériels et outillage pour les CSPA de la commune de Nebélianayou

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

6. Le délai de livraison est de : Soixante (60) jours pour chacun des lots.
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés/ Agnès
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à LOYARA 67676446/73858410 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de Vingt mille (20 000) francs CFA) à Trésorerie Départementale de Pouni. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
9. Les offres présentées en un original et Trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de trois cent mille (300 000) FCFA pour le Lot1 et deux cent mille (200 000) FCFA pour le Lot2 devront parvenir ou être remises à la mairie de Nebélianayou, avant le **lundi 17 août 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **lundi 17 août 2026 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : salle de réunion de la mairie de Nebélianayou

Présidente de la Commission communale d'attribution des marchés

Agnès LOYARA
Adjoint Administratif

REGION DU BANKUI

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DEPOT MEG AU CSPS DE VY(LOT1)

COMMUNE DE BAGASSI

Avis de demande de prix

N° 2026 : 08/RBNK/PBL/C.BGS.M.PRCP

Financement : FMDL Demande de prix N° : 2026-08/RBNK/PBL/C.BGS.M.PRCP du 02 juillet 2026
Montant prévisionnel HTVA ; huit millions quarante-sept mille cent quatre-vingt-dix-sept (8 047 197) francs CFA

Montant prévisionnel TTC : neuf millions quatre-cent quatre-vingt-quinze mille six-cent quatre-vingt-douze francs CFA (9 495 692)

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés.
2. La Commune de Bagassi dispose de fonds sur le budget communal (ressources propres) afin de financer les **TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DEPOT MEG AU CSPS DE VY(LOT1)** et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :

Montant prévisionnel HTVA ; huit millions quarante-sept mille cent quatre-vingt-dix-sept (8 047 197) francs CFA

Montant prévisionnel TTC : neuf millions quatre-cent quatre-vingt-quinze mille six-cent quatre-vingt-douze francs CFA (9 495 692)

4. La présente demande de prix est réservée (**Sans objet**)
5. La Commune de Bagassi sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DEPOT MEG AU CSPS DE VY(LOT1) avec un délai d'exécution de 60 jours ;
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la *Personne Responsable de la Commande Publique de la Commune de Bagassi*, Tél : 02 03 04 36 sise à la Mairie de Bagassi et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-dessus tous les jours ouvrables entre 7 h30 minutes à 12 h30 minutes et de 13h 30 minutes à 15h30 minutes.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet auprès de la *Personne Responsable de la Commande Publique de la Commune de Bagassi* ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de *trente mille francs (30 000) F CFA pour le lot unique, auprès de la Trésorerie Départementale de Bagassi*.
9. Les offres devront être soumises auprès de la *Personne Responsable de la Commande Publique de la Commune de Bagassi*, Tél : 02 03 04 36 sise à la Mairie de Bagassi au plus tard le **lundi 17 août 2026 à 09 heures 00 minute TU** en un (1) original et (2) copies comme spécifié au DPDPX. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une garantie financière d'un montant de deux -cent mille (200 000) francs FCFA et de l'**agrément technique B1** devront parvenir ou être remises au bureau de la *Personne Responsable de la Commande Publique* à la Mairie de Bagassi avant le **lundi 17 août 2026 à 09 heures 00 minute TU**.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **lundi 17 août 2026 à 09 heures 00 minute TU** l'adresse suivante : **La petite salle de réunion de la Mairie de Bagassi**

Présidente de la Commission Communale d'attribution des marchés

Valérie SONDO
Attachée Administratif

REGION DU BANKUI

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA RADIO MUNICIPALE A BAGASSI
COMMUNE DE BAGASSI

Avis de demande de prix N° 2026 : 09/RBNK/PBL/C.BGS.M.PRCP
Financement : Budget Communal
DEMANDE DE PRIX N° 2026-09/RBNK/PBL/C -BGS/M/PRCP DU 02 JUILLET

Montant prévisionnel HTVA ; trente-huit millions cent-trente-sept mille trois-cent soixante-deux (38 137 362) francs CFA

Montant prévisionnel TTC : Quarante-cinq millions deux mille quatre-vingt-sept francs CFA (45 002 087) francs CFA

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés.
2. La Commune de Bagassi dispose de fonds sur le budget communal (ressources propres) afin de financer **LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA RADIO MUNICIPALE A BAGASSI** et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :
Montant prévisionnel HTVA ; trente-huit millions cent-trente-sept mille trois-cent soixante-deux (38 137 362) francs CFA

Montant prévisionnel TTC : Quarante-cinq millions deux mille quatre-vingt-sept francs CFA (45 002 087) francs CFA
4. La présente demande de prix est réservée (**Sans objet**)
5. La Commune de Bagassi sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA RADIO MUNICIPALE A BAGASSI** avec un délai d'exécution de 90 jours ;
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la *Personne Responsable de la Commande Publique de la Commune de Bagassi*, Tél : 02 03 04 36 sise à la Mairie de Bagassi et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-dessus tous les jours ouvrables entre 7 h30 minutes à 12 h30 minutes et de 13h 30 minutes à 15h30 minutes.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique de la Commune de Bagassi ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille francs (50 000) F CFA pour le lot unique, auprès de la Trésorerie Départementale de Bagassi.
9. Les offres devront être soumises auprès de la *Personne Responsable de la Commande Publique de la Commune de Bagassi*, Tél : 02 03 04 36 sise à la Mairie de Bagassi au plus tard le **lundi 17 août 2026 à 09 heures 00 minute TU** en un (1) original et (2) copies comme spécifié au DPDPX. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une garantie financière d'un montant de un million trois-cent mille (1 300 000) francs FCFA et de l'**agrément technique B2** devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique à la Mairie de Bagassi avant le **lundi 17 août 2026 à 09 heures 00 minute TU**.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **lundi 17 août 2026 à 09 heures 00 minute TU** l'adresse suivante : **La petite salle de réunion de la Mairie de Bagassi**

Présidente de la Commission Communale d'attribution des marchés

Valérie SONDO
Attachée Administratif

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

Travaux de construction de trois (03) salles de classe plus magasin plus bureau à l'école franco arabe de Ouahabou dans la commune de Boromo.

COMMUNE DE BOROMO

Avis de demande de prix

N° 2026-04/RBMH/PBL/CBRM/CCAM

Financement : budget communal, gestion 2026

Demande de Prix N°2026-04/RBMH/PBL/CBRM/MBRM/CAB/CCAM

Montant prévisionnel : vingt millions cent-soixante-dix-sept mille cinq-cent-soixante-trois (20 177 563) FCFA HTVA et

Vingt-trois millions huit-cent-neuf mille cinq-cent-vingt-quatre (23 809 524) FCFA TTC.

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2026, de la Commune de Boromo.
2. La Commune de Boromo lance une demande de prix ayant pour objet : travaux de construction de trois (03) salles de classe plus magasin plus bureau à l'école franco arabe de Ouahabou dans la commune de Boromo.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **vingt millions cent-soixante-dix-sept mille cinq-cent-soixante-trois (20 177 563) FCFA HTVA et Vingt-trois millions huit-cent-neuf mille cinq-cent-vingt-quatre (23 809 524) FCFA TTC.**
4. La présente demande de prix est réservée : sans objet.
5. La commune de Boromo sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : travaux de construction de trois (03) salles de classe plus magasin plus bureau à l'école franco arabe de Ouahabou dans la commune de Boromo **avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.**
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.*
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la personne responsable de la commande publique de la mairie de Boromo (contact : 70 93 51 22)* et prendre connaissance des documents de la demande de prix au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique aux jours et heures ouvrables de service.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet auprès de la Présidente de la Commission Communale d'Attribution des Marchés à la mairie de Boromo ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA à la Trésorerie Provinciale de Boromo. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
9. Les offres devront être remises au bureau de la personne responsable de la commande publique sis à la mairie de Boromo au plus tard le **lundi 17 août 2026 à 09 heures 00 minute GMT** en un (1) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées .
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie¹ ou d'une garantie financière d'un montant de **sept-cent-quatorze mille deux-cent-quatre-vingt-six (714 286) francs.**
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **lundi 17 août 2026 à 09 heures 00 minute GMT** dans la salle de réunion de la mairie de Boromo.

La Présidente de la Commission Communale d'Attribution des Marchés

PARE/DA Sog-Byer Jacqueline

Administrateur Civil

COMMUNE DE DEDOUGOU

Travaux de construction d'un centre d'hébergement

COMMUNE DE DEDOUGOU

Avis de demande de prix

N° 2026-10/COM-DDG/M/SG/SMP

Financement : PREGOLS

1. Cet Avis de demande de prix fait suite à l'approbation du plan de Passation des Marchés gestion 2026 du budget de la Commune de Dédougou.
2. La commune de Dédougou a obtenu des fonds de PREGOLS afin de financer les travaux de construction d'un centre d'hébergement et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : quatorze millions cinq cent vingt-deux mille cent vingt-huit (14 522 128) FCFA HTVA et dix-sept millions cent trente-six mille cent douze (17 136 112) FCFA TTC.
4. **La présente demande de prix est réservée : « sans objet »**
5. La Personne Responsable des Marchés de la commune de Dédougou sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **travaux de construction d'un centre d'hébergement avec un délai d'exécution de : quarante – cinq (45) jours**
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **monsieur OUATTARA Omarou, Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Dédougou (PRCP)** et prendre connaissance des documents de la demande de prix prendre connaissance des documents du dossier de demande de prix auprès du bureau de la **PRCP. Téléphone : 72 34 47 74**, de 07 heures 30 minute à 12 heures 30 minute et 12 heures 30 minutes à 16 heures 00 minutes.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA**, à l'adresse mentionnée ci-après : la Trésorerie Régionale **Bankui** ou à la régie de recettes de la mairie de Dédougou. La méthode de paiement sera en numéraire. Le Dossier de demande de prix sera remis main à main au service des marchés publics de la mairie de Dédougou sur présentation de la quittance de paiement.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : bureau de la personne responsable des marchés de la Mairie de Dédougou au plus tard le **lundi 17 août 2026 à 09 heures 00 minute TU** en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie² ou d'une garantie financière d'un montant de **cinq cent quatorze mille (514 000) FCFA**.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **lundi 17 août 2026 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : **salle des fêtes de la mairie de Dédougou**.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

OUATTARA Omarou

Secrétaire Administratif

COMMUNE DE LEO

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DISPENSAIRE AU CSPS DE LAN AU PROFIT DE LA COMMUNE DE LEO.

Avis de demande de prix

N° : 2026-006/RNDO/PSSL/CO-LEO/M/CAB/PRCP du 31 Juillet 2026

Financement : Budget communal/PREGOLS ; Gestion 2026

Le montant prévisionnel : vingt et un millions cent quatre-vingt -six mille quatre cent quarante (21 186 440) FCFA HTVA et vingt-cinq millions (25 000 000) F CFA TTC.

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'approbation du plan de Passation des Marchés gestion 2026 du budget de la Commune de Léo.
2. La commune de Léo a obtenu des fonds au titre du Programme pour la Résilience, la Gouvernance Locale et les Services de Base (PREGOLS), afin de financer les *travaux de construction d'un dispensaire au CSPS de Lan* au profit de la commune de Léo, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer le paiement de ce marché.
3. **La présente demande de prix est réservée : « sans objet »**
4. La Personne Responsable de la Commande Publique de la commune de Léo sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **travaux de construction d'un dispensaire au CSPS de Lan au profit de la commune de Léo avec un délai d'exécution de : quatre-vingt-dix (90) jours.**
5. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **monsieur OUEDRAOGO Drissa, Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Léo (PRCP)** et prendre connaissance des documents de la demande de prix. **Téléphone : 76 68 27 35 / 79 14 25 99** de 07 heures 30 minute à 12 heures 30 minute et de 13 heures à 16 heures 00 minute.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA**, à l'adresse mentionnée ci-après : la Trésorerie Principale de Léo. La méthode de paiement sera en numéraire. Le Dossier de demande de prix sera remis main à main au service de la **Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Léo (PRCP)** sur présentation de la quittance de paiement.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : bureau de la **Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Léo (PRCP)** au plus tard le **lundi 17 août 2026 à 09 heures 00 minute TU** en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de : **Sept cents mille (700 000) FCFA.**
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **lundi 17 août 2026 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : **salle des fêtes de la mairie de Léo**

Le Président de la Commission Communale d'attribution des marchés

OUEDRAOGO Drissa

Attaché Administratif

REGION DE NANDO

REALISATION DE TRAVAUX DE REALISATION DE CINQ (05) FORAGES POSITIFS DANS LA COMMUNE DE SILLY

AVIS DE DEMANDE DE PRIX

N° 2026-01/RND/PSSL/CSLY/M/PRCP du 29 juillet 2026

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :

Lot 1 : Quatorze millions cent quatre-vingt-douze mille vingt-trois (14 192 023) FCFA HT et seize millions sept quarante-six cinq quatre-vingt-huit (16 746 588) FCFA TTC

Lot 2 : Neuf millions quatre cent quatre-vingt-onze mille cinq cent vingt-cinq (9 491 525) FCFA HT et onze millions deux cent mille (11 200 000) FCFA

- Cet avis de demande de prix fait suite à l'approbation du plan de Passation des Marchés gestion 2026 du budget de la Commune de Silly.
- La commune de Silly a inscrit dans son premier budget rectificatif (BR1) de l'année 2026, un crédit, afin de financer les travaux de réalisation de cinq (05) forages positifs dans la Commune de Silly, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer le paiement de ce marché.
- La présente demande de prix est réservée : « sans objet »
- La Personne Responsable de la Commande Publique de la commune de Silly sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
Lot 1 : Réalisation de trois (03) forages positifs (un (01) au sein de l'école primaire de Tiekouroubou, un (01) dans le village de Goun, un (01) au sein du CSPS de Tonon) au profit de la commune de Silly avec un délai d'exécution de : soixante (60) jours.
Lot 2 : Réalisation de deux (02) forages positifs (un (01) dans le village de Sadouin et un (01) au sein du CEG de Ya) au profit de la commune de Silly avec un délai d'exécution de: soixante (60) jours.
- La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **monsieur NEYA Bépian, Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Silly (PRCP)** et prendre connaissance des documents de la demande de prix. **Téléphone : 75856742 / 68670778** de 07 heures 30 minute à 12 heures 30 minute et de 13 heures à 16 heures 00 minute.
- Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA pour chacun des lots 01 et 02**, à l'adresse mentionnée ci-après : la Trésorerie Principale de Léo. La méthode de paiement sera en numéraire. Le Dossier de demande de prix sera remis main à main au service de la **Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Silly (PRCP)** sur présentation de la quittance de paiement.
- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : bureau de la **Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Silly (PRCP)** au plus tard le **lundi 17 août 2026 à 09 heures 00 minute TU** en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie³ ou d'une garantie financière d'un montant de :
Lot 1 : trois cents mille (300 000) FCFA
Lot 2 : trois cents mille (300 000) FCFA
- Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.
- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **lundi 17 août 2026 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : **salle de réunion de la Mairie de Silly**

Le Président de la Commission Communale d'attribution des marchés

Bépian NEYA
Attaché Administratif

COMMUNE DE SIGLÉ

Travaux de construction de neuf (09) boutiques de rue

Avis de demande de prix

Avis de demande de prix N° 2026-02/RCOS/PBLK/CSGL/SG/PRM

Financement : Fonds propres plus Fonds de l'Agence Nationale d'Appui du développement des collectivités Territoriales (ADCT), gestion 2026

1-Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2026, de la Commune de Siglé.

La Commune de Siglé lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les *Données particulières de la demande de prix*.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (*agrément minimum B1*) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se composent en *lot unique* comme suit :

Lot unique : Construction de neuf (09) boutiques de rue au profit de la commune de Siglé

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : Soixante (60) jours

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la mairie de Siglé ; Tel : 72 30 36 64 tous les jours ouvrables à partir de 07h 30 mn.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la personne responsable des marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA auprès du régisseur de la mairie de Siglé**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

Lot unique : **Cinq cent mille (500.000) francs FCFA**

Les offres devront parvenir ou être remises à la personne responsable des marchés de la commune de Siglé, avant le lundi 17 août 2026 à 09 heures 00 minute TU.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB : Le montant prévisionnel en francs CFA TTC : Lot unique: **Seize millions deux mille trois cent cinquante-huit (16 002 358).**

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Issa ZEBA

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE (ENS)

Réhabilitation du bâtiment pédagogique R+2 de l'IST

Avis de demande de prix

N° 2026-014/MESRI/SG/ENS/DG/PRCP

Financement : Budget ENS-Exercice 2026

Montant prévisionnel : quatre-vingt millions cinq cent huit mille quatre cent soixante-quinze (80 508 475) FCFA HTVA soit quatre-vingt-quinze millions (95 000 000) FCFA TTC.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de Passation des Marchés exercice 2026 de l'Ecole normale supérieure (ENS).
2. L'ENS dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer l'installation d'un poste transformateur électrique, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est **quatre-vingt millions cinq cent huit mille quatre cent soixante-quinze (80 508 475) FCFA HTVA soit quatre-vingt-quinze millions (95 000 000) FCFA TTC.**
4. La présente demande de prix est réservée à toutes les personnes physiques ou morales agréées disposant au moins d'un **agrément B2 dans le domaine de la construction de bâtiment** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
5. L'Ecole normale supérieure sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : réfection de toilettes sur les sites Koudougou et Ouagadougou avec un délai d'exécution de **quatre-vingt-dix (90) jours** ;
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics*.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Ecole normale supérieure, **PRCP : Kitibyèda Abdoul Salam COMPAORE, tel : 70 68 18 79/ 78 94 07 40 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après Bâtiment administratif à droite, au siège de l'ENS, Koudougou de 07 heure 30 à 16 heure.**
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) F CFA** à l'adresse mentionnée ci-après auprès du service des recettes de l'Ecole Normale Supérieure à Koudougou situé au sein de l'Université Norbert ZONGO, tél : **79 77 64 60**. La méthode de paiement sera **en espèce**.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après **la salle de réunion de l'École d'Application (situé à 1 km après le Siège de l'ENS en allant au site de la Nuit Atypique de Koudougou NAK)** au plus tard le **lundi 17 août 2026 à 09 heures 00 minute TU** en un (1) original et **trois (03) copies**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie⁴ ou d'une garantie financière d'un montant de **deux millions trois cent mille (2 300 000) F CFA**.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **lundi 17 août 2026 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : **salle de réunion de l'École d'Application (situé à 1 km après le Siège de l'ENS en allant au site de la Nuit Atypique de Koudougou NAK)**

**La Personne Responsable de la Commande Publique
Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Kitibyèda Abdoul Salam COMPAORE

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE (ENS)

Achèvement de la réfection et agrandissement des bâtiments administratifs du siège de l'ENS

Avis de demande de prix

N° 2026-013/MESRI/SG/ENS/DG/PRCP

Financement : Budget ENS-Exercice 2026

Montant prévisionnel : quatorze millions huit cent cinquante-cinq mille huit cent soixante-treize (14 855 873) FCFA HTVA soit dix-sept millions cinq cent vingt-neuf mille neuf cent trente (17 529 930) FCFA TTC.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de Passation des Marchés exercice 2026 de l'Ecole normale supérieure (ENS).
2. L'ENS dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer l'Achèvement de la réfection et agrandissement des bâtiments administratifs de son siège, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : quatorze millions huit cent cinquante-cinq mille huit cent soixante-treize (14 855 873) FCFA HTVA soit dix-sept millions cinq cent vingt-neuf mille neuf cent trente (17 529 930) FCFA TTC.
4. La présente demande de prix est réservée à toutes les personnes physiques ou morales agréées disposant au moins d'un agrément de catégorie B1 dans les travaux de construction de bâtiment pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
5. L'Ecole normale supérieure sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Achèvement de la réfection et agrandissement des bâtiments administratifs du siège de l'ENS à Koudougou avec un délai d'exécution de trente (30) jours ;
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Ecole normale supérieure, **PRCP : Kitibyèda Abdoul Salam COMPAORE, tel : 70 68 18 79/ 78 94 07 40 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après Bâtiment administratif à droite, au siège de l'ENS, Koudougou de 07 heure 30 à 16 heure.**
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) F CFA à l'adresse mentionnée ci-après auprès du service des recettes de l'École Normale Supérieure à Koudougou situé au sein de l'Université Norbert ZONGO, tél : 79 77 64 60. La méthode de paiement sera en espèce.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après la salle de réunion de l'École d'Application (situé à 1 km du Siège de l'ENS en allant au site de la Nuit Atypique de Koudougou NAK) au plus tard le le **lundi 17 août 2026 à 09 heures 00 minute TU** à 09 h 00 mn en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de quatre cent mille (400 000) F CFA.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres, comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le le **lundi 17 août 2026 à 09 heures 00 minute TU** à 09 heure à l'adresse suivante : salle de réunion de l'École d'Application (situé à 1 km du Siège de l'ENS en allant au site de la Nuit Atypique de Koudougou NAK)

**La Personne Responsable de la Commande Publique
Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Kitibyèda Abdoul Salam COMPAORE

REGION DE OUBRI**Travaux de réhabilitation de six (06) forages et de la réalisation de deux (02) forages positifs au profit de la COMMUNE DE Zam****Avis de demande de prix****N°2026-001/ROBR/PGNZ/C-ZAM/M/SG/PRCP du 06 juillet 2026****Financement : LOT 1 : Budget communal ; LOT 2 : Transfert MENAPLN****LOT 3 : Budget Communal + ADCT****Enveloppe prévisionnelle : vingt-huit millions quatre cent cinquante-huit mille six cent vingt (28 458 620) FCFA TTC**

Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des marchés publics révisé n° 1, gestion 2026 de la commune de Zam.

La commune de Zam dans la province du Ganzourgou /Région de OUBRI lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : **LOT 1 :**

- Montant HTVA : Treize millions trois cent quatre-vingt-sept mille deux cent quarante-huit (13 387 248) Francs CFA
- Montant TTC : Quinze millions sept cent quatre-vingt-seize mille neuf cent cinquante-trois (15 796 953) Francs CFA

LOT 2 :

- Montant HTVA : Cinq millions six cent quarante-neuf mille sept cent dix-huit (5 649 718) Francs CFA
- Montant TTC : Six millions six cent soixante-six mille six cent soixante-sept (6 666 667) Francs CFA

LOT 3 :

- Montant HTVA : Cinq millions quatre-vingt mille cinq cent huit (5 080 508) Francs CFA
- Montant TTC : Cinq millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille (5 995 000) Francs CFA

La présente demande de prix est réservée aux entreprises Burkinabé et communautaires.

La commune de Zam sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles, disposant d'un agrément technique de catégorie Fn et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Les travaux réhabilitation de six (06) forages et de la réalisation de deux (02) forages positifs au profit de la commune de zam avec un délai d'exécution de Soixante (60) jours pour chaque lot.

La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du camarade LOMPO Ounténi, personne responsable de la commande publique et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : 70 35 12 70.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de la demande de prix complet ou le retirer au secrétariat de la mairie à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) Francs CFA pour chaque lot.

Les offres devront être soumises au secrétariat de la mairie de Zam au plus tard le **lundi 17 août 2026 à 09 heures 00 minute TU** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :

- Lot 1 : quatre cent cinquante mille (450 000) Francs CFA; Lot 2 : Deux cent mille (200 000) Francs CFA
- Lot 3 : Cent soixante-quinze mille (175 000) Francs CFA.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **lundi 17 août 2026 à 09 heures 00 minute TU** dans la Salle des commissions de la Mairie de Zam.

Président de la Commission d'attribution des marchés**Ounténi LOMPO**

Attaché Administratif

REGION DE NANDO

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AVEC ELECTRIFICATION SOLAIRE AU LYCEE DEPARTEMENTAL DE NEBIELIANAYOU

Avis de demande de prix

N° 2026-02/RNDO/PSSL/CNBLY du 22 Juillet 2026

Financement : Budget communal (FMDL) ; gestion 2026

Montant prévisionnel : Dix-huit millions trois cent cinquante un mille quarante (18 351 041) TTC et quinze millions cinq cent cinquante un mille sept cent trente (15 551 730) HTVA

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés révisé de la commune de Nebiélianayou.

1. La commune de Nebiélianayou dispose de fonds sur le budget de la commune, afin de financer les travaux de construction de deux (02) salles de classe avec électrification solaire au lycée départemental de Nebiélianayou, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : Dix-huit millions trois cent cinquante un mille quarante un (18 351 041) TTC.
3. La présente demande de prix est réservée à (SANS OBJET)
4. La commune sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Travaux de construction de deux (02) salles de classe avec électrification solaire au lycée départemental de Nebiélianayou avec un délai d'exécution de : Soixante (60) jours ;
5. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès personne responsable de la commande publique et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après Agnès LOYARA, tel 67676446-73858410 de tous les jours ouvrables de 7heurs 30 mn à 12h30 et de 13h 00mn à 16h du lundi au jeudi et le vendredi de 7h 30mn à 12h30mn et de 13h30mn à 16h30mn.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de Trente mille (30 000) FCFA à l'adresse mentionnée ci-après à la trésorerie départementale de Pouni. La méthode de paiement sera en numéraire.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après à la mairie de Nebiélianayou au plus tard le **lundi 17 août 2026 à 09 heures 00 minute TU** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de Cinq cent mille (500 000) FCFA
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **lundi 17 août 2026 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : salle de réunion de la mairie de Nebiélianayou.

Présidente de la Commission communale d'attribution des marches

Agnès LOYARA

Adjoint Administratif

REGION DE BANKUI

**Recrutement d'un bureau pour le suivi contrôle des travaux de réalisation de quatre (04) AEPS
au profit de la commune de Bana**

COMMUNE DE BANA

Avis A Manifestation d'intérêt

N°2026-002/RBNK/PBL/CBNA/PRCP

Montant prévisionnel : neuf millions sept cent – quatre vingt-huit mille cent trente-cinq (9 788 135) FCFA HTVA et onze millions cinq cent cinquante mille (11 550 000) FCFA TTC

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés publics (PPM) de la commune de Bana.
2. La commune de Bana a obtenu dans le cadre de son budget des fonds, afin de financer les travaux de réalisation de quatre (04) AEPS, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles pour le suivi-contrôle de ces dits travaux de réalisation au profit de la commune de Bana.

3. Le montant prévisionnel est :

Lot 2 : neuf millions sept cent – quatre vingt-huit mille cent trente-cinq (9 788 135) FCFA HTVA et onze millions cinq cent cinquante mille (11 550 000) FCFA TTC

4. Le service comprend :

- Lot 2 : Suivi-contrôle des travaux de réalisation de quatre (04) AEPS dont une à Bissa, une à Danou, une à Fofina et une à Sienkoro, budget communal/fonds propres, pour un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours

5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est réservé à : sans objet.

6. La Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) invite, par le présent avis à manifestation d'intérêt, les consultants intéressés à présenter leur manifestation sous pli fermé et un candidat (pour chaque lot) sera sélectionné conformément aux dispositions du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

7. Publicité.

8. Commune de Bana dans la région des Bankui

9. **.Source de financement** : Lot 2 : Budget communal, gestion 2026

10. Il s'agira pour le bureau d'études de :

11. - Organisation et coordination générale des travaux ;
12. - Installer l'entreprise (ou les entreprises) sur le(s) chantier(s) ;
13. - Organiser et diriger les réunions de chantiers ;
14. - Rédiger et diffuser les procès
15. - verbaux et comptes – rendus de réunion ;
16. - Tenir au moins une réunion mensuelle sur le site avec les différents intervenants (entreprise générale, sous – traitants, etc.) afin d'assurer une bonne coordination et contrôle de la qualité des travaux ;
17. - Veiller au respect des termes du contrat de l'entreprise (ou des entreprises) ;
18. - Veiller au respect du planning général prévisionnel d'exécution des travaux et le tenir à jour ;
19. - Contrôler la qualité d'exécution des travaux et veiller au respect des délais contractuels ;
20. - Contrôle, Vérification et Certification des travaux ;
21. - Vérifier et certifier les attachements et décomptes avant leur transmission au Maître d'Ouvrage ;
22. - Vérifier les échantillons des matériaux, matériels et équipements proposés avant emploi.
23. - participer aux réunions de chantier, aux réceptions provisoires des travaux et établira les procès-verbaux correspondants
24. - participer à toutes rencontres initiées par le Maître d'ouvrage dans le cadre de l'exécution du projet ;
25. - préparer à l'attention de l'Administration pour l'ensemble des volets dont il a la charge :
26. - chaque semaine, une présentation des réalisations physiques sous forme de tableaux et graphiques ;
27. - chaque mois, un rapport analysant les résultats techniques et financiers et appréhendant les perspectives du déroulement des travaux et
28. Prestations avec des propositions d'ajustements éventuels ;
29. - remplira la fiche de fourniture d'informations relatives à la réalisation d'un forage, positif ou négatif (fiche IOTA) sur la base des informations fournies par les entreprises. Ladite fiche lui sera remise par le Maître d'Ouvrage ;

30. - assurer la mobilisation communale
31. - assurer l'intermédiation sociale pour l'implantation des bornes fontaine et des branchements privés et la mobilisation financière.
32. **Critères d'évaluation**
33. Les bureaux intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant
34. Qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services.
35. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024, portant Procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Les bureaux seront évalués sur la base des critères ci-après :
36. -le domaine d'activités du bureau ;
37. - Agrément technique Minimum Eu3
38. -le nombre d'années d'expérience ;
39. -les références du bureau concernant l'exécution de marchés analogues des trois dernières années.
40. **Il est demandé aux bureaux de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages. Les bureaux peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.**
41. Une liste de trois (03) bureaux présentant au plus les aptitudes requises pour exécuter les prestations seront présélectionnés par l'Autorité contractante ; ces bureaux présélectionnés seront ensuite invités à présenter leur proposition technique et financière et un bureau sera sélectionné selon la méthode : moindre **coût suivant demande de proposition allégée**

Le score technique minimum requis est de soixante-dix (70) points.

42. Les bureaux intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique sise à la mairie de Bana aux heures de services, tous les jours ouvrables.

Elles doivent être déposées au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) sise à la mairie de Bana au plus tard le **jeudi 20 août 2026 à 09 heures 00 minute TU.**

La Personne Responsable de la commande publique

Président de la Commission communale d'Attribution des Marchés publics

Soussoun SANOU

Attaché Administratif

Information importante

Seule la version des quotidiens disponible sur le site web de la DGCMEF est officielle et authentique.

Toute autre copie ou diffusion en dehors de cette plateforme n'a aucune valeur légale.

<http://www.dgcmef.gov.bf>

REGION DE BANKUI

Recrutement de consultants individuels pour le suivi contrôle des travaux de réalisation des infrastructures diverses au profit de la commune de Bana

COMMUNE DE BANA

Avis A Manifestation d'intérêt

N°2026-001/RBNK/PBL/CBNA/PRCP

Montant prévisionnel : dix-huit millions huit cent trente-quatre mille quatre cent quatre-vingt huit (18 834 488) FCFA HTVA et vingt-deux millions deux cent vingt-quatre mille six cent quatre-vingt-seize (22 224 696) FCFA TTC

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés publics (PPM) de la commune de Bana.
2. La commune de Bana a obtenu dans le cadre de son budget des fonds, afin de financer la réalisation des infrastructures diverses, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles pour le suivi-contrôle de ces dits travaux de réalisation au profit de la commune de Bana.
3. Les montants prévisionnels sont :
 - Lot 1 : deux millions six cent quatre-vingt-trois mille trois cent quarante-cinq (2 683 345) FCFA HTVA et trois millions cent soixante-six mille trois cent quarante-huit (3 166 348) FCFA TTC
 - Lot 2 : deux millions six cent quatre-vingt-trois mille trois cent quarante-cinq (2 683 345) FCFA HTVA et trois millions cent soixante-six mille trois cent quarante-huit (3 166 348) FCFA TTC
 - Lot 3 : cinq millions neuf cent quarante-deux mille sept cent quatre-vingt-seize (5 942 796) FCFA HTVA et sept millions douze mille cinq cent (7 012 500) FCFA TTC
 - Lot 4 : trois millions neuf cent soixante-dix mille huit cent soixante-huit (3 970 868) FCFA HTVA et quatre millions six cent quatre-vingt-cinq mille six cent vingt-cinq (4 685 625) FCFA TTC
 - Lot 5 : trois millions trois cent quarante-deux mille deux cent soixante -six (3 342 266) FCFA HTVA et trois millions neuf cent quarante-trois mille huit cent soixante-quinze (3 943 875) FCFA TTC
 - Lot 6 : deux cent onze mille huit cent soixante-quatre (211 864) FCFA HTVA et deux cent cinquante mille (250 000) FCFA TTC
4. Les services comprennent :
 - Lot1 : Suivi-contrôle des travaux de construction de deux (02) logements de type F3 + clôture + latrines externes à deux postes + cuisines externes au CSPS de Yona, budget communal/fonds propres, pour un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours
 - Lot 2 : Suivi-contrôle des travaux de construction de deux (02) logements de type F3 + clôture + latrines externes à deux postes + cuisines externes au CSPS de Bana, budget communal/fonds propres, pour un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours
 - Lot 3 : Suivi-contrôle des travaux de construction du mur de clôture des villas F2 (11) + 11 latrines à deux postes + 3 F2, budget communal/fonds propres, pour un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours
 - Lot 4 : Suivi contrôle des travaux de construction des villas de type F3 + clôture et latrines à deux postes à Bana, budget communal/fonds propres, pour un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours
 - Lot 5 : Suivi-contrôle des travaux d'extension des AEPS à Bana (lycée départemental de Bana et les logements sociaux), budget communal/fonds propres, pour un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours
 - Lot 6 : Suivi-contrôle des travaux de réhabilitation de deux (02) forages, budget communal/fonds propres, pour un délai d'exécution de soixante (60) jours
5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est réservé à : sans objet.
6. La Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) invite, par le présent avis à manifestation d'intérêt, les consultants intéressés à présenter leur manifestation sous pli fermé et un candidat (pour chaque lot) sera sélectionné conformément aux dispositions du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après⁵ :

- **Les qualifications du candidat (diplôme) et nombre d'années d'expérience (03 années minimum)/20 points**
 - Technicien supérieur en génie civil ,en génie rural ou hydraulique pour les lots 5 et 6 au moins ou équivalent
- **Adéquation du Diplôme avec la mission...../10 points**
- **Les références du candidat concernant l'exécution de marchés similaires (au moins 05 projets similaires) /50 points**
- **Présentation de l'offre..... /10 points**
- **Méthodologie de travail et connaissance du contexte local (langue, culture et l'organisation administrative/politique)...../10 point**

NB : Bien vouloir joindre le CV actualisé et signé conformément au modèle joint à la présente manifestation d'intérêt

Le score technique minimum requis est de soixante-dix (70) points.

Le Consultant qualifié et qui totalise le plus grand nombre de points est invité à fournir une proposition technique et financière en vue d'une négociation.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique sise à la mairie de Bana aux heures de services, tous les jours ouvrables.
8. Composition, date et lieu de dépôt. Les manifestations d'intérêt sont composées comme suit :
 - la lettre de manifestation d'intérêt
 - le CV daté et signé conformément au modèle joint
 - le diplôme légalisé
 - les preuves de références similaires (joindre les copies de la page de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de service fait ou de bonne fin)
 - la méthodologie de travail et toute preuve de connaissance du contexte local.

Elles doivent être déposées au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) sise à la mairie de Bana au plus tard le **jeudi 20 août 2026 à 09 heures 00 minute TU**.

NB : aucun Consultant individuel ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots

La Personne Responsable de la commande publique

Président de la Commission communale d'Attribution des Marchés publics

Soussoun SANOU

Attaché Administratif

Information importante

Seule la version des quotidiens disponible sur le site web de la DGCMEF est officielle et authentique.
Toute autre copie ou diffusion en dehors de cette plateforme n'a aucune valeur légale.

<http://www.dgcmef.gov.bf>

REGION DU GUIRIKO

**CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES ET UNE LISTE DES FOURNISSEURS DE BIENS ET SERVICES
DU CONSEIL REGIONAL DES HAUTS BASSINS**

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N°2026-02/RGRK/CR/CAB/PRCP DU 27 JUILLET 2026, RELATIVE A LA.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2026, le Conseil Régional des Hauts-Bassins souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données complémentaire et une liste de fournisseurs/prestataires de biens dans le cadre de ses procédures de demande de cotations formelle pour les domaines ci-après :

N° du lot	Domaines
I. TRAVAUX	
Lot N° 1	Réalisation d'un comptoir de vente
Lot N° 2	Réalisation de clôture de site avec grillage
II. FOURNITURES ET EQUIPEMENTS	
Lot N° 3	Acquisition et installation d'extincteurs
III. PRESTATIONS INTELLECTUELLES	
Lot N° 4	Réalisation de film documentaire

La participation à cette présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration.

Le conseil régional rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier composé de :

1. une lettre de demande d'inscription adressée à la Personne Responsable de la commande publique du Conseil régional des Hauts-Bassins indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ;
2. une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
3. une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
4. une copie de l'agrément, l'attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
5. une copie du registre du commerce et de crédit mobilier ;
6. les preuves des expériences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette manifestation d'intérêt doivent déposer leur dossier sous pli fermé avec mention « **Réponse à l'avis de constitution de la base de données complémentaire de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du lot concerné** », au secrétariat de la Personne Responsable de la commande publique du Conseil régional, sis côté sud du stade SANGOULE LAMIZANA, bâtiment annexe de l'Hôtel de région, 1^{ère} porte à droite, tél : (+226) 20 97 69 59 au plus tard le **mercredi 12 août 2026 à 09 heures 00 minute TU.**

*Le Président de la Commission
D'attribution des Marchés*

Salif QUEDRAOGO
Administrateur civil



La célérité dans la transparence